DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

AVEC LE SUPPLÉMENT DU DIMANCHE

QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11983 — 4,80 F — DIMANCHE 7 AOUT - LUNDI 8 AOUT 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 – Tél. : 246-72-23

Dans « le Monde Dimanche » de l'été quatre pages de radio et de télévision

L'épreuve de force au Tchad

Faya-Largeau est attaquée par les rebelles qui auraient reconquis deux positions dans l'Est
M. Mitterrand est constamment tenu informé de la situation

Faya-Largeau a été attaquée, vendredi 5 août peu avant la tombée de la nuit, par une colonne blindée de rebelles venus du Nord, a-t-on appris, samedi en fin de matinée, à Paris de source informée. Les combats ont repris samedi à l'aube et la grande palmeraie, que M. Hissène Habré avait quittée la veille pour N'Djamena (nos dernières éditions du samedi 6 août), serait très sérieusement menacée.

A Paris, samedi dans la matinée, M. Charles Hernu, ministre de la défense, a fait savoir qu'il suivait *« personnellement et avec attention »* l'évolution de la situation sur le terrain et qu'il en tenait *« informé le chef de l'Etat »*. La veille, à Washington, un porte-parole de la Maison Blanche avait déclaré que les Etats-Unis ont un *« fort intérêt stratégique »* à aider des pays alliés menacés par *« les tentatives »* du colonel Kadhafi de *« déstabiliser la région »*.

Dans l'est du Tchad, bien que des sources officieuses, à N'Djamena, estiment que *« la région demeure solidement tenue par les forces gouvernementales »*, un porte-parole du département d'Etat américain a affirmé, vendredi, que les localités d'Oum Chalouba et de Kalaït, à 350 kilomètres au sud-est de Faya-Largeau, avaient été prises par les rebelles.

C'est également pour organiser la défense d'Abéché, la capitale de l'Est tchadien, que le président Hissène Habré a quitté vendredi matin Faya-Largeau pour regagner N'Djamena à bord d'un DC 3 des forces armées tchadiennes. Les deux Transall français arrivés vendredi à N'Djamena y ont débarqué un supplément de matériel. Des missiles sol-air Redeye livrés par Washington, au maniement duquel les Tchadiens continuent de s'entraîner, ainsi que des missiles antichars ont été acheminés sur Abéché.

Du côté français, on estimait samedi matin que le conflit demeurait toujours *« une guerre civile avec des implications étrangères »* et qu'un pas supplémentaire, dans l'aide française à N'Djamena, n'aurait lieu que *« si elle devenait une guerre étrangère »*. Autrement dit, toute intervention militaire directe française semble exclue dans l'état actuel de la situation.

Les Français font également remarquer que N'Djamena possède désormais *« tout le matériel nécessaire »* pour faire face à la contre-offensive des rebelles qui disposent d'un formidable soutien logistique libyen, faute de quoi les colonnes blindées descendant du Nord ne pourraient pas faire mouvement. En plus de l'armement antiaérien qui vient de lui être livré par Paris et par Washington, M. Hissène Habré dispose, depuis quelque temps, de missiles antichars du type Milan.

L'envoi des deux Transall à N'Djamena laisse penser que, depuis jeudi, Paris a abandonné l'espoir de voir le colonel Kadhafi faire marche arrière pour éviter l'épreuve de force engagée sur le terrain. Tripoli, qui continue de nier toute intervention au Tchad et s'inquiète de *« menaces »* qui pèseraient sur le sud de son territoire, doit désormais compter avec le fait que ni Washington ni Paris *ne peuvent admettre*, compte tenu de leur engagement actuel, un échec du président Hissène Habré.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Haro sur la justice ?

S'il n'avait pas bénéficié de la clémence d'un juge, Jean Roussel n'aurait pas été parmi les tueurs fous qui, vendredi en Avignon, ont assassiné sept personnes. Alors, haro sur la justice? Comme à chaque fois qu'un détenu permissionnaire est mêlé à un crime sanglant, c'est elle qui est montrée du doigt. Laxistes les juges, inconscient M. Badinter? On voit bien le procès politique qui sous-tend ces accusations. Aussi n'est-il pas inutile d'interroger sereinement les faits.

Jean Roussel, qui avait obtenu une permission de sortir pour se rendre au chevet de sa mère malade, était, selon les premiers témoignages, devenu un détenu modèle. Il n'y avait donc *a priori* aucune raison que le juge de l'application des peines, suivant en cela, et bien qu'il n'y soit pas tenu, l'avis de la commission du même nom, *lui* refusât cette faveur.

Le procureur de la République et le directeur de la prison où Jean Roussel était incarcéré ont, comme ce juge, estimé en leur âme et conscience que rien ne s'y opposait. Pouvaient-ils prévoir cette tragédie? Cela fait des lustres que les criminologues débattent de la conduite à tenir face à des détenus qui donnent l'impression de s'être amendés. Pour certains, ce sont les plus dangereux, car leurs dons de dissimulation masqueraient une propension à récidiver. La prison ne serait pour eux qu'une école d'art dramatique. Tocqueville le disait déjà: *« L'expérience nous apprend que le criminel qui, dans la société, a commis les attentats les plus habiles est souvent (...) plus docile que les autres parce qu'il est le plus intelligent (...). Lors donc qu'on accorde aux détenus des privilèges à raison de leur conduite dans la prison, on risque beaucoup d'adoucir les rigueurs de l'emprisonnement pour le criminel qui les a le mieux méritées. »*

Aux yeux de certains, les magistrats d'aujourd'hui seraient avisés de méditer ces réflexions de l'auteur *Du système pénitentiaire aux États-Unis et de son application en France*. A cette conception, à laquelle s'était rallié M. Peyrefitte, s'oppose au contraire une autre école qui se veut elle aussi pragmatique. Refuser des permissions de sortir, ne donner aucun espoir à un détenu de quitter la prison avant terme, risque, selon les partisans de cette thèse, d'en faire un « fauve ». Avant de devenir garde des sceaux, M. Badinter le disait déjà: *« Désespérer des hommes en milieu carcéral n'a jamais engendré que la révolte ou un espoir fou de revanche. »*

Les partisans de la fermeté n'ont jamais été jusqu'à s'opposer à toute permission de sortir. Simplement, par des réformes intervenues en 1978 et 1981, M. Peyrefitte avait tenté de limiter les cas où elles sont accordées.

Cet espoir, laissé malgré tout aux détenus n'est pas inutile, car le risque est limité. En 1982, 11256 permissions de sortir ont été accordées. Cela peut paraître beaucoup. Mais le nombre de crimes commis à cette occasion représente un pourcentage de 0,008 %.

Projet de loi

La tuerie d'Avignon doit-elle inciter la justice, qui accorde depuis quelques années de moins en moins de permissions de sortir, à *persévérer* dans la voie de la sévérité? Vendredi, la chancellerie a annoncé qu'elle allait envoyer une circulaire aux parquets pour les inciter à faire preuve dans ce domaine du plus grand discernement. Mais là n'est pas l'essentiel car le régime des permissions de sortir et des libérations conditionnelles va être bientôt revu. Tel est l'objet du projet de loi que M. Badinter a fait adopter mercredi dernier en conseil des ministres.

Le but essentiel de ce projet est de confier à des tribunaux de l'application des peines le soin d'accorder ces libérations conditionnelles et ces permissions de sortir au lieu et place de la chancellerie, des juges de l'application des peines ou de commissions.

Un débat contradictoire aurait lieu devant ces tribunaux, où les victimes pourront faire entendre leur point de vue et où, le cas échéant, les psychiatres pourront éclairer la justice sur la personnalité profonde des condamnés. Là réside sans doute un des moyens de prévenir de nouvelles tragédies comme celle d'Avignon à laquelle Jean Roussel n'aurait peut-être pas participé si l'on s'était vraiment interrogé sur lui et sur la comédie qu'il jouait sans doute afin d'endormir la méfiance des juges.

Ces précautions n'empêcheront cependant jamais le retour de telles tragédies. L'erreur est toujours possible comme le démontrent les bavures qui se sont aussi produites sous le septennat précédent telle la permission de sortir accordée à Philippe Maurice, lequel mit à profit sa liberté retrouvée pour commettre trois meurtres.

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire nos informations page 6.)

Les manœuvres américaines ont commencé au Honduras

Alors que les manœuvres militaires américaines ont commencé au Honduras
*Washington apporte la preuve que l'*Alexandre Oulianov *transporte des armes pour le Nicaragua*
et Managua accuse la C.I.A. de préparer une invasion

Les manœuvres militaires conjointes américano-honduriennes ont commencé vendredi 5 août, a-t-on annoncé officiellement à Tegucigalpa. Des avions américains, porteurs de matériels destinés à la construction de casernes, de camps d'entraînement, d'aéroports et d'hôpitaux de campagne, sont attendus, a précisé une source militaire, qui a ajouté que les exercices se dérouleraient sur trois théâtres d'opérations : le golfe de Fonseca, sur la côte pacifique, la région de Comayagua, dans le centre et à Puerto Castilla, sur la côte atlantique. Quelque dix mille hommes (quatre mille Américains et six mille Honduriens) participeront à ces manœuvres, qui doivent s'achever en février 1984.

Selon le *Washington Post* de ce samedi 6 août, le gouvernement américain étudie la possibilité de construire un réseau de bases militaires permanentes au Honduras que pourraient utiliser les troupes américaines en cas d'urgence. Selon le quotidien, le général Paul Gorman, nouveau chef des forces américaines pour la zone sud, a soumis au gouvernement Reagan un projet *« élaboré en ce sens »*.

Interrogé, le général Gorman a indiqué par l'intermédiaire d'un porte-parole qu'il ne souhaitait pas faire de commentaires.

A Washington, la Maison Blanche a publié vendredi 5 août des extraits du manifeste du cargo soviétique *Alexandre-Oulianov*, selon lesquels la cargaison du bâtiment contient deux hélicoptères militaires et des pièces de rechange pour avions de transport. Aucune indication n'a été donnée sur la façon dont le gouvernement américain a pris possession de la liste des marchandises transportées par le navire, qui est arrivé à Corinto, sur la côte pacifique du Nicaragua.

M. Reagan avait affirmé dans une conférence de presse que le cargo transportait du matériel de guerre, ce qui a été démenti par Managua. Les photocopies de deux pages du manifeste, distribuées à la presse, font état, parmi d'autres équipements civils, de deux hélicoptères MI-8T et de pièces de rechange pour des avions AN-26.

(Lire la suite page 5.)

Les dieux du stade au rendez-vous d'Helsinki

Quelque deux mille concurrents participent du 7 au 14 août, à Helsinki, aux premiers championnats du monde d'athlétisme. Une petite révolution pour le premier sport olympique. La France compte sur ses perchistes...

De notre envoyé spécial

Helsinki. – A 10 heures, dimanche matin 7 août, le coup de feu qui fera jaillir de leur bloc de départ les concurrents de la première série éliminatoire du 400 m/haies dans le stade olympique d'Helsinki marquera aussi le début d'un nouveau chapitre de l'histoire de l'athlétisme. Jusqu'à ce jour, les jeux olympiques disputés tous les quatre ans étaient en effet considérés comme les championnats du monde de ce sport, dont les vingt-quatre épreuves symbolisent les activités primaires de l'homme – courir, sauter, lancer pour survivre. Mais entre-temps, alors que les sports les plus mineurs ont leurs joutes mondiales tous les douze ou vingt-quatre mois, les athlètes n'avaient pas d'occasion de se mesurer d'homme à homme à l'échelle de la planète.

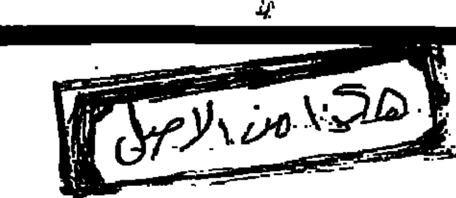
Au regard de l'évolution du sport, dont les grands évènements focalisent l'attention des médias du monde entier, c'était un délai trop important pour que les champions et les organisateurs rentabilisent leurs efforts. Primo Nebiolo, l'entrepreneur italien qui a succédé au Britannique Adrian Paulen à la présidence de la Fédération internationale d'athlétisme, s'est employé à corriger cette anomalie.

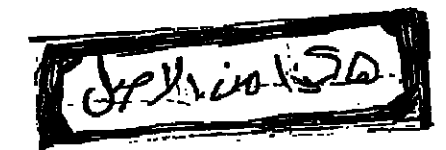
La capitale de la Finlande a été préférée à Stuttgart pour organiser les premiers championnats du monde. Choix judicieux car *l'athlétisme est quasiment une religion* au pays des mille lacs qui a une véritable vénération pour les « Dieux du stade ». Une statue de bronze immortalise l'envolée aérienne de Paavo Nurmi qui gagna les jeux olympiques de 1920, 1924 et 1928 (neuf médailles d'or et trois d'argent) et détint tous les records du monde de demi-fond. C'est ainsi que de son piédestal, le plus grand coureur de l'entre-deux guerres paraît regarder l'esplanade et l'arène où les commanditaires des premiers championnats du monde ont dressé leur estrade et tendu leur calicot avant l'entrée en action des champions. Un symbole ! Nurmi, qui avait été banni de la Fédération d'athlétisme pour fait de professionnalisme – tout comme le Français Jules Ladoumègue dans les années trente – semble en effet être le premier spectateur des championnats de l'athlétisme nouveau.

ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 7.)







Dates

RENDEZ-VOUS

8 août. *Nigéria :* Résultat des élections (le 13, élection des gouverneurs).
Visite de M. Genscher à Bucarest.

9 août. *Rome :* Débat sur le gouvernement Craxi.
Washington : Visite du président du Sénégal.
Honduras : Manœuvres américaines.

10 août. *Tunis :* M. Bourguiba reçoit M. Kadhafi.
Taef : Réunion des ministres du pétrole des pays du Golfe.

14 août. Début du voyage du pape à Lourdes.
Rencontre entre M. de La Madrid et M. Reagan, à La Paz (Mexique).

Sports

7 au 14 août. *Athlétisme :* Premiers championnats du monde à Helsinki.

10 août. *Football :* Championnat de France (quatrième journée).

13 août. *Automobilisme :* Grand Prix d'Autriche de Formule 1.

DANS « LE MONDE DIPLOMATIQUE » D'AOUT

La mutinerie contre M. Yasser Arafat

La mutinerie contre M. Yasser Arafat pose de nombreuses questions concernant l'avenir de l'O.L.P. et l'équilibre au Proche-Orient, analysées par Eric Rouleau, qui apporte à ce sujet des informations inédites. Ce texte est à rapprocher de celui d'Amnon Kapeliouk, qui montre comment le retour à l'islamisme fait des progrès chez les Arabes en Israël et dans les territoires occupés. En outre, on lira un document passionnant : le témoignage d'un journaliste américain sur le démembrement de l'Etat libanais.

Une dizaine d'auteurs brésiliens (Celso Furtado, Julia Juruna, etc.) et Michel de Certeau s'interrogent sur les difficultés que rencontre le Brésil au moment où celui-ci, après dix-neuf ans de dictature, doit *« réinventer la démocratie »*. D'autre part, un reportage de Maurice Lemoine sur le Honduras, « Frêle démocratie et robustes prétoriens », est accompagné de révélations sur les moyens utilisés par Washington pour imposer à ce pays l'installation d'une base destinée à l'entraînement des soldats de l'armée salvadorienne.

Dans le même numéro, un reportage de Marcel Barang sur la Birmanie, un article de Gérard Viratelle faisant le bilan du dialogue Nord-Sud lors de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement, et la fin de l'enquête d'Ignacio Klich sur la dispersion des nazis dans le tiers-monde, sous le titre « Israël, pragmatisme oblige ».

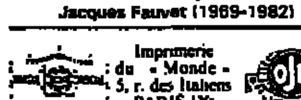
★ Le numéro : 10,50 F.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

IL Y A SOIXANTE-DIX ANS, LA NAISSANCE DE L'ÉTAT ALBANAIS

Pourquoi Tirana se barricade...

L'Albanie vient de fêter son soixante-dixième anniversaire avec un éclat réduit, sur le plan international, par l'isolement dans lequel se tient le pays. Au-delà d'un marxisme-léninisme pur et dur, les conditions de cette naissance expliquent que Tirana, méfiante et hostile à l'égard du monde extérieur, se barricade avec obstination.

Ce jour-là, le 29 juillet 1913, les plénipotentiaires austro-hongrois, allemands, italiens, français et russes réunis à Londres sous la présidence d'Edward Grey, ministre britannique des affaires étrangères, décident que l'Albanie sera constituée en *« principauté autonome, neutre, souveraine et héréditaire par ordre de primogéniture, sous la garantie des six puissances »*.

Après sept mois de discussions, c'est enfin la reconnaissance internationale. Etrange reconnaissance ! En effet, la décision de Londres est assortie de clauses limitant l'exercice de la souveraineté du nouvel Etat, dont la sécurité et l'ordre public seront assurés par une *« organisation internationale de gendarmerie »*, avec des officiers choisis au sein de l'armée suédoise.

Officiellement, l'Etat albanais a déjà vu le jour le 28 novembre 1912, au terme d'une lutte de quatre cent cinquante-cinq ans. Après la mort, en 1457, de George Kastriote, dit Skanderbeg, le héros légendaire sous la conduite duquel ses compatriotes avaient opposé une résistance héroïque aux Turcs, le territoire habité par le peuple albanais (l'un des plus anciens de la presqu'île des Balkans) est, en effet, passé sous le contrôle de l'Empire ottoman. Les premières velléités d'autonomie n'apparaissent qu'à partir de la fin du dix-huitième siècle.

En juin 1878, la formation à Prizren (aujourd'hui en Yougoslavie) d'une ligue composée de trois cents délégués est la première expression du nationalisme politique albanais. Cette ligue s'adresse au congrès de Berlin, où se retrouvent alors les représentants des grandes puissances européennes pour discuter, au lendemain de la victoire du tsar sur les Turcs, de la « question d'Orient ». Le chancelier Bismarck, dont la personnalité domine le congrès, ne veut connaître *« aucune nation albanaise »* et n'entend donner aucune suite aux demandes des nationalistes, qui se limitent à une simple reconnaissance de leur statut d'autonomie.

Le congrès de Berlin se prononce en faveur d'un début de démembrement partiel de l'Empire ottoman : les décisions prises ne mettent pas fin aux difficultés et créent, bien au contraire, de nouvelles tensions. Des rivalités croissantes opposent des États parfois fort éloignés des Balkans, mais qui « découvrent » soudain l'intérêt stratégique de la région habitée par ces Albanais privés d'un État.

Dans la période qui suit, les soulèvements nationalistes se multiplient dans la partie européenne de l'Empire. En octobre 1912 éclate la première guerre balkanique. Profitant de la présence des soldats serbes, grecs et monténégrins sur leurs terres, les patriotes albanais, enfin débarrassés de l'occupation turque, se réunissent un mois plus tard dans la petite ville de Vlore, au bord de la mer Adriatique, et « proclament l'indépendance ». Mais le gouvernement présidé par Ismail Quemali n'exercera son autorité que sur une parcelle du territoire qu'il revendique. D'où de multiples appels aux puissances étrangères pour se faire reconnaître.

Une initiative française

Les pays européens gardent le silence sur ces démarches. Et pourtant, le « problème albanais » sera bientôt au centre de l'activité diplomatique internationale. Avec l'effondrement désormais inévitable de la domination turque dans les Balkans, les gouvernements concernés ou simplement intéressés comptent bien profiter de la nouvelle situation. La monarchie austro-hongroise et l'Italie sont *a priori* favorables à une Albanie aidant à endiguer l'extension du panslavisme. Elles craignent qu'avec le soutien de la Russie tsariste la Serbie n'accède à l'Adriatique. Des pourparlers secrets entamés entre les grandes puissances permettent de rapprocher les points de vue. Et c'est sur une initiative française présentée par Raymond Poincaré (président du conseil à l'époque) qu'elles décident la convocation d'une conférence.

La conférence des ambassadeurs se réunit le 17 décembre 1912 à Londres. Il n'existe aucun procès-verbal des travaux ; c'est grâce aux résumés succincts des débats consignés par l'ambassadeur de France Paul Cambon qu'on connaît son déroulement (cf. l'ouvrage du professeur albanais Arben Puto : *l'Indépendance albanaise et la Diplomatie des grandes puissances - 1912-1914*, Tirana, 1982, parfois discutable quant aux commentaires, mais d'une valeur documentaire de premier ordre).

En quête d'un roi

Pendant toute sa durée, la conférence de Londres est marquée par des affrontements autour de la délimitation des frontières. Pendant que se réunissent les diplomates dans la capitale britannique, la guerre se poursuit sur le terrain, opposant les Turcs et les pays balkaniques momentanément unis. Mais pas pour longtemps : les querelles éclatent entre alliés de la veille, ce qui complique encore davantage la situation. Une certitude : les Albanais sans participer aux combats seront condamnés à faire les frais des rivalités entre Serbes, Bulgares, Monténégrins ou Grecs, directement ou indirectement soutenus par tel ou tel État extérieur...

Finalement les six grandes puissances réunies à Londres acceptent la « recommandation » de la Russie de ne pas appliquer le *« principe ethnique »* : de larges territoires habités essentiellement par une population d'origine albanaise resteront en dehors des frontières garanties : une décision lourde de conséquences (comme celles des traités de Versailles des années 1919-1920), ressenties jusqu'à nos jours par les peuples est-européens, et qui vont se traduire par des polémiques incessantes autour du sort des minorités arrachées de la mère patrie...

Quoi qu'il en soit, l'issue de la conférence de Londres représente une victoire pour l'Albanie enfin reconnue. Reste aux grandes puissances à trouver un souverain. Chacune est à la recherche du meilleur candidat. Le premier, pressenti par l'empereur allemand Guillaume II, s'appelle Otto Witte : peintre originaire de Düsseldorf, ancien soldat de la légion étrangère turque, personnage folklorique, certes, mais sans envergure. Celui des Italiens et de l'Autriche-Hongrie, Wilhelm Wied, aristocrate allemand, neveu de la reine de Roumanie, fera



Paysans albanais.

mieux l'affaire. Le 7 mars 1914, à bord d'un navire de la double monarchie escorté d'unités italiennes, françaises et anglaises, il débarque en triomphe dans le port de Durrës.

Le prince Wied ne connaît strictement rien de l'Albanie. Rapidement, la situatipon intérieure se détériore et devient confuse, au moment où éclate à la fin du mois de juillet 1914 la première guerre mondiale. Le 3 septembre, le prince est de nouveau à Durrës, cette fois pour quitter « son » pays.

Les diplomates de plusieurs des États impliqués dans la Grande Guerre se réunissent de nouveau dans la capitale britannique. En avril 1915, par un traité secret signé à Londres (le texte sera connu grâce à Lénine, qui fait publier en 1917 les extraits des archives de la Russie tsariste), ils envisagent dès la fin des hostilités le démembrement du nouvel Etat entre la Serbie, la Grèce et l'Italie. Entre-temps, le territoire albanais *« accueillera »* les armées d'occupation de plusieurs pays, dont celles de la France...

Après une longue série de péripéties, la première session de l'Assemblée générale de la Société des nations réunie le 27 décembre 1920 admet l'Albanie indépendante parmi ses membres.

Une page est tournée. Mais par la suite l'histoire albanaise connaîtra encore de nombreux bouleversements, en particulier l'occupation fasciste et les ruptures successives après la seconde guerre mondiale avec les Yougoslaves, les Soviétiques et les Chinois.

Les diatribes contre les *« impérialistes, les sociaux-impérialistes, les révisionnistes, les titistes, les rapaces de la réaction internationale, les non-alignés manipulés par les superpuissances »* font dire aux adversaires du régime « pur et dur » de Tirana que ses dirigeants sont atteints de paranoïa. En fait, la méfiance des Albanais à l'égard du monde extérieur s'explique en bonne partie par des enseignements amers de la conférence qui, il y a soixante-dix ans à Londres, *« amputa leur territoire séculaire »*. *« Nous mangerons de l'herbe s'il le faut, mais nous garderons notre indépendance »*, aime à répéter Enver Hodja, pour justifier la politique pour le moins originale du Pays des aigles. Après avoir été pendant longtemps l'Etat le plus pauvre et le plus humilié du continent européen, l'Albanie ne veut plus devenir le jouet des puissances grandes ou petites et compte sur ses propres forces pour se protéger contre des ennemis... imaginaires...

THOMAS-SCHREIBER.

YOUGOSLAVIE

Les mémoires d'un agent du Komintern

De notre correspondant

Belgrade. — Avant la parution en 1981 du second tome des *« compléments à la biographie de Tito »* du professeur Vladimir Dedijer, le public ignorait jusqu'à l'existence même d'un certain Josip Kopinitch. Dans une littérature pourtant abondante sur les exploits des membres du parti communiste pendant la guerre, son nom ne fut évoqué que par quelques auteurs seulement, et cela le plus souvent sous le pseudonyme de « Vazduh », qui n'avait aucune signification pour le commun des mortels.

Le professeur Dedijer a été le premier à attirer l'attention sur ce mystérieux personnage jouissant de la confiance absolue de Moscou. Car, pendant l'occupation de la Yougoslavie, Kopinitch avait dirigé un centre de renseignements du Komintern, doté notamment d'un puissant poste émetteur-récepteur de T.S.F. installé par Tito à Zagreb, dans le plus profond secret et avec les fonds de la centrale du communisme international. Il avait à sa disposition un vaste réseau d'informateurs en Yougoslavie, mais également à Vienne et à Berlin, à l'état-major de Hitler. Son centre était en liaison avec les partis communistes autrichien, italien, suisse, grec, bulgare et hongrois, dont les émissaires apportaient à Zagreb diverses informations que Kopinitch transmettait à Moscou.

Kopinitch vit à présent paisiblement en retraité dans une ville du littoral adriatique. Il a livré une partie de ses souvenirs et de sa documentation à un journaliste et publiciste, M. Cencic (lire « Tzentchitch »), qui en a fait un livre, *l'Enigme Kopinitch* (deux tomes, plus de six cents pages), qui connaît un grand succès, mais fait aussi l'objet de nombreuses critiques pour présentation *« inexacte »* ou *« tendancieuse »* de certains événements. M. Kopinitch maintient cependant intégralement ses allégations, ajoutant qu'il est au courant de bien d'autres secrets encore. Certains, il les révélera en temps opportun ; d'autres, il les *« emportera dans sa tombe »*.

Félicité par Moscou

Né en 1911 en Slovénie, Josip Kopinitch fait son service militaire à bord d'un sous-marin de la flotte yougoslave avant la guerre. C'est là qu'il épouse les idées de la révolution russe et forme une première cellule communiste. En 1934, on le retrouve à Moscou à l'« université des minorités nationales de l'Occident » ; en 1936, en Espagne, dans la marine républicaine, en coopération étroite avec des officiers russes ; en 1937, à Paris, en tant qu'attaché militaire adjoint de la république espagnole, puis de nouveau en Espagne et ensuite à Moscou. Il voyage à travers l'Europe sous de faux noms et avec de faux passeports qui lui sont délivrés par le Komintern.

Parmi les événements de cette période, il en est un qui suscite de vives réactions de la part de la presse. En 1937, Kopinitch est à Moscou. Le Komintern est mécontent du parti yougoslave, et Tito, qui se trouve, lui aussi, à Moscou, est soupçonné de *« déviationnisme »* et menacé d'arrestation. Un certain Miletitch brigue son poste de secrétaire. Kopinitch va voir Dimitrov et son adjoint Andreev : il défend Tito et leur présente un rapport d'une cinquantaine de pages sur Miletitch, qui, pour lui, est un *« traître »*. Ses arguments ont gain de cause. Miletitch est incarcéré et disparaîtra dans les purges staliniennes. Sans le dire expressément, Kopinitch laisse entendre qu'il avait plus de poids au Komintern que Tito, que c'est grâce à son intervention que celui-ci a pu sauver sa tête et rentrer en Yougoslavie. Or tout cela est loin de la version officielle, dans laquelle le nom de Kopinitch n'apparaît à aucun moment.

En 1943, Tito et Kopinitch sont à Zagreb. Ce dernier, arrivé de Moscou, est accompagné d'une communiste grecque spécialiste de la radio. Tito achète une maison et Kopinitch en fait le centre de renseignements du Komintern, où il déploiera une grande activité. A peu près en même temps, un certain Ivan Antonov, dit Srebrenjak, qui fut *« le chef des services de renseignements soviétiques à Paris »*, installe dans une autre maison un centre semblable travaillant, lui, pour l'armée rouge. Au début de 1942, les Allemands découvrent Srebrenjak avec un *« tas de napoléons et de dollars »* dissimulés dans son jardin. Srebrenjak est exécuté et Kopinitch est alors chargé des deux services à la fois. Grâce à ses agents, parmi lesquels figurent des fonctionnaires de la Gestapo et des officiers de la Wehrmacht, des policiers et des militaires de l'Etat indépendant croate formé en 1941 par Hitler et Mussolini, il se procure de précieuses informations sur les plans allemands en Yougoslavie mais aussi dans d'autres pays européens. Elles portent sur un aérodrome secret en Ukraine édifié par les Allemands pour appuyer leur offensive contre Stalingrad, le port et l'aérodrome de Königsberg, la base de sous-marins de Swinemünde, les premiers essais d'avions allemands à réaction, les mouvements de troupes allemandes vers l'Est...

« Diplomate » en Turquie

Communiquées à Moscou, elles lui valent les félicitations de l'état-major soviétique. Certaines de ces informations retransmises par Moscou à Londres valent aux Russes les remerciements du commandement britannique. A maintes reprises, Kopinitch avertit les partisans des intentions des Allemands et des oustachis et révèle des détails sur le comportement de nombreuses personnes qui auraient joué un rôle déterminant dans des événements restés à ce jour inexpliqués. Le lecteur se trouve face à une formidable organisation d'agents de renseignement doubles voire triples, disposant de fonds, d'imprimeries, de postes de radio, de logements clandestins et dont les fils remontent à Moscou.

L'Enigme Kopinitch fournit maints détails sur les dissensions qui au début de la guerre avaient opposé à Zagreb les dirigeants du parti, s'accusant réciproquement *d'« espionnage au profit des fascistes »*, ainsi qu'une documentation inédite sur Hebrang, ce secrétaire du parti croate et membre du bureau politique qui aurait travaillé pour le compte de la Gestapo et des oustachis. Kopinitch affirme avoir eu déjà pendant la guerre les preuves de sa trahison et les avoir passées à Moscou. Or le Komintern n'avait pas réagi et n'aurait même pas alerté Tito. Un long et inexplicable silence a plané sur le « cas Hebrang », l'un des plus obscurs de la guerre, pendant des années. Il ne devait éclater qu'en 1948, lorsque Hebrang approuva la fameuse résolution du Kominform contre la Yougoslavie. Il fut arrêté à sa sortie d'une réunion du comité central et, selon la version officielle, se donna la mort dans sa cellule.

Une fois la guerre terminée, Kopinitch passe dans la diplomatie. *« Pour répondre à une demande soviétique faite à Tito »*, il est nommé attaché commercial auprès de l'ambassade de Yougoslavie en Turquie. Sa principale tâche est cependant de recueillir des informations sur l'installation dans ce pays de radars américains. A Istanbul, il monte un nouveau réseau d'espionnage, travaille avec des agents soviétiques, dont l'un — un général russe, — un ancien compagnon de la guerre d'Espagne, lui révèle, dès l'automne 1947, l'intention de Staline de s'attaquer au parti yougoslave. Il avertit Tito de ne pas se rendre à la prochaine réunion du Kominform parce qu'il sera *« liquidé »*...

Kopinitch se serait rendu l'année dernière dans la capitale soviétique et aurait été reçu à cette occasion, on ne sait à quel titre, par l'un des principaux dirigeants de l'U.R.S.S.

PAUL YANKOVITCH.

L'ÉTAT ALBANAIS

ade...

du Komintern

Etranger

Triple succès de M. Yasser Arafat

M. Yasser Arafat a quelque raison d'être satisfait de la réunion du conseil central de l'O.L.P., qui a clos ses travaux le vendredi 5 août à Tunis. Le fait même qu'il ait pu rassembler soixante-dix-neuf des quatre-*vingt-un membres de cet organisme* — un « mini-Parlement » représentant les diverses tendances palestiniennes — est, en soi, un succès. Qu'il ait réussi à faire inscrire à l'ordre du jour la question de son expulsion, en juin dernier, de Damas — malgré les réticences de la plupart des délégués, favorables à une politique d'apaisement à l'égard de la Syrie — en constitue un autre. Troisième tour de force, le président de l'O.L.P. a su dégager un consensus qui ne lui est pas défavorable.

Le communiqué final faisant état des travaux et des décisions du conseil central devait être diffusé dans la journée du samedi, mais on savait dès vendredi soir qu'une commission de « bons offices », plus étoffée que celle déjà existante, sera chargée de réconcilier les « frères ennemis » du Fath ainsi que cette dernière, la principale organisation de l'O.L.P., avec la Syrie. Au total, les mutins dans la plaine libanaise de la Bekaa paraissent plus isolés que jamais dans l'arène palestinienne, tandis que le conseil central conforte la représentativité et la légitimité de M. Yasser Arafat à la tête de l'O.L.P.

Ce dernier n'a pas pourtant modifié d'un iota les positions qui sont les siennes depuis le début de la crise. Il a emporté l'adhésion de l'assemblée en insistant, vendredi soir, sur deux « principes immuables » : l'unité de l'O.L.P. et l'indépendance de son pouvoir de décision, face à toutes les puissances extérieures, la Syrie comprise. Il a, certes, mis les formes. Laissant à son fidèle compagnon, Abou Iyad, le soin de prendre violemment à partie la République baasiste que celui-ci a accusée d'avoir soutenu « le putsch » des dissidents, à la plus grande satisfaction d'Israël et des Etats-Unis, M. Yasser Arafat s'est contenté, pour sa part, de s'« inquiéter » des échanges syro-américains, qui lui paraissent suspects. Mais il a mis plutôt l'accent sur l'avenir, sur la nécessité impérieuse de conclure une « alliance stratégique » entre l'O.L.P. et la Syrie qui, a-t-il dit, « se tiennent côte à côte dans la même tranchée face à l'ennemi commun ». Telle a toujours été son opinion encore qu'il tient le président Assad pour responsable de la détérioration des relations entre les deux partenaires. Quant à son expulsion de Damas, M. Arafat a habilement évité d'inutiles polémiques en déclarant qu'il n'en faisait pas « une affaire de dignité personnelle »...

Restait à évacuer une question encore plus délicate dans la mesure où elle concerne toutes les organisations de l'O.L.P., le Fath compris. MM. Georges Habache et Nayef Hawatmeh, secrétaires généraux respectivement du Front populaire et du Front démocratique, insistaient depuis le début de la crise, et l'ont répété au cours des débats au conseil central, que l'une des principales causes de la mutinerie résidait dans le « pouvoir personnel » qu'exerçait M. Yasser Arafat tant au sein de sa propre organisation qu'à la tête de l'O.L.P. Les deux dirigeants — suivis en cela par certains membres de la direction du Fath — estiment qu'il faudrait procéder sans tarder à une « démocratisation » qui consoliderait la cohésion de la centrale des fedayin.

Grand seigneur, M. Yasser Arafat s'est rallié volontiers à cette thèse et a avalisé des décisions, tenues secrètes pour l'instant, qui ont fait dire à M. Georges Habache, à l'issue de la réunion du conseil central, qu'il quittait Tunis « *totalement* satisfait » des résultats de la rencontre...

LA SITUATION AU LIBAN

Cinq attentats ont fait plus de vingt morts et une cinquantaine de blessés

Tandis que le médiateur américain, M. Robert McFarlane, poursuit ses entretiens à Jérusalem, à Beyrouth et — à partir de ce samedi 6 août — à Damas, trois attentats, dont deux *meurtriers*, se sont produits vendredi notamment à Tripoli, Beyrouth et Saïda, témoignant de la lente détérioration de la situation au Liban.

A Tripoli, le bilan de l'explosion d'une voiture piégée aux portes d'une mosquée s'est établi à dix-neuf morts et à une quarantaine de blessés (nos dernières éditions du 6 août). Le quartier de la métropole septentrionale du Liban qui a été le théâtre du drame est peuplé de partisans de la Syrie.

A Beyrouth, c'est dans le quartier chrétien d'Abou-Roumaneh qu'une charge explosive a tué, vendredi, une jeune fille de dix-sept ans et blessé cinq personnes. L'immeuble dans lequel a été déposé le colis piégé s'est partiellement effondré.

A Saïda, toujours vendredi, ce sont les autorités gouvernementales *qui paraissaient être visées par une* explosion à l'intérieur d'un commissariat de police. Une patrouille venue sur les lieux a été mitraillée par des inconnus qui ont pris la fuite. Aucune victime n'est à déplorer.

Samedi matin, une voiture piégée dans le village d'Arbaniyeh, situé sur une hauteur à l'est de Beyrouth, et contrôlé par les forces syriennes, a fait — selon la radio phalangiste — trois morts et un blessé. A peu près à la même heure, une bombe lancée sur un poste d'observation de l'armée libanaise, proche de l'ambassade de France, a blessé un passant. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

Insolite manifestation d'opposition à Téhéran

Evénement sans précédent depuis la révolution, une mani-*festation pacifique contre le ré*gime de la République islamique d'Iran s'est déroulée à Téhéran le vendredi 5 août. Le défi a pris la forme d'un défilé de voitures circulant dans les beaux quartiers de la capitale.

L'Agence France-Presse rapporte que trois radios d'opposition, émettant à partir du territoire irakien, avait appelé la population à manifester à l'occasion de l'anniversaire de la Constitution monarchiste de 1907, qui avait été inspirée par celle de Belgique.

Ce sont des membres des classes moyennes ou aisées qui, en famille, ont sillonné les artères de la partie septentrionale de Téhéran, provoquant des embouteillages insolites car, en ce jour de congé hebdomadaire, le trafic est généralement très faible. *« C'est une manifestation »*, ont déclaré nombre d'automobilistes au représentant de l'A.F.P. Des sourires complices étaient échangés d'une voiture à l'autre, alors que les femmes, en tenue « islamique » — foulard, tablier, — portaient leurs bijoux et un lé-*ger maquillage, contraire aux rè*gles « islamiques » fixées par les autorités.

Cette manifestation symbolique des « taghoutis » (terme que les partisans de l'imam Khomeiny utilisent pour désigner la bourgeoisie contre-révolutionnaire) n'a pas été suivie dans les quartiers populaires du centre et du sud de la ville.

En fin de matinée, les forces de l'ordre — police, comités islamiques et gardiens de la révolution — ont convergé vers le nord de Téhéran pour « régler la circulation »...

Simultanément, le chef de l'Etat, l'hodjatoleslam Ali Khamenei annonçait à des dizaines de milliers de fidèles, au cours de la prière du vendredi, que l'armée islamique avait reconquis le mont Kermand qui surplombe la ville-garnison irakienne de Hadj-Omran, déjà occupée par les forces de Téhéran. Le gouvernement de Bagdad a admis le recul de ses troupes dans cette région.

SOIXANTE-TROIS MILLIONS D'ÉLECTEURS AUX URNES

La démocratie nigériane à l'épreuve

Pour la deuxième fois après treize années de pouvoir militaire, le Nigéria connaît la difficile, mais cruciale, aventure d'élections générales. Le samedi 6 août, 63 millions d'électeurs — chiffre officiel, très controversé dans un pays dont la population est évaluée à 83 millions d'habitants — votent pour élire un nouveau président. Pendant les quatre semaines qui suivront, il leur faudra choisir, tour à tour, des sénateurs, des gouverneurs, des représentants et des élus locaux.

Si le président sortant, M. Shagari, élu une première fois en 1979, demeure favori, il affronte quatre candidats, dont deux ne sont pas quantité négligeable, M. Azikiwe, et, surtout, le chef Awolowo, qui avait obtenu 29,9 % des suffrages voilà quatre ans, contre 33,7 % au vainqueur. En règle plus générale, du bon déroulement de cette épreuve électorale et de la victoire de M. Shagari dépend sans doute l'avenir du pays le plus peuplé d'Afrique noire et dont les finances — autrefois très prospères grâce au pétrole — sont, depuis un an, en piteux état.

Par le poids de son peuplement et un enrichissement très inégalement réparti mais fabuleux, le Nigéria s'est imposé au sud du Sahara, dans les années 70. Il se trouvait au-dessus de la mêlée, notamment au sein du mouvement panafricain, et projetait l'image d'un « Far-West » noir au développement sans doute anarchique mais sans réelles limites.

Mais le Nigéria avait réussi à surmonter deux difficultés de taille : d'abord, la sécession du Biafra et, par la suite, la remise du pouvoir par les militaires à des autorités élues. Il en connaît une troisième aujourd'hui : la mévente du pétrole — produit sur lequel le gouvernement a trop généreusement misé — plonge la fédération dans une récession qui ne facilite sûrement pas un jeu démocratique complexe et menace des équilibres bien précaires entre des ethnies qui ont du mal à cohabiter.

Pour l'instant, la campagne électorale engagée dès janvier a beau être agitée, elle n'a pas été trop violente puisque, dans un pays qui subit régulièrement de graves secousses (religieuses ou ethniques), elle n'a entraîné que la mort de vingt à soixante personnes. Les principaux candidats ont fourni un effort financier colossal pour gagner des suffrages, le pouvoir affichant une tolérance assez étonnante, surtout en Afrique, pour des oppositions qui ont eu parfois recours à l'insulte. La presse est demeurée libre, même quand Lagos a annoncé, la semaine passée, que les forces armées étaient consignées.

Un système présidentiel

Le Nigéria a adopté un système présidentiel de type américain, avec de sérieux correctifs. Le président, dont le mandat est de quatre ans, doit ainsi recueillir, pour être élu au premier tour de scrutin, non seulement la majorité relative des suffrages exprimés mais également 25 % des voix dans les deux tiers des États de la fédération, soit dans douze États sur dix-neuf.

Les candidats sont donc contraints d'élargir leur base ethnique. Le N.P.N. (parti national du Nigéria) du président Shagari est, avant tout, celui des musulmans Haoussa et Fulami du Nord. L'U.P.N. (Parti de l'unité du Nigéria) s'appuie, avant tout, sur les Ibos du Sud-Est en majorité favorables à son candidat, l'ancien président Azikiwe. Quant à M. Awolowo, son assise est solide, surtout chez les Yoroubas chrétiens de l'Ouest. Tous doivent tenter de grignoter l'électorat — ou, plus exactement, les clientèles — du voisin.

Ce schéma sans doute caricatural explique, en partie, l'intensité de la campagne et, surtout, la crainte de troubles avant le vote de ce samedi. Les électeurs se rendront dans quelque deux cent mille bureaux placés sous le contrôle des quatre-vingt-dix mille policiers — tous mobilisés — du pays.

Le président Shagari aurait pu être jugé, avant tout, sur le maigre bilan de son mandat. Les chutes considérables des recettes du pétrole ont fait virer la balance commerciale au rouge : très largement bénéficiaire en 1980 (11 milliards de dollars), elle accuse aujourd'hui un *déficit évalué à 8 milliards de dollars*. Le gouvernement a lancé, l'an dernier, un plan d'austérité qui a frappé de plein fouet une industrie choyée pendant plusieurs années, au détriment de l'agriculture.

Le Nigéria se trouve aujourd'hui dans la situation inconfortable d'un pays sans réserves de devises, dont l'industrie est à moitié paralysée et qui, d'exportateur, est devenu importateur de produits alimentaires. La mise en route d'une « révolution verte » et l'expulsion — dramatique — en janvier d'un million de travailleurs étrangers en situation illégale n'ont pas permis jusqu'ici de redresser la barre tout en ternissant — dans le cas de la deuxième mesure — l'image de marque du « géant de l'Afrique noire ».

Mais, curieusement, le président Shagari ne sera pas jugé sur un bilan négatif (dont il ne porte pas, il faut le souligner, toute la responsabilité). Les électeurs se déterminent plus par solidarité ethnique que par choix idéologique — les principaux candidats demeurant partisans de la libre entreprise. Les écarts, dans les résultats, dépendront aussi des marchandages de voix. La corruption, en effet, est assez généralisée pour que l'opposition ne puisse pas accuser l'administration d'en avoir l'apanage.

Une alliance électorale Awolowo-Azikiwe aurait pu mettre sérieusement en danger M. Shagari, mais les deux hommes ne sont pas parvenus à s'entendre. A moins de graves incidents, ou d'un retournement de dernière heure, le président sortant devrait l'emporter avec une avance assez confortable pour lui permettre de rejeter toute accusation de fraude. En cas de résultat serré — ou, *a fortiori*, d'échec de la coalition actuellement au pouvoir, — la démocratie nigériane risquerait d'en souffrir sérieusement car les militaires se sentiraient alors dans l'obligation d'intervenir pour assurer l'ordre public et, peut-être, la direction de l'Etat.

J.-C. POMONTI.

Le négociateur américain fait état d'une certaine « souplesse » soviétique aux négociations START de Genève

M. Edward Rowny, négociateur américain aux conversations START de Genève sur la réduction des armes stratégiques, a déclaré vendredi 5 août que, comme les Etats-Unis, l'U.R.S.S. « *a fait preuve de souplesse* », ce qui a permis d'« *avancer* » au cours de la dernière session des négociations qui s'est achevée mardi 2 août. Il a confirmé à Washington, à l'issue d'un entretien avec M. Reagan, que l'U.R.S.S. avait détaillé de nouvelles propositions au cours de cette cession, qu'il a présentée comme « *la plus significative jusqu'à présent* ». M. Rowny doit retourner à Genève le 4 octobre. Il a cependant laissé entendre qu'il n'attendait pas de « *réel mouvement* » dans les négociations START avant un accord dans les négociations distinctes sur les euromissiles. L'OTAN doit commencer en décembre le déploiement des Pershing-2 et missiles de croisière en l'absence d'un accord à Genève.

Interrogé sur les dernières propositions soviétiques, M. Rowny a affirmé que les Soviétiques « *ont donné le détail de limites catégorielles qui sont plutôt dans la trame de SALT-2* », l'accord signé en 1979. « *Cela n'entraînerait pas une réduction du potentiel de destruction de l'arsenal de l'U.R.S.S. ou du nombre de ses ogives nucléaires* », a-t-il poursuivi.

Selon des informations que M. Rowny n'a pas voulu confirmer, l'U.R.S.S. aurait proposé de limiter à mille deux cents le nombre de ses missiles intercontinentaux à tête multiple et de ses bombardiers stratégiques. Il a rappelé que la priorité pour les Etats-Unis est de parvenir à une réduction d'un tiers du nombre des ogives nucléaires dans chacun des arsenaux. Selon M. Rowny, l'U.R.S.S. *a reconnu qu'il n'est pas* suffisant de limiter le nombre de vecteurs mais n'a pas avancé de proposition chiffrée pour une réduction du nombre des ogives.

Le négociateur américain a souligné que la réduction du nombre d'ogives demeure l'« *élément central* » de la position américaine et que Washington est déterminé à réduire à terme la puissance de destruction de l'arsenal soviétique, qui, a-t-il dit, est « *trois fois supérieure à celle de l'arsenal américain* ». La « *souplesse* » dont a fait preuve l'U.R.S.S. porte sur des questions « *importantes* », mais pas « *centrales* » par rapport aux préoccupations américaines, a-t-il encore déclaré.

● A MOSCOU, M. Andropov a déclaré, le vendredi 5 août, que les négociations START de Genève étaient « *pratiquement au point mort* ». « *Les peuples d'Europe se trouvent confrontés à une situation très dangereuse qui menace la paix et leur avenir* », a dit M. Andropov, cité par l'agence Tass.

D'autre part, le chef du parti et de l'Etat soviétiques a reçu, vendredi 5 août, à Moscou, M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste portugais. MM. Andropov et Cunhal ont estimé, selon Tass, que « *les intérêts des peuples d'Europe et du monde exigent une riposte énergique à la politique agressive de l'impérialisme américain* ». — *(A.F.P.)*

● *La deuxième journée de la visite officielle à La Havane* du ministre français des relations extérieures, M. Claude Cheysson, a été marquée vendredi 5 août par un entretien de près de quatre heures avec M. Fidel Castro qui a repris le soir au cours du repas offert par la délégation française à ses hôtes cubains. — *(Corresp.)*

● *En dépit de certaines défaillances* manifestées au cours d'essais, le missile Pershing-2 fonctionnerait correctement dans 80 à 90 % des cas en temps de guerre, a affirmé, jeudi 4 août, le sous-secrétaire américain à l'armée de terre, M. James Ambrose. — *(A.F.P.)*

APRÈS LE COUP D'ÉTAT EN HAUTE-VOLTA

Le capitaine Sankara se défend d'être « un pion du colonel Kadhafi »

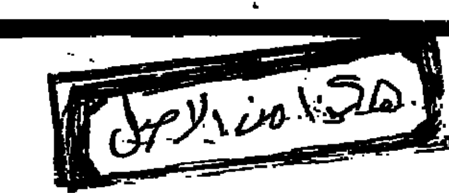
Le calme régnait, vendredi 5 août, à Ouagadougou après le coup d'État réussi, la nuit précédente, par le capitaine Sankara et les paracommandos venus de Po, à 165 kilomètres au sud de la capitale. Le couvre-feu n'a été maintenu que quelques heures. Le bilan provisoire des combats s'établissait toujours à cinq tués (trois civils et deux militaires). Les six ressortissants français blessés, dont un enfant de quatre ans, ont été évacués, par l'armée française, sur un hôpital de Dakar.

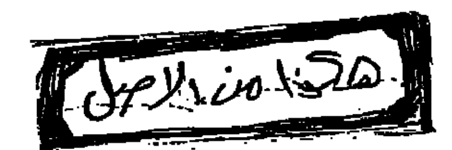
Le commandant Ouedraogo, ancien chef de l'État, et certains de ses collaborateurs ont été placés en résidence surveillée pour « *leur sécurité* ». Des centaines de jeunes gens ont fêté, vendredi matin, dans les rue de Ouagadougou, la victoire du capitaine Sankara, dont les paracommandos ont été appuyés par des sous-officiers de la gendarmerie, ainsi que par des avions et des hélicoptères de l'escadrille nationale. La garnison de Bobo-Dioulasso, deuxième ville du pays, se serait rapidement ralliée aux putschistes, dont les chefs sont, outre le capitaine Sankara, le commandant Lingani et les capitaines Compaore (commandant de la base de Po) et Henri Zongo.

« *Nous présenter comme des pions du colonel Kadhafi est aller trop vite en besogne* », a déclaré vendredi le capitaine Sankara sur les ondes de Radio-France internationale. Il a souhaité « *plus de compréhension et de futures rencontres* » avec les autorités françaises.

Pour sa part, l'agence libyenne de presse Jana s'est félicitée vendredi du « *soulèvement révolutionnaire populaire* » en Haute-Volta, estimant que la population voit dans le capitaine Sankara « *l'homme qui mènera la révolution populaire au progrès et libérera le peuple voltaïque des séquelles de la réaction et de l'impérialisme* ». L'agence Tass, de son côté, écrit que le jeune officier avait été révoqué de son poste de premier ministre en mai, « *au grand regret des militaires, des étudiants et d'autres couches de la population* ».

Le coup d'Etat semble, en revanche, susciter une vive inquiétude dans les milieux officiels de Côte-d'Ivoire, Etat frontalier de la Haute-Volta qui accueille plus d'un million de travailleurs voltaïques. — *(A.F.P., Reuter.)*





Etranger

MARINE DE GUERRE ET DIPLOMATIE

Au large du Quai d'Orsay...

La marine nationale n'est pas seulement l'instrument de la célèbre et menaçante « diplomatie de la canonnière ». Les escales dans les pays étrangers, toujours effectuées avec l'accord du Quai d'Orsay, sont l'occasion de subtils échanges de « signaux ». Un code très strict doit être observé lors des missions de « présence du pavillon ». Dernier refuge des bons usages et façon élégante de montrer sa force.

De notre correspondant

Alger. – « *Le capitaine de frégate, commandant l'escorteur d'escadre* D'Estrées, *prie Monsieur et Madame... de lui faire l'honneur de venir à un cocktail donné à bord. Quai d'Abbeville. Tenue de ville.* » Ce carton, frappé de l'insigne du bâtiment, a été envoyé à quelque quatre-vingts personnes choisies par le consul général de France à Alger et l'attaché naval près l'ambassade, quelques jours avant la deuxième escale d'un bateau de guerre français dans un port d'Algérie en 1983. Interrompues en 1975, ces escales ont repris en 1981 et se poursuivent au rythme de trois par an. Une preuve parmi d'autres des bonnes relations entre l'Algérie et la France.

« *L'escale est un acte politique* », savent les marins qui, même à terre dans des contrées plus ou moins paradisiaques, sont en service commandé. Acte accompli avec des degrés de solennité divers, selon qu'il s'agit d'escale « officielle », « non officielle » ou « de routine ». La reine Elisabeth à bord du *Britannia*, dans ce même port d'Alger, ou de Gaulle à bord du *Colbert* pour son périple en Amérique du Sud, faisaient évidemment des escales « officielles » suscitant les fastes d'une visite d'Etat. La subtile « escale non officielle » n'implique pas la présence d'aussi hautes personnalités, mais elle entre dans le cadre des relations d'Etat à Etat, et pas seulement de marine à marine.

La plus modeste « escale de routine » n'est rien moins que fortuite. Les quatre pays – Etats-Unis, U.R.S.S., Grande-Bretagne, France, – qui possèdent une véritable marine «océanique», c'est-à-dire capable de parcourir le globe, doivent bien sûr trouver des points de mouillage pour le ravitaillement. Mais les contraintes de cet ordre diminuent avec le progrès technique. Au fil des âges, la notion d'escale, découlant de la nécessité de se reposer et de s'approvisionner chez des amis, a donc évolué. Aujourd'hui, l'escale, même dite « de routine », est avant tout une mission de « présence du pavillon » dans un pays choisi.

Une visite opportune ?

Ce choix est toujours une décision gouvernementale qui passe par le ministère des relations extérieures. L'état-major de la marine élabore un plan d'ensemble et le transmet au Quai d'Orsay, qui juge de son opportunité cas par cas. Les marins, qui tiennent des « archives sur la qualité d'accueil de chaque port », peuvent avoir des préférences, mais ils prennent en compte la nécessité de respecter un équilibre entre pays d'une même région.

Présentée en moyenne un mois à l'avance, la demande d'escale est agréée par le gouvernement du pays hôte et notifiée par voie officielle. Il arrive qu'il y ait des refus sans équivoque. Depuis les événements d'Afghanistan, Paris a suspendu les relations d'escales de bâtiments de guerre soviétiques en France et français en U.R.S.S. D'autres refus sont enrobés de considérations d'opportunité sur la date et le lieu. Tout l'art est alors de saisir s'il s'agit d'un veto politique ou d'un réel empêchement momentané. Une fois la décision prise aux échelons politiques, l'attaché naval, qui joue un rôle de conseiller technique, s'emploie à ce que tout se passe au mieux, compte tenu de sa connaissance des besoins du bâtiment qui va mouiller et des us et coutumes du pays d'accueil.

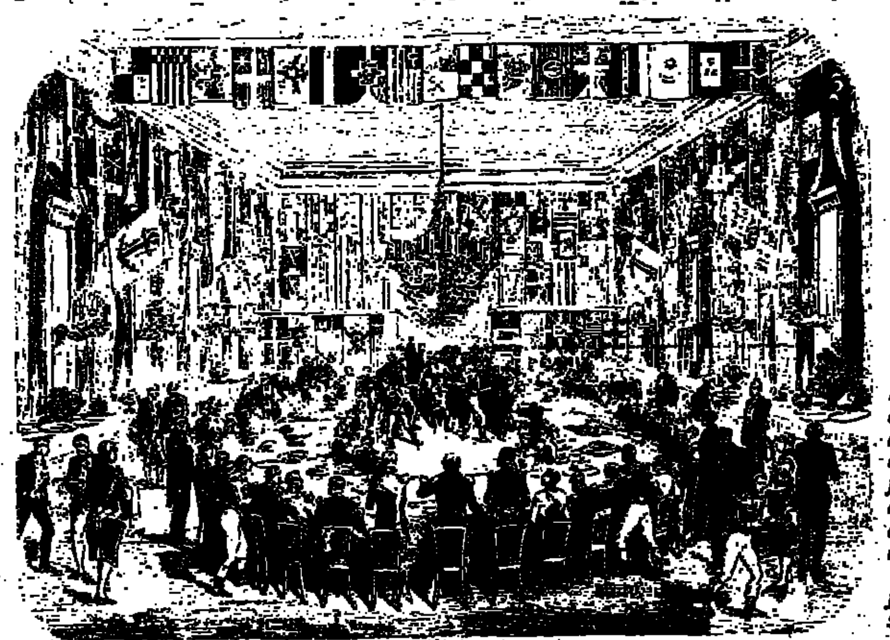
Lors de l'escale du *D'Estrées* à Alger, le commandant attendait à la coupée une trentaine de militaires algériens, un nombre égal d'attachés militaires étrangers avec leurs épouses, une dizaine de civils algériens conviés à titre individuel. Si l'escale n'avait pas été classée « de routine », malgré sa préparation minutieuse et son caractère diplomatique évident, il y aurait eu des responsables civils algériens ès qualités et des ambassadeurs étrangers.

Les autres invités appartenaient à la communauté française d'Algérie. Une occasion de respirer l'air du pays, le bateau étant évidemment territoire national. Amarrés au quai d'un port musulman, on déguste des cochonnailles au « *carré* ». Les Américains ont moins de chance. Souvenir du temps de la prohibition, l'alcool est toujours interdit à bord des unités de l'U.S. Navy...

Une occasion surtout de découvrir les usages immémoriaux d'une arme qui ne badine pas avec l'étiquette. Une Mercedes débarque sa cargaison d'attachés chinois en uniforme réglementaire. Dès qu'ils commencent leur ascension vers le pont, c'est le « salut au sifflet ». Il y a bien longtemps, on hissait les personnages importants à bord avec des cordages. La manœuvre, plus ou moins délicate selon les corpulences, était commandée au sifflet. L'usage est resté de donner de cet instrument pour saluer les officiers et les autorités officielles lorsqu'ils franchissent la coupée, la longueur de chaque modulation étant fonction du rang ou du grade.

« *A partir du moment où un pays envoie un bateau de guerre en escale chez nous, ou nous accorde un droit d'escale, il entre dans un club. On peut donc s'attendre qu'il respecte les règles de ce club* », explique un officier de marine. C'est l'œil aux aguets qu'on entre dans un port. Tout a un sens, rien n'est fortuit. Le grade de l'« *officier de liaison* », qui prend en charge dans son pays le bâtiment dès qu'il se présente, est un premier signe de la chaleur de l'accueil. L'emplacement affecté au navire en est un autre. « *Le quai d'Abbeville, à Alger, c'était tout à fait amical. Sans compter qu'ils avaient envoyé un bateau pour nous accompagner à l'entrée du port, alors que rien ne les y obligeait pour ce type d'escale* ».

Principe fondamental du cérémonial : la réciprocité. Tous les pays ne sont pas en mesure de « rendre » les escales que font chez eux les marines océaniques. Mais chacun est tenu de ne jamais demeurer en reste d'amabilités sur son propre territoire. Jamais un équipage ne descend à terre avant la visite du commandant à l'autorité maritime du pays hôte. Il serait du plus mauvais goût que cette visite fût rendue par un officier d'un grade inférieur à celui du « *maître après Dieu* » à bord. L'application la plus évidente du principe de réciprocité est le « salut à la terre » décrit par le règlement : vingt et un coups de canon tirés « après s'être assuré que ce salut sera rendu *IMMÉDIATEMENT ET COUP POUR COUP* ». Rien de plus instructif, en matière d'étiquette, que la lecture du *Bulletin officiel des armées* consacré au « *cérémonial dans les forces maritimes et à bord des bâtiments de la marine nationale* ». L'édition remise à jour en 1981 contient encore une circulaire, en date du 24 mars 1938, faisant « *obligation au capitaine du bâtiment de commerce de prendre contact avec le commandant du bâtiment français à l'étranger, obligation justifiée par la nécessité de mettre à profit toutes occasions d'échanger des informations utiles* ».



Dessin de FRANCHINI.

Dîner offert aux officiers de la députation de la marine française, au collège de l'Arsenal de Portsmouth. (L'Illustration, *journal universel, 1863.*)

De nos jours, l'escale a le plus souvent cessé d'être l'événement mondain dont les gravures d'époque témoignent de la magnificence, surtout entre pays dotés d'une marine océanique. Des considérations plus « terre à terre » prédominent quand un bâtiment français visite un pays qui peut devenir un client. « *L'aspect promotion industrielle n'est pas à négliger*, raconte un officier bon connaisseur de l'Amérique latine. *J'ai vu des experts du pays hôte partir en mer avec nos marins pour une démonstration en milieu naturel. Bien entendu, on espère que des commandes s'ensuivront.* »

La force et les petits fours

Arrive-t-il que certains hôtes veuillent en voir davantage que ce qu'on souhaite leur montrer ? Tous les marins se souviennent de l'affaire Crabb, ce plongeur de combat britannique disparu au cours d'une « mission d'observation » de la coque d'un croiseur soviétique en escale au Royaume-Uni, dans les années 50. Cependant, s'ils admettent à regret qu'il y a eu des cas de tentative de sabotage, ils ne paraissent pas obnubilés par l'espionnage.

Après avoir indiqué que des précautions sont prises, que « *des caches sont parfois placés sur certains cadrans* », un officier, souvent reçu sur des bâtiments étrangers, résume bien l'esprit qui anime un commandant dont l'unité mouille à l'étranger : « *Si on fait une escale, c'est qu'on est là, pour être vu. La qualité de notre matériel fait qu'on a plutôt intérêt à le montrer qu'à le cacher. Le véritable secret n'est pas dans les caractéristiques de ce matériel – divulguées par les publications spécialisées – mais dans la technique et l'intention d'emploi. Tout le principe de la force est qu'il faut que les autres sachent qu'elle existe* ». Est-il façon plus exquise de faire passer le message que de l'enrober de petits fours ?

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Aide-mémoire pour curieux d'Asie

Le métier de journaliste exige de nombreuses qualités. L'une d'entre elles consiste à comprendre à demi-mot que l'on est indésirable là où l'on voudrait aller. En Asie, terre d'antique courtoisie, les officiels savent manier l'euphémisme et la litote pour faire comprendre au visiteur qu'il ferait mieux de s'abstenir.

De notre correspondant

Bangkok. – Un voyage d'information au Cambodge, au Laos ou au Vietnam ne s'improvise pas, surtout si le solliciteur a la malchance d'être né citoyen d'un pays capitaliste et le mauvais goût de mettre en doute les vertus du socialisme scientifique. Comme ils ne peuvent vivre à longueur d'année sous le regard de laudateurs attitrés dont les témoignages sont autant de plaidoyers, les responsables indochinois sont contraints de faire la part du feu et d'inviter au compte-gouttes les observateurs de l'autre camp dont ils peuvent espérer quelque indulgence.

Pour limiter les risques, priorité est en général donnée, hors du monde des sympathisants, à certains journalistes de « *pays capitalistes amis* », catégorie dans laquelle les autorités locales classent la France depuis le 10 mai 1981. Il est clair aussi que de nouvelles têtes ont la préférence sur les vieux habitués de la scène indochinoise, et qu'à cet égard un deuxième voyage est plus difficile à organiser si les conclusions du premier n'ont pas été jugées suffisamment « *positives* ».

Puisque, *a priori*, le visiteur capitaliste cherche à voir et à savoir beaucoup plus que ne le souhaitent ses hôtes, la règle du jeu consiste à décourager ses impatiences, ses irritations et ses curiosités malsaines sans avoir l'air de lui opposer des fins de non-recevoir brutales et définitives. Contrarié et navré, le guide-interprète du ministère du ministère des affaires étrangères qui doit faire rapport à ses chefs sur le comportement de ceux que l'on confie à sa garde est là pour expliquer l'inexplicable, excuser l'inexcusable.

Personne n'est vraiment dupe de ces artifices. Le visiteur a tôt fait de décoder le langage particulier de ses interlocuteurs et de mesurer ainsi les chances qui lui seront offertes de lever un petit coin du mystère indochinois.

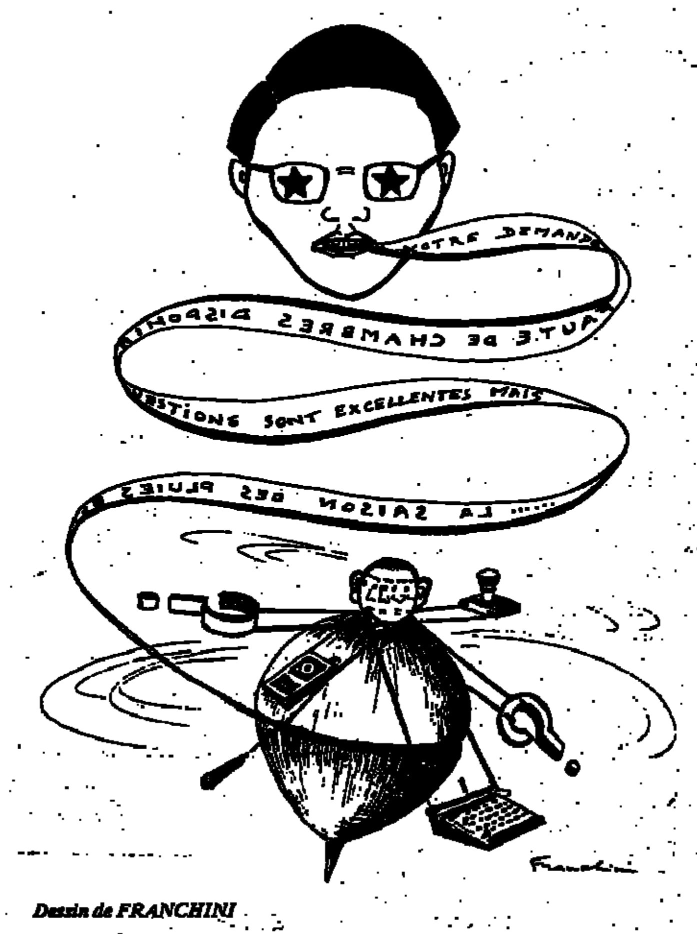
Voici un petit aide-mémoire qui peut vous être utile si, solliciteur de visa et curieux de profession, vous souhaitez expliciter les réponses de vos futurs hôtes.

« Faute de chambres d'hôtel »

1 – Vous vous inquiétez du sort qui a été réservé à votre demande de visa.

« *Nous ne trouvons aucune trace de votre dossier : pourriez-vous renouveler votre demande ?* » N'insistez pas outre mesure, vous plaideriez une cause perdue.

« *Nous avons beaucoup de demandes à satisfaire : il faut attendre votre tour.* » Sachez que, sauf imprévu, personne ne s'avisera de « déterrer » votre dossier.



Dessin de FRANCHINI

« *Nous sommes dans l'impossibilité de vous recevoir pour le moment, faute de chambres d'hôtel disponibles.* » Prenez votre mal en patience : les circonstances ne permettent pas encore d'honorer votre demande.

« *Laissez-nous le temps de préparer votre programme : on ne peut tout de même pas vous abandonner à vous-même.* » Ayez confiance, le principe de votre visite est acquis.

« *Je n'y vois pour ma part aucune objection, mais c'est le chef de mon département de presse qui bloque votre demande.* » Ne vous inquiétez pas de cette réponse du ministre des affaires étrangères, ce n'est qu'une ultime manœuvre de retardement.

« Vos questions sont excellentes »

2 – A pied d'œuvre, vous attendez de connaître votre emploi du temps.

« *Indiquez-nous par écrit qui vous souhaitez rencontrer et où vous désirez aller.* » Impossible d'échapper à cet exercice de style, même si votre programme est déjà arrêté dans ses moindres détails.

« *Les questions posées au premier ministre sont excellentes et font bien le tour des problèmes.* » Méfiez-vous : il est à peu près certain que ces dites questions sont jugées inopportunes et inamicales et qu'elles resteront sans réponse.

« *Le ministre est en province... à l'étranger... en séminaire de travail.* » Il y a de bonnes raisons de penser que vous n'êtes pas le genre de visiteurs que ce dignitaire est habitué ou autorisé à recevoir.

« *Nous sommes désolés de la lenteur avec laquelle s'organise votre séjour, mais vous savez ce que c'est, la paperasserie et la bureaucratie.* » Ne vous y trompez pas, il s'agit souvent d'une lenteur calculée, destinée à domestiquer vos ardeurs intempestives.

« *Nous regrettons que les autorités provinciales compliquent votre voyage : malheureusement, nous n'y sommes pour rien, elles sont maîtres du jeu.* » Croyez-le, la déconcentration du pouvoir n'a d'autre réalité que celle de brider vos élans.

« *Quel dommage que vous ne puissiez pas prolonger de quelques jours votre séjour : vous auriez pu rencontrer le ministre et aller en province.* » Sachez-le, cette offre de dernière minute ne vous sera faite que si les autorités locales ont acquis l'intime conviction que vous ne modifierez plus vos plans de voyage.

3. – Votre voiture suit un cours parfois inattendu.

« *La voiture de service vient de tomber en panne.* » Heureux « incident » technique !

« *A cause des pluies, les vols sont incertains et les routes impraticables : revenez donc à la belle saison : vous pourrez aller où vous voulez.* » Partie remise, partie perdue.

« *Impossible de longer la frontière chinoise, car les soldats de Pékin risqueraient de vous prendre pour un Russe.* » Tragique méprise.

« *Les miliciens en armes qui vous accompagnent pourraient fort bien ne pas être là, mais c'est l'habitude.* » Mauvaise habitude.

« *Nous ne sommes finalement pas en mesure d'assurer votre sécurité à cent pour cent : s'il y avait le moindre incident vous en feriez des gorges chaudes.* » Attention au qu'en-dira-t-on.

« *Vous avez eu une journée très fatigante : demain, on se lève tôt et le programme est chargé. Au lieu de sortir en ville, vous avez intérêt à aller vous coucher.* »

Bonne nuit les petits curieux...

JACQUES DE BARRIN.



L'île de Man : près de la reine et loin du fisc...

Il existe en mer d'Irlande une île autonome dotée d'un antique Parlement et ne voulant connaître à Londres que la seule reine Elizabeth. Mais la grande affaire des Mannois, c'est de tenir le fisc britannique à distance. Ils y parviendraient plus aisément si leurs banques ne commençaient pas à battre de l'aile.

De notre envoyé spécial

Douglas (île de Man). – Le petit train à voie étroite cahote à 30 kilomètres/heure à travers les collines, de Douglas vers Castletown, l'ancienne capitale. La locomotive à vapeur a reçu un récent coup de peinture, mais une plaque atteste son origine : Manchester 1870. Sur la promenade du front de mer, à Douglas, les tramways tirés par des chevaux ont fêté leur centenaire en 1980. Et chaque 5 juillet, depuis un millier d'années, le Parlement – ou Tynwald (du viking *Thing Vôllr*, champ de l'assemblée) – se réunit sur une colline en présence du lieutenant-gouverneur représentant la reine d'Angleterre et de tous les notables de l'île vêtus de costumes chamarrés, pour proclamer, en manx et en anglais, les nouvelles lois.

Les impôts qui n'existent pas

L'île de Man se flatte de posséder l'un des plus vieux Parlements du monde, dont l'existence ne fut interrompue ni par des guerres ni par des révolutions. Cette passion de l'histoire, cette attention portée aux choses anciennes, que le tourisme a sans doute encouragées, feraient vite classer cette petite île de soixante mille habitants, perdue dans la mer d'Irlande, autonome par rapport au Royaume-Uni et fière de l'être, au rang des archaïsmes. Erreur. Les Mannois n'ont pas à rougir de leur histoire : n'ont-ils pas été les premiers à accorder aux femmes le droit de vote à des élections parlementaires, dès 1881 ? Aujourd'hui, l'île n'est pas seulement un État miniature où les touristes viennent retrouver les délices d'un mode de vie suranné. C'est, d'abord, une place financière internationale – les Mannois n'aiment pas le label de « paradis fiscal », même s'ils ne peuvent pas se plaindre de crouler sous les impôts. Certes l'île n'est pas aussi connue dans cette fonction que ses rivales anglo-normandes, mais elle ne se trouvait pas mal de ne pas trop faire parler d'elle, jusqu'au jour où le malheur est arrivé. Les autorités ont d'abord cru pouvoir circonscrire les dégâts. Début 1982, la Saving and Investment Bank était en cessation de paiement. Le gouvernement était prêt à faire un effort pour la renflouer, mais il ne s'agissait pas seulement d'un problème passager de trésorerie. Quelques mois plus tard, une autre banque s'écroulait : l'International Finance and Trust Company faisait subir à quelques centaines de petits déposants une perte globale de 20 millions de livres. La crédibilité de l'île de Man en tant que place *financière internationale* était mise à rude épreuve. En ces temps de crise, même les paradis fiscaux ne sont pas épargnés.

Le gouvernement de Douglas a essayé de colmater la brèche. Dans ce microcosme où la House of Keys – sorte de Chambre des communes – de vingt-quatre membres ne connaît ni majorité ni opposition, l'affaire a pris une dimension politique incongrue. La presse locale estimait que seule une enquête publique sur les éventuelles erreurs du gouvernement pouvait rétablir la confiance. Les malheureux créanciers des deux banques en déconfiture allaient même jusqu'à poursuivre en justice les autorités, coupables, selon eux, de négligence.

Les hommes politiques insulaires *découvrent en effet un peu* tard que, comme le dit le docteur Mann, chirurgien à Douglas et ministre des finances, « *mieux vaut une croissance modérée avec des contrôles stricts que rapide grâce au laxisme* ». Quand, dans les années 60, ils avaient voulu attirer les banques, les sociétés financières et les compagnies d'assurances, ils ne s'étaient pas montrés très regardants. Traditionnellement vouée à l'agriculture et au tourisme, l'île était en déclin. Le revenu national baissait, la population diminuait, les jeunes partaient. En 1830, la Steam Packet Company avait ouvert la ligne maritime régulière entre Liverpool et Douglas, qu'elle exploite encore aujourd'hui, mais les touristes venus des centres industriels britanniques, qui dès la fin du siècle dernier avaient fait la richesse de l'île, préféraient depuis la fin de la guerre les voyages organisés vers l'Europe du Sud.

L'avenir est à la finance. Un taux unique d'impôt est institué à 20 %, une vieille loi sur l'usure est abolie ainsi que le prélèvement sur les intérêts versés aux non-résidents. « *Il est plus éclairant d'énumérer les impôts qui n'existent pas* », dit M. Dawson, trésorier de l'île : pas d'impôt sur les sociétés, sur le capital, les grandes fortunes, pas de droits de succession, etc. Le résultat est à la hauteur des espérances : une cinquantaine de banques, dont certaines sont les filiales de grands établissements britanniques, s'installent – voisinage symbolique ? – dans les rues de Douglas jouxtant le Parlement, suivies d'une quarantaine de sociétés financières et d'une vingtaine de sociétés d'assurances. En dix ans, les profits des banques *se sont multipliés* par huit, contre deux et demi pour le revenu national. Les dépôts, qui atteignent aujourd'hui 1,2 milliard de livres, ont triplé depuis 1979, alors qu'ils n'augmentaient que de 70 % en Grande-Bretagne. Le fisc anglais n'est pas habilité à mettre son nez dans les comptes ouverts sur l'île, et comme la circulation des capitaux entre le Royaume-Uni et Man est libre...

Les autorités s'avisent, certes, qu'un minimum de contrôles est indispensable. En 1975, le *Banking Act* subordonne l'ouverture d'un établissement à l'obtention d'une licence et fixe quelques règles élémentaires de bonne gestion, renforcées au lendemain de la première faillite. Avant même cet « *accident* », *insiste le docteur* Mann, le gouvernement avait refusé des licences à des petites banques ne bénéficiant pas du soutien d'institutions d'envergure internationale. Ces bonnes intentions n'ont guère été suivies d'effets, car l'administration mannoise ne disposait pas du personnel nécessaire pour faire respecter les règlements ni pour exploiter les données comptables dorénavant exigées des banques : « *Il était plus facile d'obtenir une licence pour ouvrir une banque qu'une autorisation pour vendre des glaces sur la promenade* », a lancé un petit industriel de Birmingham à l'assemblée générale des déposants d'une banque en faillite.

Aux grands maux les grands remèdes. Le gouvernement mannois a publié dans les journaux britanniques une offre d'emploi pour le recrutement d'un inspecteur des finances ayant la charge de contrôler les banques. Malheureusement, le salaire offert, confortable selon les normes locales, *mais modeste pour* le Royaume-Uni, n'a attiré aucun candidat sérieux. Les autorités ont fait appel à deux hauts fonctionnaires de la Banque d'Angleterre qui, pendant trois mois, ont examiné la situation du secteur financier et proposé des réformes.

La mission de la Banque d'Angleterre *était strictement limitée* et ses hauts fonctionnaires tenus au secret : pas question pour eux d'aller raconter au fisc britannique ce qu'ils auront appris sur certains comptes. La confiance implique aussi la discrétion.

Une langue pour soixante personnes

Pour l'amour-propre national, c'est sans doute dur d'avoir été obligé de se retourner vers la puissance tutélaire britannique. Les partisans d'une indépendance totale ont beau être très minoritaires, et le manx une langue en voie de disparition – *parlée seulement par une soixantaine* de personnes, – les habitants de l'île tiennent à leur statut particulier. « *Man n'appartient pas et n'a jamais appartenu au Royaume-Uni* » : la phrase ouvre tout exposé sur l'île. Elle a son Parlement, son gouvernement, ses lois soumises à ratification royale ; elle frappe sa monnaie, qui a la même valeur que la monnaie britannique. Occupée par les Vikings pendant quatre cents ans, elle a été ballottée entre les royaumes d'Angleterre et d'Ecosse avant de devenir, au dix-huitième siècle, une dépendance de la couronne britannique. Elle ne reçoit aucune subvention du gouvernement de Londres mais verse au contraire une participation aux frais de la défense et de la représentation à l'étranger.

Liée à la Grande-Bretagne par une union douanière, elle est associée au Marché commun depuis le 1er janvier 1973, date de l'adhésion britannique. Elle ne verse rien au budget communautaire et se flatte de ne rien en recevoir. Son gouvernement envisage de rompre la communauté monétaire avec le Royaume-Uni pour ne pas subir les conséquences négatives d'un éventuel rétablissement du contrôle des changes, pour le cas ou un autre gouvernement arriverait au pouvoir à Londres. Malgré les petits incidents de parcours, sa vocation, c'est la libre circulation des capitaux, tout à fait conforme à sa tradition universelle : du plus haut sommet de l'île, le mont Snaefell (621 mètres), six royaumes s'offrent, affirme le dicton, à la contemplation : ceux d'Angleterre, d'Irlande, d'Écosse, de Galles, de Man lui-même... et le royaume des cieux.

DANIEL VERNET.

Dessin de SERGUEI.

A travers le monde

Ghana

● SEIZE CONDAMNATIONS A MORT. – Accusés d'avoir essayé de renverser le gouvernement par la force en juin dernier, seize Ghanéens ont été condamnés à mort, jeudi 4 août, par le tribunal d'Accra. Trois seulement des seize accusés étaient présents à l'audience publique. Les autres ont été jugés par contumace. Un autre accusé a été condamné à dix ans de prison et quatre acquittements ont été prononcés faute de preuve. Les dirigeants de la tentative de coup d'État avorté du 19 juin – le lieutenant-colonel Ekow Bednnis, le lieutenant Kenneth Korah, le sergent Abdul Malik et le caporal Carlos Haïbu Gyiwah – figurent parmi les condamnés à mort. – *(Reuter.)*

R.F.A.

● PRÉLUDE A L'AUTOMNE PACIFISTE. – Plusieurs centaines de pacifistes s'apprêtent à perturber le plus vaste salon aérien d'Europe qui a lieu dimanche 7 août sur la base américaine de Ramstein. Après l'action spectaculaire de M. Schwalba-Hoth, député écologique de Hesse, qui avait aspergé de liquide rouge sang un militaire américain lors d'un cocktail, les Verts ont annoncé une série d'autres actions. Ils ont appelé les contribuables à déduire de l'impôt dont ils sont redevables un tiers correspondant à la part des dépenses d'armement. Ils ont annoncé qu'un millier de personnes observeraient, à partir de ce samedi, quatre jours de jeûne par solidarité avec les neuf personnes qui commencent une grève de la faim illimitée à Bonn, Paris et Oakland. Enfin, plusieurs personnalités, dont M. Heinrich Albertz, ancien bourgmestre de Berlin-Ouest, et les écrivains Heinrich Böll et Gunther Grass, ont annoncé qu'ils participeraient au blocus de plusieurs bases américaines, prévu pour la fin de ce mois. – *(A.F.P., Reuter, UPI)*

Turquie

Trois grévistes de la faim seraient morts dans une prison d'Istanbul

Les détenus de Metris, principale prison militaire d'Istanbul, ont mis fin jeudi 4 août à une grève de la faim commencée le 8 juillet. Le mouvement, qui regroupait au départ deux mille cinq cents prisonniers selon les parents des détenus, se poursuivait cependant vendredi dans d'autres prisons, à Istanbul et dans plusieurs autres villes. Selon les familles, trois prisonniers seraient morts à Metris et une soixantaine auraient été hospitalisés dans un état proche du coma.

Cet arrêt du mouvement auquel participait notamment M. Abdullah Basturk, ancien président de la centrale syndicale interdite DISK, a surpris les parents des prisonniers. « *Il a dû se passer quelque chose à Metris. Des cris ont été entendus dans la nuit de jeudi* », a déclaré l'un d'eux à l'A.F.P. Depuis le début du mouvement, plusieurs parents qui tentaient d'obtenir des renseignements aux abords des prisons ont été arrêtés.

Le mouvement de soutien aux prisonniers turcs s'est cependant étendu dans plusieurs pays européens. A Paris, une quinzaine de personnes de nationalité turque ont commencé une grève de la faim jeudi, devant l'église Saint-Merri dans le quatrième arrondissement. En Suisse, quatre-vingts Turcs ont engagé le même mouvement dans les villes de Bâle, Berne, Genève et Winterthur. Au Danemark, une vingtaine de Turcs ont cessé de s'alimenter depuis jeudi, et une manifestation de Danois a eu lieu devant l'ambassade de Turquie. Quatre cent cinquante personnes poursuivent leur grève de la faim en République fédérale où le mouvement de soutien a commencé.

D'autre part, à Strasbourg, le président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, M. Karl Ahrens, a lancé un appel urgent au chef de l'Etat turc pour que soit « *allégé le sort des prisonniers de conscience et sauvés ceux qui poursuivent la grève de la faim dans les prisons* ». Les prisonniers réclament notamment l'arrêt des tortures, des pressions et des chantages et la suppression des cellules d'isolement.

Belgique

Trois militaires reconnaissent être les auteurs de l'attentat de Fouron-le-Comte

De notre correspondant

Bruxelles. – Trois militaires de métier – un sergent, un caporal et un soldat, – tous âgé de moins de vingt et un ans, ont reconnu, vendredi 5 août, être les auteurs de la fusillade contre les clients d'un bar de Fouron-le-Comte, qui avait fait six blessés, dont l'un grièvement, dans la nuit du 29 au 30 juillet *(le Monde* du 2 août). Selon la police, ces hommes seraient « *proches du V.M.O.* » (Vlaamse Militanten Orde), une organisation extrémiste flamande dissoute en mai dernier.

Après une série d'expéditions du V.M.O. dans les Fourons (une enclave francophone en territoire flamand), plusieurs actions en justice avaient été engagées contre l'organisation, et la cour d'appel de Gand avait finalement considéré que le V.M.O. constituait une milice privée, interdite par une loi de 1934.

Reste à savoir si les trois militaires ont agi de leur propre initiative. S'il s'avérait qu'ils ont été encouragés par les dirigeants de l'organisation dissoute, la tension pourrait devenir préoccupante dans la région et dans tout le pays. – J. W.

Pologne

M. Walesa exige l'application des accords de Gdansk

Varsovie *(A.F.P., A.P.)*. – M. Lech Walesa a adressé, jeudi 4 août, une déclaration solennelle aux autorités polonaises, leur demandant de mettre en application le contenu des vingt et un points des accords de Gdansk et d'annuler toutes les restrictions aux libertés, que « *les travailleurs n'accepteront jamais* ». Le dirigeant ouvrier accuse le pouvoir d'avoir violé les accords légalement signés en août 1980 et d'avoir fait revenir le pays, au moyen des nouvelles lois répressives, aux pires moment des années staliniennes, avant 1956.

Se demandant ce qui subsistait des accords de Gdansk, M. Walesa a dit : « *La messe radiodiffusée le dimanche et des mots creux sur le bon droit des travailleurs à manifester en 1980. Tout le reste a été traité comme un chiffon de papier.* » « *Les beaux mots combinés à la privation de droits de plus en plus nombreux ne mènent nulle part* », a-t-il ajouté.

« *Je m'adresse*, a-t-il poursuivi, *à vous tous qui nous avez* [les dirigeants de Solidarité] *mandatés et soutenus pour qu'à l'occasion du troisième anniversaire des accords vous transmettiez vos points de vue à ceux qui avaient garanti la réalisation de ces accords.* »

Le président du syndicat libre hors la loi appuie ainsi, sans avoir à le mentionner, l'appel au boycottage des transports lancé pour le 31 août par la T.K.K. (direction clandestine de Solidarité animée par M. Zbigniew Bujak). Il laisse, comme elle, à chacun le choix du mode de protestation. Enfin, se déclarant convaincu que l'entente « *est nécessaire et possible* » et que les travailleurs « *ne quitteront jamais la voie d'une lutte pacifique pour leurs droits* », M. Walesa conclut en appelant le pouvoir à proclamer une amnistie générale et non limitative, à rétablir le pluralisme syndical et, enfin, « *à distribuer avec justice* » le produit de l'activité des Polonais.

Les manœuvres américaines ont commencé au Honduras

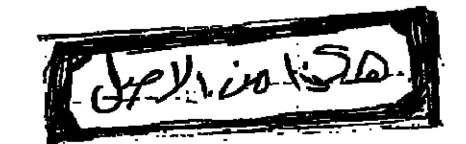
(Suite de la première page.)

A Managua, les autorités nicaraguayennes ont dénoncé vendredi des plans attribués à la CIA selon lesquels, avec l'appui de l'armée hondurienne et d'un conseiller argentin, aurait été préparé l'assassinat du « coordonnateur » de la junte sandiniste, le commandant Daniel Ortega, tandis que de nouvelles attaques dirigées contre le pays seraient mises sur pied. Le chef des services de renseignements du ministère de la défense, le commandant Julio Ramos, a présenté à l'appui de ces accusations une série de photographies de dirigeants de la force démocratique nicaraguayenne (FDN), d'anciens gardes somozistes, posant aux côtés de militaires honduriens de haut rang, ainsi que des passeports argentins utilisés par des membres de ces organisations.

Le commandant Ramos a affirmé, d'autre part, que l'opposition armée prépare une nouvelle invasion dans le nord du Nicaragua, coïncidant avec les manœuvres militaires américano-honduriennes. Il a indiqué qu'« *environ 1 200 contre-révolutionnaires, opérant à partir de bases établies au Honduras, sont d'ores et déjà prêts à procéder à des incursions en territoire nicaraguayen* », et a accusé la C.I.A. et l'armée hondurienne « *de participer activement à ces plans* ».

● *Le prêtre français, Jean-Marie Mondet*, détenu depuis deux semaines par les autorités péruviennes, qui le soupçonnent d'être lié aux activités de la guérilla, a été conduit vendredi 5 août devant un juge d'instruction. Le prêtre, âgé de soixante et un ans, a déclaré qu'il rejetait les accusations portées contre lui. Il précise qu'il s'est consacré à la vente de livres à caractère culturel depuis onze ans, afin de contribuer à l'éducation du pays, où il est établi depuis une trentaine d'années. – *(A.F.P.)*

● *Le gouvernement chilien* a interdit l'entrée du pays à deux membres italiens du Parlement européen, MM. Guido Santi et Pancracio Di Pascuali, également membres du parti communiste italien. Deux autres représentants de la même délégation européenne, qui effectue une tournée en Amérique latine, Mme Maria Antonieta Macciocchi et le Belge Hermes Glinne (socialistes), n'ont pas été refoulés. – *(A.F.P.)*



France

LA TUERIE AU SOFITEL D'AVIGNON

« Dommage que je n'aie plus eu de cartouches »

De notre envoyé spécial

Cent cinquante policiers sont mobilisés pour retrouver le ou les complices de Jean Roussel, l'un des auteurs présumés de la tuerie du Sofitel d'Avignon. Il a été arrêté aussitôt après l'assassinat de quatre employés et de trois clients de l'établissement, vendredi 5 août. Les enquêteurs paraissent penser que Roussel était accompagné de deux autres malfaiteurs puisque trois armes ont été retrouvées (le Monde du 6 août). Son frère Vincent, avec lequel il avait commis un hold-up dans le passé, a été interpellé ainsi qu'un frère cadet, Denis.

Avignon. – Au troisième étage du commissariat de police d'Avignon, Jean Roussel n'avait toujours pas fléchi devant les policiers, samedi matin 6 août, après vingt-quatre heures de garde à vue. Le sang des victimes qui maculait le jean dont il était vêtu au moment de son arrestation est la plus terrible preuve qui l'accuse. Mais il s'est buté comme s'il n'avait plus rien à perdre, qu'il avoue ou non. Les policiers le décrivent comme un homme agressif et hargneux. « *Un fauve* », n'hésite pas à dire le commissaire divisionnaire Georges Delpérier, directeur des polices urbaines du Vaucluse, sur lequel le malfaiteur s'est jeté dans un accès de rage, vendredi, en début d'après-midi, au cours de son audition.

Jean Roussel a suivi, en fait, l'itinéraire classique de la délinquance, qui, d'étape en étape, conduit à la perversité, à la violence et au crime. Né en 1945 en Avignon, il est issu d'une famille de marginaux dont plusieurs membres ont eu des démêlés avec la justice. Des Roussel, on ne sait rien ou presque ou l'on ne veut rien savoir à Barbentane (Bouches-du-Rhône), gros bourg de trois mille habitants, à quelques kilomètres au sud d'Avignon, où ils se sont installés il y a une trentaine d'années. Le père, Jean, dit Jeannot, dont les activités n'ont jamais bien été définies, a construit, loin du centre de la commune, une maison de bric et de broc, dans une carrière désaffectée. Une sorte de repaire, fermé par une méchante barrière en bois, dont les voisins se sont toujours tenus éloignés. Jean Roussel, l'aîné de cette famille particulière, a deux frères, Roger et Vincent, et deux sœurs, Mireille et Denise, tout aussi bannis que lui dans la mémoire des habitants de Barbentane.

Son « pedigree » pénal commence par une condamnation du tribunal correctionnel de Nîmes, en 1971, pour de petits hold-up et une tentative de cambriolage contre le Crédit agricole d'Aramon, dans le Gard. Il récidivera deux ans plus tard, toujours dans son fief de la région avignonnaise, en commettant un hold-up contre une banque de Morières-lès-Avignon (Vaucluse). Puis, en 1974, il sera arrêté pour deux attaques à main armée, l'une contre le Crédit agricole, l'autre contre un bureau de poste, à Saint-Paul-lès-Romans (Drôme).

Condamné le 10 mars 1976 par la cour d'assises de l'Isère à quinze ans de réclusion criminelle pour vol qualifié, il purgeait sa peine à la centrale de Clairvaux (Aube). Détenu tout d'abord difficile, il fait plusieurs séjours dans des quartiers de sécurité renforcée. Puis il s'assagit. Selon certaines informations, il passe son B.E.P.C. et trois C.A.P.

Après neuf ans de détention, il avait obtenu sa première permission de sortie le 27 juillet dernier pour venir au chevet de sa mère, opérée d'un cancer de la gorge à l'hôpital d'Avignon. Depuis le 31 juillet, il était en cavale et faisait l'objet d'un avis de recherche. Le « fauve » avait ruminé une « revanche ». Ses quelques jours de liberté, Roussel les avait mis à profit pour organiser le hold-up du Sofitel d'Avignon en se procurant de faux papiers à Paris au nom de Jean Pons, et des armes qui lui ont servi avec son ou ses complices dans son équipée sanglante.

Les chambres 201 et 209

Que s'est-il passé dans l'hôtel Sofitel Pont-d'Avignon ? En l'absence des aveux de Roussel et tous les témoins visuels des faits ayant été supprimés, le scénario de la tuerie ne peut être qu'imparfaitement retracé. Mais tout s'est joué en vingt ou trente minutes, pas davantage. Il est environ 3 heures, ce vendredi 5 août. Deux ou trois individus pénètrent dans l'hôtel par l'une de ses trois entrées. Ils se dirigent au fond du hall, tendu de tissu orange et vert. Derrière la réception, dans un bureau encombré de classeurs, la réceptionniste, Mlle Nicole Van Buuren, une jeune Hollandaise de vingt-trois ans, et probablement le bagagiste, M. René Pool, vingt-huit ans, également de nationalité hollandaise, prennent un repas froid.

Dans la même pièce se trouve le coffre-fort de l'établissement, encastré sous une étagère où sont empilés des annuaires téléphoniques. Les malfaiteurs s'en font ouvrir la porte et s'attaquent aussitôt avec un démonte-pneus à l'un des vingt-quatre mini-coffrets métalliques. Le numéro 3, un mauvais numéro... Il s'agit d'un coffre de service : l'énervement gagne. On suppose que pendant cet épisode les deux autres employés présents dans l'hôtel, le chef barman, M. Pierre Ansinelli, et le pianiste intérimaire, M. Jean Arognian, trente et un ans, accompagné par une cliente, Mme Agnès Buis, trente et un ans, programmatrice à *Télétel*, ont quitté le bar qui donne dans le hall et ont été pris en otages. Il est probable alors que les malfaiteurs obtiennent sous la menace d'être conduits auprès du directeur de l'hôtel, M. Michel Baud, qui occupe une chambre au deuxième étage.

Dès cet instant, les événements se précipitent. L'hypothèse retenue par les policiers est que certains des employés ont tenté d'échapper à leurs agresseurs. Elle est étayée par le fait que MM. Pierre Ansinelli et René Pool ont été tués dans deux chambres différentes, situées aux deux extrémités du couloir du deuxième étage. Le chef barman aurait cherché à se réfugier dans la chambre 201 dont les clefs ont été retrouvées sur un réfrigérateur placé dans l'entrée de la pièce. Il s'est enfermé dans la salle de bains en lançant des appels au secours. Et les malfaiteurs l'ont poursuivi, ont défoncé la porte, puis l'ont abattu. M. René Pool, lui, a trouvé la mort dans la chambre 214. D'après les constatations des enquêteurs, il aurait désespérément essayé de donner l'alerte par téléphone. Egalement rattrapé, il a été foudroyé par deux coups de fusil de chasse à canon scié, qui lui ont emporté un bras et affreusement broyé le crâne.

Le tumulte, et peut-être les coups de feu, ont sans doute réveillé le consul général de France à Sarrebruck, M. Louis André, soixante ans, et sa compagne, Mme Geneviève Dupont, quarante-cinq ans, qui dormaient dans la chambre 209 au milieu du couloir. Les enfants du couple, un garçon de six ans et une fillette de treize ans, occupaient une chambre contiguë, mais non communicante. M. André s'est probablement inquiété de leur sort et, en ouvrant sa porte pour aller les rejoindre, s'est trouvé en présence des gangsters. Repoussé dans sa chambre, il sera froidement exécuté avec sa compagne et les trois autres otages.

Tous de la même façon. Au total, une dizaine de coups de feu ont été tités.

Des traces de sang

Le carnage a pris fin. Mais entretemps, à 3 h 32 précises, le téléphone sonne au commissariat de police d'Avignon. Au bout du fil une cliente de l'hôtel Sofitel : elle a entendu claquer des coups de feu dans l'établissement. Elle a peur. Elle appelle à l'aide. Deux patrouilles du corps urbain et de la brigade spéciale de nuit – en tout six gardiens de la paix – arrivent en trombe. Les malfaiteurs sont encore dans la chambre 209 dont la porte s'est refermée sur eux et reste verrouillée de l'extérieur. Une seule possibilité de fuite : la fenêtre. Ils enjambent un petit balcon de fer forgé avant de se jeter dans la rue d'une hauteur de 5 mètres et de tomber sur le capot avant d'une Golf stationnée endessous.

Les policiers ont découvert des traces de sang sur la porte et ont entendu une fenêtre s'ouvrir. Redescendus dans la rue, ils aperçoivent deux individus qui s'échappent et se lancent à leur poursuite. L'un d'eux parviendra à se perdre dans les ruelles du quartier de la Balance. L'autre est Jean Roussel. Rejoint par une voiture de police-secours, il lance un pistolet, un lugger 9 millimètres, à la face du conducteur. Un autre gardien de la paix, M. Jean-Marc Machurat, trente-deux ans, adepte du karaté, lui barre la route. « *J'ai pointé mon arme sur lui*, raconte M. Machurat, *mais il m'a foncé dessus. Je lui ai envoyé un coup de savate. Il s'est couché et j'ai pu le maîtriser* ». Roussel a terminé sa cavale. Mais il joue encore les bravaches : « *Dommage*, dit-il, *que je n'aie plus eu de cartouche, sans cela c'était la guerre...* »

GUY PORTE.

JEAN, VINCENT ET ROGER

(De notre envoyé spécial.)

Avignon. – Jean Roussel, trente-huit ans, avec ses deux frères cadets, Roger trente-trois ans, et Vincent, trente-cinq ans, avait constitué un commando qui s'était attaqué, il y a quelques années, à plusieurs banques du Gard, du Vaucluse et de la Drôme. L'un des derniers hold-up en date avait été une attaque à main armée contre le bureau de poste de Saint-Paul-lès-Romans, le 30 janvier 1974, au cours de laquelle il s'était emparé d'une somme de 10 370 F. Les trois frères furent identifiés par les gendarmes de Romans et arrêtés peu après à Bourg-de-Péage où ils avaient loué un appartement.

Ils avaient été jugés une première fois par les assises de la Drôme, en avril 1975, mais l'arrêt avait été cassé et ils avaient comparu à nouveau, en mars 1976, devant la cour d'assises de l'Isère, à Grenoble. Ils avaient été condamnés respectivement à quinze ans de réclusion pour Jean, quatre ans pour Vincent et dix ans pour Roger.

Roger Roussel s'était évadé, le 19 octobre 1975, de la prison de Valence, en compagnie de Pierre Pourrat, le chef du gang des Lyonnais. Il avait été repris deux mois plus tard à Carpentras.

G.P.

Le régime des permissions de sortir

UN TAUX D'ÉCHEC TRÈS FAIBLE

Les statistiques démontrent que les permissions de sortir accordées ces dernières années vont en diminuant et que le taux d'échec est extrêmement faible.

- *Nombre de permissions de sortir accordées* : 1979, 13 025 ; 1980, 12 665 ; 1981, 11 440 ; 1982, 11 236.
- *Nombre de détenus ayant commis une infraction* : 1979, 42 (0,32 %) ; 1980, 39 (0,31 %) ; 1981, 24 (0,2 %) ; 1982, 32 (0,28 %).
- *Nombre de détenus ayant commis un crime.* (Ces crimes ne sont pas nécessairement des meurtres.) : 1979, 3 (0,02 %) ; 1980 6 (0,05 %) ; 1981, 3 (0,02 %) ; 1982, 1 (0,008 %).

Les réactions

L'Association professionnelle des magistrats (A.P.M., proche de l'opposition) a réagi à l'annonce des crimes d'Avignon en dénonçant le projet de loi sur l'exécution des peines présenté par le garde des sceaux au conseil des ministres du 3 août. Pour l'A.P.M., ce texte, empreint de « *laxisme* », ne pourrait « *qu'encourager de tels actes de délinquance et accroître encore l'insécurité (...)* ». Même rapprochement du côté des syndicats de policiers proches de l'opposition. L'Union des syndicats catégoriels de la police (U.S.C.) rapelle que « *ce hold-up sanglant survient quelques heures après l'adoption en conseil des ministres d'une réforme favorable aux détenus les plus dangereux, ceux qui ont été condamnés à de longues peines* ».

Le syndicat des corps en civil de la police nationale C.G.C., pour sa part, « *s'estime en droit de poser à nouveau la question du bien-fondé de l'actuelle politique judiciaire et de dénoncer une fois de plus la perniciosité de l'effet Badinter* ». Et la Fédération professionnelle indépendante de la police (F.P.I.P., classée à l'extrême-droite) souligne qu' « *au moment où le ministre de l'intérieur veut limiter la vente des armes de petit calibre, il est inadmissible de constater que la pègre puisse s'armer en toute impunité avec un matériel refusé aux policiers* ».

La Fédération des personnels de commerce C.G.T. a également réagi. Elle « *demande que les responsabilités à tous les niveaux soient déterminées, et que les auteurs des crimes soient sanctionnés comme il convient* » mais s'oppose à « *toute exploitation de ce crime qui ne ferait qu'aboutir à favoriser l'extention de polices privées* ».

Enfin, M. Joseph Franceschi, secrétaire d'État chargé de la sécurité publique, a rendu hommage à l' « *efficacité* », au « *courage* » des policiers et assuré que toutes les instructions avaient été données « *pour qu'aucun effort ne soit négligé dans la recherche d'autres participants à cette odieuse tuerie* », acte criminel dont M. Franceschi a jugé la cruauté « *dramatique et atterrante* ».

∴

L'équipe du festival d'Avignon est particulièrement touchée par le massacre, a déclaré son directeur, M. Bernard Faivre d'Arcier. *L'une des victimes, Agnès Buis, de la direction générale des télécommunications, s'était jointe à nous pour l'expérience Teletel, qui a diffusé des informations dans différents points de la ville, et qui a été interrompue dès vendredi, un jour plus tôt que prévu.* »

La troupe catalane Comediants a renoncé à son dernier spectacle de rue. Les artistes qui jouent dans les lieux fermés ont décidé de donner les représentations prévues, et elles ont fait le plein de spectateurs. Ils ont été cent trente mille cette année, comme l'an dernier.

Dans la presse parisienne

L'ensemble de la presse parisienne du samedi 6 août fait une large place au massacre d'Avignon. « *L'un des tueurs était un permissionnaire* », titre sur toute sa « une » *LE PARISIEN LIBÉRÉ*. « *La justice en accusation* », poursuit sur cinq colonnes *LE FIGARO* qui consacre un éditorial à cette affaire sous le titre « *le crime encouragé* ». « *Depuis mai 1981*, écrit Gérard Nirascou, *la politique de sécurité dans ce pays est livrée aux fantasmes rousseauistes d'un ministre de la justice qui, en dépit de la montée de la violence, en dépit de la recrudescence du terrorisme, a toujours réussi à faire prévaloir sa philosophie. Une philosophie faussement humaniste qui trouve aux délinquants toutes sortes d'excuses et qui a fait, partout, pourtant, la preuve de son inefficacité. Une philosophie qui constitue surtout un encouragement à tous ceux qui défient la loi. Mais accuser Robert Badinter seul serait injuste. Sa politique a toujours reçu l'aval du premier ministre et du président de la République.* » « *Rarement*, poursuit-il, *un ministre de la justice aura persévéré dans l'erreur comme Robert Badinter. Rarement, contre vents et marées, il aura imposé une politique condamnée par l'opinion, condamnée par les faits. Sept morts innocents aujourd'hui l'accusent.* »

Pour *LE QUOTIDIEN DE PARIS* « *les gangsters peuvent être conduits à penser, dans certains cas, qu'ils n'aggravent pas leur situation en exécutant les témoins gênants... Ainsi s'illustre l'incohérence de la politique pénale, qui fait perdre toute signification au « barème » des peines* ».

Les autres quotidiens font des commentaires notablement différents. « *Les sept victimes du Sofitel* explique *FRANCE-SOIR* *viennent tragiquement donner raison au garde des Sceaux, Robert Badinter, qui a déposé mercredi dernier un projet de loi restreignant les permissions de sortie et les réductions de peine.* »

« *Faut-il porter les sept morts du Sofitel au compte de l'imprévisible ?* interroge *L'HUMANITE*. « *Ce sont sept morts de trop. Le passé du tueur d'Avignon commandait à l'évidence plus de prudence. C'était un truand chevronné et ceux-là doivent faire l'objet de la plus rigoureuse sévérité (...) On est précisément en droit d'attendre de cette réforme* [celle de M. Badinter] *qu'elle permette d'éviter, dans toute la mesure possible, que se reproduise ce qui va rester comme une tragique erreur de jugement.* »

LE MATIN écrit « *ne pas accepter une éventuelle exploitation politique de cette affaire* » et prévoit que les adversaires du garde des Sceaux « *vont, encore une fois, en faire des gorges chaudes...* ». Position identique à *LIBERATION* où Gérard Dupuy écrit : « *(...) Nous sommes bien obligés de répéter que le désir de mort qui a battu l'estrade du Sofitel a été distillé dans les cuves du système carcéral (qui dira comment l'homme arrêté à Avignon, mince braqueur de village, est devenu une bête fauve, s'il s'avère qu'il a effectivement participé à la tuerie) ; de répéter aussi qu'une libération conditionnelle après neuf ans de réclusion sur quinze ans infligés par le verdict relève d'une conception plutôt sévère de la gestion pénitentiaire ; de répéter enfin que Robert Badinter, bouc émissaire des aboyeurs sécuritaires, n'a jamais confondu réforme et désinvolture.* »

- *Trois détenus en fuite*, qui circulaient sur l'autoroute Lyon-Paris à bord d'une voiture volée en Suisse et qui étaient armés d'une carabine 22 long rifle, ont été appréhendés, vendredi 5 août, par les gendarmes de Mâcon. Les trois hommes, les frères Raphaël et José Malia, vingt-trois ans, et Éric Decrant, vingt-six ans, condamnés respectivement pour vol et attaque à main armée, purgeaient leur peine à la maison d'arrêt de Mulhouse. Ils venaient de bénéficier d'une permission, passée à Cannes grâce à des chéquiers volés.

Rondes de police autour des grands hôtels

Ces dernières semaines, les salles de coffres d'une demi-douzaines d'hôtels parisiens ont été cambriolées. Après le hold-up de l'Élysée-Ponthieu, vendredi 5 août, et le massacre du Sofitel d'Avignon, la Chambre nationale de la restauration et de l'hôtellerie s'est réunie d'urgence. Ses adhérents ont discuté des mesures de sécurité qui s'imposent selon eux.

L'agression de l'Élysée-Ponthieu est la quatorzième du genre depuis le début de l'année. Aussi la Chambre nationale de la restauration et de l'hôtellerie a-t-elle obtenu du ministère de l'intérieur un accroissement des rondes de police la nuit avec arrêt des policiers dans les hôtels. Cette mesure de sécurité a été mise en place dès la nuit de vendredi à samedi.

Selon les membres de cette organisation professionnelle, des mesures supplémentaires sont indispensables. Ils ont fait appel à des vigiles privés, tout particulièrement dans les établissements récemment cambriolés, afin de renforcer en permanence la surveillance. D'autre part, le système des salles de coffres individuels, mis à la disposition de la clientèle, va probablement être repensé. Si le principe d'une pièce centrale est conservé, des doubles portes avec sas d'accès seront installées afin de protéger le personnel et les valeurs déposées. Lors de cette réunion, les directeurs d'établissements ont aussi envisagé de multiplier l'installation de mini-coffres privés dans les chambres.

Faits et jugements

- *Demande d'extradition contre un ancien avocat niçois.* – Un mandat d'arrêt international avec demande d'extradition a été lancé, vendredi 5 août, contre M. Jean-Maurice Agnelet, avocat radié après la mystérieuse disparition de Mme Agnès Le Roux, fille de Mme Renée Le Roux, ancien P.-D. G. du Palais de la Méditerranée à Nice, en novembre 1977. Conseil et amant de Mlle Le Roux, dont le vote – contre la volonté de sa mère – en 1976 avait permis au groupe Fratoni de prendre le contrôle de l'établissement de la promenade des Anglais, M. Agnelet s'était réfugié au Canada, en mars 1980, après sa radiation. Mme Christine Lorenzini, juge d'instruction à Nice, lance aujourd'hui un mandat d'arrêt pour homicide volontaire et abus de confiance. Il est reproché à sa compagne actuelle, Mme Françoise Lausseure, qui fait également l'objet d'une demande d'extradition, d'être complice. *(Corresp.)*

- *La Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés* (FASTI) s'est élevée vivement, le 4 août, dans un communiqué « *contre la position gouvernementale exprimée par Mme Georgina Dufoix dans* le Monde *du 3 août* ».

La FASTI estime que « *les mesures annoncées sont de nature répressive* », alors que l'on « *attendait du gouvernement des mesures concrètes favorisant l'insertion des immigrés, ainsi qu'une bonne cohabitation entre les communautés* ». Selon la FASTI, « *le gouvernement reprend à son compte un des chevaux de bataille de la droite, l'expulsion des sans-papiers, et cède ainsi à la campagne menée récemment par la droite et illustrée par les déclarations de Jacques Chirac* ».

- *Deux nouveaux attentats à l'explosif* ont été commis, vendredi matin 5 août, au Pays basque français contre des véhicules appartenant à des touristes. A Souraide, localité proche de Bayonne, une voiture CX immatriculée dans les Yvelines et, à Bayonne, une 604 Peugeot immatriculée en Haute-Garonne, ont été endommagées par l'explosion de légères charges de plastic. (Nos dernières éditions).

- *Décès d'une huitième victime de l'attentat d'Orly.* – Un Suédois, M. Mats Holfve, trente-neuf ans, gravement brûlé lors de l'attentat du 15 juillet à Orly-sud revendiqué par l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie (ASALA), est décédé, mercredi 3 août, à l'hôpital de Stockholm où il avait été rapatrié le 22 juillet dernier. – *(A.F.P.)*

Société

Les dieux du stade

CHAMPIONNATS D'EUROPE A NIMES

Des boxeurs dans les arènes

IGNON

Les réactions

Dans la presse parisien…

…ments

Sports

Les dieux du stade

(Suite de la première page.)

Plutôt que de continuer à fermer les yeux hypocritement sur des pratiques qui ont abouti à la disqualification du Francis Drut et de l'Américain Stone après les Jeux de Montréal (1976) la Fédération internationale a admis que les athlètes peuvent être rétribués pour participer à certaines compétitions. Une liste de vingt-cinq réunions internationales, officiellement autorisées à monnayer la participation et les performances des champions, a été établie pour 1983. Les primes varient officiellement selon la notoriété et le résultat, de 1 000 à plus de 20 000 dollars. Ces sommes ne sont pas directement versées aux athlètes mais aux fédérations ou aux clubs, qui les gèrent en attendant que les champions prennent leur « retraite ». Si ce n'est pas encore le professionnalisme pur et simple, cela commence à y ressembler.

Pour préserver ce qui peut l'être encore des apparences, en raison des susceptibilités des représentants des pays de l'Est, dont les athlètes d'État restent les derniers « amateurs », certaines limites n'ont pas été franchies. Un exemple : l'Américain Nehemiah, détenteur du record du monde du 110 mètres haies, qui a été enrôlé par une équipe de football américain de San-Francisco, n'a pas été autorisé à revenir défendre son record sur la piste.

Révolutionnaires dans leur conception et leur mise en œuvre, ces premiers championnats du monde ont de surcroît un intérêt sportif considérable. Depuis 1972, c'est-à-dire depuis les Jeux de Munich, il n'y avait pas eu de véritable confrontation athlétique mondiale. La cause ? le boycottage des Jeux de Montréal par la majorité des délégations africaines et des Jeux de Moscou par les Etats-Unis et une cinquantaine de pays opposés à l'intervention soviétique en Afghanistan. Quelque cent cinquante pays ont sélectionné environ deux mille athlètes pour briguer les quarante et un titres (vingt-quatre masculins et dix-sept féminins) mis en jeu dans le stade olympique où plus de cinquante records du monde ont été établis.

Depuis onze ans donc, aucune confrontation athlétique n'aura réuni autant de talents, bien que les minima de qualification fixés par la Fédération internationale soient très élevés. Dans ce contexte, on attend les exploits de l'Américain Lewis, qui pourrait « tripler » sur 100 mètres, 200 mètres et à la longueur, comme son prestigieux aîné Jesse Owens aux Jeux de Berlin, voire « quadrupler » en participant au relais 4 × 100 mètres. Le Chinois Zhu Jianhua, qui détient le record du monde du saut en hauteur avec un bond de 2,37 mètres, sera aussi l'une des vedettes pour sa première prestation hors de son pays. La Tchécoslovaque Kratochvilova, la femme la plus rapide du monde sur un tour de piste, devrait tenter pour sa part un difficile « doublé » : 400 mètres - 800 mètres.

LE PROGRAMME

DIMANCHE 7 AOUT : marathon *féminin, lancer du poids* masculin, 20 km marche masculin.

LUNDI 8 AOUT : triple saut masculin, 100 m féminin, 100 m masculin.

MARDI 9 AOUT : 400 m haies masculin, 800 m féminin, 800 m masculin, lancer du marteau masculin, heptathlon.

MERCREDI 10 AOUT : 400 m féminin, disque féminin, 400 m féminin, 400 m masculin, saut en longueur masculin, 3 000 m féminin, 4 × 100 m féminin, 4 × 100 m masculin.

JEUDI 11 AOUT : marathon populaire d'Helsinki.

VENDREDI 12 AOUT : lancer *du poids féminin, lancer du* javelot masculin, 3 000 m steeple masculin, 50 km marche masculin.

SAMEDI 13 AOUT : saut en hauteur masculin, lancer du javelot féminin, 100 m haies féminin, 110 m haies masculin, décathlon masculin.

DIMANCHE 14 AOUT : saut à la perche masculin, saut en longueur féminin, 200 m féminin, 200 m masculin, 1 500 m féminin, 1 500 m masculin, lancer du disque masculin, marathon masculin, 5 000 m masculin, 4 × 100 m féminin, 4 × 400 m masculin.

Les principales épreuves se*ront retransmises par la télévision.*

Des duels passionnants

Des duels devraient être particulièrement passionnants chez les femmes. Entre l'Américaine Ashford et l'Allemande de l'Est Goehr, sur 100 mètres ; entre la Soviétique Bykova et l'Allemande de l'Ouest Meyfarth, à la hauteur. Et, chez les hommes, entre l'Américain Moses et l'Allemand de l'Ouest Schmid, sur 400 mètres haies ; entre l'Allemand de l'Est Cierpinski et l'Australien de Castilla sur le marathon ; entre le Britannique Thompson et l'Allemand de l'Ouest Hingsen au décathlon. Le forfait du Britannique Coe, *triple recordman du monde* de demi-fond, laisse très ouvertes les confrontations sur 800 mètres et 1 500 mètres, tandis que sur 5 000 mètres et 10 000 mètres l'Ethiopien Kedir doit tenter de succéder à son compatriote Hifter.

L'athlétisme français, en demi-teinte depuis plusieurs saisons, compte essentiellement sur ses perchistes Vigneron, Abada et Quinon et sur les relayeuses du 4 × 100 mètres féminin pour monter sur le po*dium.*

ALAIN GIRAUDO.

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE A NIMES

Des boxeurs dans les arènes

De notre envoyé spécial

Nîmes. — Des boxeurs dans les arènes romaines construites, voici près de deux mille ans, pour accueillir les combats de leurs lointains ancêtres, les gladiateurs. L'idée n'est, *a priori*, pas très originale, mais il aura fallu attendre le 5 août 1983 pour qu'elle se concrétise à Nîmes. Pour cette grande première, le public était gâté puisqu'on lui proposait dans la même soirée trois championnats d'Europe avec les trois boxeurs français actuellement détenteurs de ce titre. Le poids lourd Lucien Rodriguez, le poids moyen Louis Acariès et le poids plume Antoine Montero. Une belle occasion de passer en revue trois champions d'Europe aux moyens et aux ambitions très différents.

A trente et un ans, Rodriguez, toujours employé modèle à l'E.D.F., défendait son titre pour la sixième fois consécutive. Depuis sa très nette défaite aux points dans son premier combat contre l'Américain Larry Holmes, champion du monde W.B.C., ce pied-noir de Casablanca ne peut plus guère convoiter qu'une belle bourse pour rencontrer l'Américain Weaver à l'automne prochain dans une demi-finale mondiale.

A Nîmes, il ne prenait pas grand risque contre le Belge Albert Syben, qu'il avait déjà largement battu aux points, en mars 1982 à Paris. Plus affûté que son adversaire, il s'est imposé nettement à partir de la quatrième reprise. Syben, dont l'arcade sourcilière gauche avait alors éclaté, tiendra quatre autres reprises avant d'abandonner sagement à la huitième.

L'ambition d'Antoine Montero, un feu follet de 50,400 kg, qui avait conquis son titre le 17 juin contre l'Espagnol Mariano Garcia dans son petit village de la Roche-sur-Foron (Haute-Savoie), consiste d'abord à se faire connaître du public français. Nîmes était donc pour lui une première étape qu'il a bien négociée : son adversaire, l'Italien Giovanni Camputaro, blessé à l'arcade sourcilière droite et aux lèvres, n'a pas repris le combat à l'appel de la huitième reprise.

Le courage et la résistance

Même s'il s'agissait de championnats d'Europe officiels, ces deux combats avaient surtout pour but d'encadrer et de mettre en valeur le troisième entre Louis *Acariès et Stéphane Ferrara.*

Quatre mois après avoir relevé le défi du gitan Pierre-Frank Winterstein, Acariès trouvait donc face à lui Ferrara, vingt-six ans, battu une seule fois en dix-neuf matches professionnels. L'allonge de ce boxeur, exceptionnellement grand (1,87 mètres) pour un poids moyen, et son courage semblaient devoir obliger le champion d'Europe à sortir de son habituelle réserve. Mais l'équilibre fut rompu à partir de la sixième reprise, où Acariès commençait à prendre l'ascendant et allait mettre jusqu'au bout à l'épreuve le courage et la résistance aux coups de Ferrara. Au décompte des juges, le champion d'Europe terminait avec trois ou quatre points d'avance. A Nîmes ou ailleurs, il y aura beaucoup d'autres chaudes soirées de boxe grâce à la filière des poids moyens français.

GÉRARD ALBOUY.

● *Tennis : Noah battu à Newport Beach.* — Yannick Noah n'a pas dépassé le premier tour du tournoi de tennis masculin de Newport Beach. Il a été éliminé mercredi soir 3 août par l'Américain Tim Mayotte, qui a battu le vainqueur des Internationaux de France par 3-6, 6-3, 7-6.

Jimmy Connors a pour sa part triomphé de son compatriote Eliot Teltscher par 7-6, 6-1. On note aussi la victoire du Suédois Mats Wilander sur le Sud-Africain Kevin Curren par 7-6, 3-6, 6-1 et celle du Tchécoslovaque Ivan Lendl (numéro deux mondial) sur le Polonais Wojtek Fibak par 4-6, 6-3, 7-6. *(A.P.)*

Régions

M. Defferre rend hommage aux « soldats du feu »

M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a exprimé le 5 août la *« reconnaissance du gouvernement »* aux combattants du feu, *« homme d'une exceptionnelle qualité »* qui, en luttant contre les incendies de forêts, *« font preuve, jour et nuit, de courage et de dévouement, au péril de leur vie ».*

Au lendemain de l'accident qui a coûté la vie au pilote et au mécanicien d'un Canadair dans les environs de Marseille (*le Monde* du 6 août), le ministre a dressé le bilan des mesures destinées à renforcer les moyens de lutte. *« Depuis 1981 et en trois ans,* a-t-il précisé, *le parc d'avions aura été augmenté de dix unités. Cinq hélicoptères complètent d'ores et déjà ces moyens. »* En matière de prévention, le maire de Marseille a indiqué que, en *1983, « l'État a apporté sept millions de francs d'aide supplémentaire aux collectivités locales de la zone méditerranéenne pour entreprendre de nouvelles opérations de débroussaillage ».*

Enfin, M. Defferre a affirmé que toutes les mesures seront prises pour rechercher les responsables d'incendie criminels. La police a annoncé *l'arrestation en Corse* d'un quatrième pyromane, qui a avoué avoir allumé un foyer à Tavera, à 35 kilomètres au nord d'Ajaccio.

● *Un pyromane arrêté en Corse.* — La brigade des recherches de la gendarmerie d'Ajaccio a arrêté un pyromane qui a reconnu avoir allumé plusieurs foyers dans la région de Tavera, près d'Ajaccio. Après son audition par le magistrat instructeur, l'homme *a été placé dans* un service de l'hôpital psychiatrique de Castelluccio.

● *Le conseil général de Seine-Saint-Denis au secours de la cité des 4 000.* Le conseil général de Seine-Saint-Denis devrait s'associer activement aux travaux d'urgence décidés par l'Etat et la ville de La Courneuve pour la réhabilitation de la cité des 4 000. M. Jean-Louis Mons, président (P.C.F.) du conseil, après avoir rappelé que l'assemblée départementale avait déjà, en décembre 1982, inscrit une somme de 2,8 millions de francs pour entreprendre ces travaux, a annoncé qu'il proposerait dès l'au*tomne aux conseillers généraux* de porter leur participation à 10 % du montant des travaux d'urgence, estimés à 60 millions de francs environ. M. Mons a souligné qu'au-delà de la participation du département, de la commune de La Courneuve et de l'Etat, il était indispensable que la région Ile-de-France et la Ville de Paris s'engagent à financer une partie des travaux.

● RECTIFICATIF. — La ville de Sare que nous citions dans l'article intitulé « Vivre au pays et parler sa langue » (*le Monde* du 3 août) est située dans les Pyrénées-Atlantiques (et non Orientales). En outre, le béarnais est parlé du côté occidental des Pyrénées, le catalan du côté oriental.

● *Un permis de construire annulé à Nice.* — Le Conseil d'État *vient d'annuler le permis de* construire d'un ensemble immobilier de luxe qui devait être édifié à Nice à l'emplacement du château de la colline de la Paix, dominant la baie de Villefranche. Motif : *« les constructions par leur situation, dimensions, aspect extérieur, sont de nature à porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, sites ou paysages ».*

Cette décision est un nouvel épisode dans la guérilla qui, depuis cinq ans, oppose les associations de défense de la Côte d'Azur à un promoteur qui voulait raser le château de style baroque, édifié au siècle dernier, pour construire à son emplacement deux immeubles en forme de pyramide ayant chacun, 66 mètres de long et 19 mètres de haut.

● *Pas de dioxine autrichienne à Anvers.* — Les autorités belges ont refusé le 4 août de prendre en charge des déchets de dioxine que l'usine autrichienne Chemie Linz se proposait d'envoyer au port d'Anvers en vue de leur incinération en haute mer. Chemie Linz, dont la production de trichlorobenzène a été arrêtée depuis le 28 juillet à la suite d'une campagne de protestation.

Témoignage

APRÈS LA MORT DE CHARLES AGUESSE

Un homme qui n'a pas fait carrière

Nous avons appris avec retard la mort, le 18 juin dernier, de Charles Aguesse, professeur agrégé, chevalier de la Légion d'honneur, officier des Palmes académiques, ancien directeur du service des Mouvements de jeunesse et de l'éducation populaire, et du service des Centres sociaux en Algérie.

Il s'appelait Charles Aguesse, il était né à Nantes et, après son agrégation de grammaire, avait notamment enseigné à Bourges. En 1945, à la demande de Jean Guéhenno, il est appelé à promouvoir et diriger à Alger le service des Mouvements de jeunesse et d'éducation populaire ; dix ans plus tard, en 1955, il acceptera la direction d'un autre service de l'Éducation nationale, celui des centres sociaux, dont l'objectif est de s'attaquer, réellement et rapidement, au sous-développement algérien.

Malgré la guerre qui sévit depuis un an, ce service est bien accueilli par les nombreux Algériens qui restent attachés à la France, et par les nombreux Français qui respectent les Algériens, ils connaissent en effet Charles Aguesse et savent qu'il a su créer des équipes qui, jusque dans les *petits villages, ont animé théâtres,* chorales, conférences, expositions de peinture, bibliothèques itinérantes, qu'il a aidé à la naissance d'un théâtre en langue arabe et au développement d'émissions en arabe et en kabyle, qu'il a organisé des rencontres où figurent notamment les « pieds noirs » Albert Camus, Jules Roy, Emmanuel Roblès, Gabriel Audisio, Jean Sénac, mais aussi des « gens de l'intérieur » comme *Louis Guilloux, Jean Cayrol,* Francis Ponge, Émile Dermenghem, André Mandouze, Michel Leiris, le peintre Kermadec, avec l'éditeur Mimouni, Malek Bennabi, Mohammed Dib.

La guerre suit son cours. Dans une première phase (1954-1955) on a, de part et d'autre, cherché à retenir les coups, mais le « parti de la guerre » exige des exécutions capitales et le pouvoir français a la lâcheté de les lui accorder. Aux exécutions répondent, comme cela était prévu, les attentats terroristes et le pouvoir français commet alors la faute impardonnable de confier les pouvoirs de police à l'armée.

*Charles Aguesse, tout en pour*suivant sa mission d'éducateur, téléphone dès lors quotidiennement à tous les lieux de détention pour demander des nouvelles de chacun de ses agents arrêtés et éviter ainsi qu'on ne les fasse disparaître (Algériens et Français, femmes et hommes, ils ont tous été torturés à l'électricité, puis reconnus innocents par un tribunal militaire dont l'indulgence n'était pas le péché majeur).

*On n'ose pas arrêter le direc*teur, cet homme sans reproche dont le tort est d'être aussi sans peur — mais il persiste à refuser de faire des centres sociaux un instrument de propagande ou de police, et « les colonels » ne le lui pardonnent pas.

En juin 1959, une nouvelle vague d'arrestations paralyse les centres sociaux ; elle est due à un agent provocateur (reconnu tacitement comme tel par le tribunal *militaire) mais cette fois* « le parti de la guerre » obtient que Charles Aguesse soit relevé de ses fonctions et laissé sans affectation... Quand il part, il y a déjà plus de cinquante centres qui fonctionnent, et ses collaborateurs continuent son œuvre ; six d'entre eux seront assassinés par l'O.A.S. en mars 1961. Parmi eux se trouvait l'écrivain Mouloud Feraoun.

Autour de Charles Aguesse, ces hommes et ces femmes, ces Algériens et ces Français, parvinrent à maintenir en Algérie, malgré la guerre, une tradition de respect d'autrui et de liberté de conscience. Si ces valeurs ont encore cours en 1983, peut-être que quelqu'un, à l'Éducation nationale, se souviendra de Charles Aguesse, par exemple en donnant son nom à un lycée.

GERMAINE TILLION.

Né à Nantes dans une famille d'ensei*gnants, Charles Aguesse, jeune agrégé,* entreprend lui-même une carrière d'enseignant. Proviseur à Bourges, il est appelé en 1945 par Jean Guéhenno en Algérie pour y diriger et y créer le service des Mouvements de jeunesse et de l'éducation populaire.

Il tente de réunir écrivains, artistes et intellectuels par-dessus la Méditerranée ; malgré la durée éphémère des célèbres rencontres de Sidi-Madani (novembre 1947-mars 1948) il réussit à donner à la culture populaire en Algérie un essor que personne n'oublie dans les deux communautés, algérienne et française. *A la demande de Germaine Tillion,* alors au cabinet du gouverneur général de l'Algérie, il accepte, en 1955, de créer le service des Centres sociaux où avec d'autres moyens — éducation de base, action sociale et formation professionnelle — il poursuit la même action : amener à œuvrer ensemble dans un idéal commun de justice et de liberté. Dans un pays en guerre, c'est un pari insoutenable et un espoir impardonnable. Ceux qui le partagent le paieront souvent de leur liberté, parfois de leur vie. En mars 1961, l'O.A.S. assassine cinq inspecteurs des centres sociaux et celui *qui en avait pris la tête. Car en* 1959, Charles Aguesse avait été évincé des centres sociaux et de l'Algérie, pour incapacité à trahir dans sa pratique professionnelle une certaine idée de la France. En 1961, il prend une retraite anticipée et, depuis cette date, il cultivait son jardin dans un petit village de la Dordogne.

Carnet

Naissances

— Gérard IDÉ et Cécile, née de VAULX, laissent à Romain la joie d'annoncer la naissance de

Audrey,

le 3 août 1983.
5, place Corneille,
92100 Boulogne-sur-Seine.

Mariages

— Valérie SIMON-BROSSARD
et
Daniel DELCHER

ont la joie de faire part de leur mariage, célébré le samedi 6 août 1983, à Boissy-sous-Saint-Yon.

Décès

— Mme Paul Allaigre,
Les familles Gascoin, Allaigre, Kruger,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul ALLAIGRE,
conservateur honoraire
des Hypothèques,

survenu à Valence, le 24 juillet 1983.
Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu à Saint-Laurent-de-la-Mer (22).

« Heureux ceux qui ont le cœur pur, car il verront Dieu. »
(Matthieu V.8.)

— Yves, Denise Baïetto, et leurs enfants Jean-Marc, Christian, Philippe et Hubert,
Marie-Claude Baïetto,
Jean-Paul, Geneviève Baïetto et leur fille Raphaële,
Marc, Jacqueline Baïetto, et leurs enfants Cécile, Luc et Matthieu,
Marie-Claire, Jean-François Reboul-Baïetto, et leurs filles Anne-Pascale et Violaine,
François-Régis Baïetto et son fils Nicolas,
Marie-Antoinette et André Legrand,
font part du décès de

Mme Emile BAIETTO,
née Paule Legrand,

leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur et belle-sœur,
survenu à Lyon le 25 juillet 1983.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Veurey (38).

— Lyon. Ville-d'Avray. Kinshala. Saint-Didier-au-Mont-d'Or.

M. et Mme Jacques Berger,
M. Paul Berger,
M. et Mme Pierre Berger,
M. et Mme Yves Berger,
ses enfants,
Les petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Le docteur et Mme Edouard Larrivé,
son frère,
Les familles Larrivé, Gailly, Courjon,
parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges BERGER,
née Antoinette Larrivé,

survenu le 3 août 1983, à l'âge de quatre-vingt-un ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Saint-Didier-au-Mont-d'Or (Rhône), le lundi 8 août 1983, à 8 h 30.

— 76600 Le Havre.

Mme Guy Gaeng, son épouse,
M. et Mme Jean-Michel Paccard,
M. Antoine Gaeng,
ses enfants,
Maxence et Stéphane Paccard,
ses petits-enfants,
La famille et les amis font part du décès de

M. Guy GAENG,
procureur de la République honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 3 août 1983, à l'âge de soixante-quatorze ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 8 août 1983, à 10 h 30, en l'église Saint-Michel du Havre, sa paroisse.
Les condoléances seront reçues sur un registre à signatures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
109, boulevard de Strasbourg.
76600 Le Havre.

Anniversaires

— Ce mois d'août est l'anniversaire de la disparition, à vingt-deux ans, de

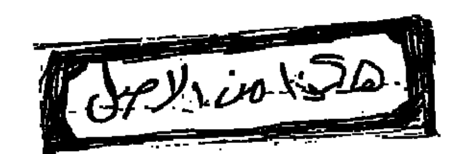
Gérard AQUENIN.

Ceux qui l'ont aimé auront une pensée pour lui.

— Il y a cinq ans déjà disparaissait

Flavie NIESZAWER.

« Il n'existe point de plus grande peine que de se remémorer le temps où l'on était heureux. »



Culture

Au fil des festivals

Le festival d'Avignon se termine le 7 août. L'année a été bonne, mais avec un bouleversement des habitudes. Pendant ce temps, à Bayreuth, et jusqu'au 27 août, les fidèles jouent leur rôle.

Avignon : pour un bilan subjectif

La Cour d'honneur, Pina Bausch dans la Cour d'honneur – plus particulièrement *Walzer* – est pour moi le grand choc de ce XXXVII[e] Festival, bien que j'aie déjà vu le spectacle à Amsterdam. Plus d'une, plus de deux visions sont nécessaires pour appréhender les implications de cette œuvre en puzzle qui rabote tant de mystères. Rejet, refus, fascination, les réactions ont été radicales. Quoi d'étonnant ? Au traditionnel débat du Verger, où les spectateurs sont invités à poser des questions, c'était un beau dialogue de sourds entre ceux qui, agressifs ou chaleureux, voulaient savoir le pourquoi des choses, savoir si leur interprétation était la bonne, et les danseurs qui répondaient *« A chacun la sienne »*. Mais, justement, l'interprétation n'est jamais une. On ne sait pas où on est, où va ce qui bouge en soi.

Un journal a titré : « Pina Bausch, Vilar aurait aimé... ». A croire que l'imprimatur posthume est indispensable. Toutes les banalités qu'on peut aligner au sujet du mythe Vilar sont loin de la réalité. Cela tient à l'histoire du Festival, à ses fondations. Depuis sa naissance, il s'appuie sur des publics organisés, guidés par des associations comme les A.T.P. (Amis du théâtre populaire) fidèles à ce que l'on pourrait appeler la rentabilité pédagogique, base de la démocratisation théâtrale, effectivement mise en théorie et en application par Jean Vilar. Sans ces publics, sans leur acharnement à apprendre, le Festival – comme toutes les grandes institutions – serait moins solide, le théâtre n'existerait pas en dehors de Paris et des capitales régionales. Ils n'en savent jamais assez, ils n'ont jamais assez de « contacts », de « rencontres » et, malgré le nombre affolant de débats qui se chevauchent quotidiennement, ils en redemandent.

Shakespeare superstar

Bernard Faivre d'Arcier disait que pour 19 % seulement le public vient de Paris et de la région parisienne – et encore, toutes les banlieues n'ont pas comme Nanterre ou Saint-Denis des salles où il se passe des choses importantes. L'intérêt du Festival, c'est que les 81 % restants ne sont absolument pas homogènes. Aux spectateurs de base se superposent, de plus en plus nombreux, ceux qui ont beaucoup vu et cherchent la nouveauté : professionnels, journalistes français, étrangers, directeurs de festival – notre vrai privilège est, pendant toute l'année, de recevoir la production artistique à la source, de première main, dans toute sa vitalité. Mais les points de vue, les références, sont trop différents pour que l'unanimité soit possible. Le brassage en tout cas est intéressant, on ne le trouve pas ailleurs à cette échelle. Le Festival a ses habitudes qui ont force de loi, on s'y retrouve. Mais, cette année, elles ont été bouleversées, ou plutôt inversées.

Habituellement, les « expériences » sont réservées au Cloître des Carmes, à la salle Benoît-XII... aux lieux restreints. On place dans la Cour d'honneur les grands spectacles à moindre risque – y compris en 1982 le Théâtre du Soleil avec *Richard II* et *la Nuit des rois*. Shakespeare est superstar, les spectacles avaient fait longuement leur preuve à la Cartoucherie, et la troupe elle-même bénéficie d'un tel capital-confiance qu'elle peut se permettre des audaces d'interprétation. Il n'en va pas de même pour Georges Lavaudant et Jean-Pierre Vincent. Le public de base connaît leur nom, mais pas ou peu leur travail. De plus, ils ont présenté des textes qui ne sont pas des « vraies pièces de théâtre », et dont les auteurs sont connus d'une mince frange. Rien n'a été simple, en particulier pour les *Cephéides*. Pourtant, selon moi, à lui seul le spectacle justifiait le Festival : d'abord, il s'agit de la première pièce d'un vrai poète, Jean-Christophe Bailly. Ensuite, Georges Lavaudant, arrivé à un moment charnière de sa vie professionnelle où il pourrait continuer à faire ce qu'il fait très bien et devenir un fabriquant d'images somptueuses, s'est mis en danger. Il a franchi une porte. L'expérience était limite, c'est vrai, et Faivre d'Arcier lui a redemandé une mise en scène pour 1984, mais un classique.

La présence des nantis

Cette année, en tout cas, toute l'audace s'est portée sur la Cour d'honneur. Le reste de la programmation, dans les lieux restreints, s'est rarement élevé au-dessus de la médiocrité bienséante. En faisant le compte des spectacles que j'ai vus, je m'aperçois que je me suis souvent découragée d'écrire, et ce n'est pas par paresse. Par exemple sur *Liberté à Brême*, de Fassbinder, mis en scène par Jean-Louis Hourdin, avec Hélène Vincent – grâce à qui je n'ai pas sombré dans le désespoir. Le public a fait un tel succès que je n'ai pas su, je l'avoue, comment ne pas paraître l'agresser ou le mépriser. Et puis, après tout, tant mieux si ça marche. Faivre d'Arcier retravaille avec Jean-Louis Hourdin l'an prochain.

En fait, le triomphe d'Avignon, c'est le *Saperleau*, de Gildas Bourdet, par la Salamandre, qui s'est joué du premier au dernier jour et dont la presse nationale n'a pas fait état, puisque nous en avions déjà parlé au moment de la création et des reprises à Saint-Denis. Gildas Bourdet est sollicité pour la Cour d'honneur en 1984.

Je n'ai pas parlé non plus des pièces de Heiner Müller, avec les élèves de Strasbourg, dirigés si l'on peut dire par Hervé Loichemol : sinistre. Ni du cycle Racine, par Anne Delbée : *Andromaque*, *Bérénice* et *Phèdre* avec en alternance deux distributions par pièce. J'ai vu les quatre cinquièmes d'*Andromaque* et j'ai fui, en me disant que je reprendrais le tout à Paris, que peut-être ça évoluerait.

L'idée d'Anne Delbée est de mêler un ou deux comédiens chevronnés – là c'était Tania Torrens – à des élèves, autant dire des amateurs. Résultat : la comédienne rassemble ses forces et joue toute seule, les autres rament avec des chichis qui aggravent leur maladresse. Ce n'est pas tout de commencer un acte en lisant, étendu sur une marche, un texte sur « la comédie qui détériore les mœurs », et d'arpenter la scène, l'air pensif. Arrive le moment où il faut bien les dire, les tirades en alexandrins. Et là, c'est le désastre. Une distribution homogène, à condition qu'on ne demande pas trop de fioritures, trouverait son style, et de la vigueur jusque dans sa gaucherie. Quand même, le décor, deux gigantesques chevaux qui encombrent le plateau, est une aberration.

La réhabilitation du théâtre amateur dont on parle depuis si longtemps ne passe pas par là, et elle n'est pas pour demain. Le débat au Verger des troupes off a clairement montré que les amateurs, ce sont les autres. Dans le off, comme ailleurs, chacun veut vivre de son métier, et, comme on ne peut pas compter sur les recettes pour y arriver, on n'entend pas lâcher les basques de l'État mécène-maternant. Si le ministère de la culture veut réellement s'atteler à la tâche, il a intérêt à pratiquer l'action volontariste.

De toute façon, il lui faut d'urgence reconsidérer son système d'aide et de subventions. On se gargarise sur la vitalité du théâtre français comme si on était dans les années 70. A Avignon, qui reflète et focalise la situation générale, on est bien obligé de constater que le théâtre est en perte de vitesse et tourne en rond. La danse s'en nourrit, se colle aux musiques du présent, invente des formes, produit les spectacles les plus intéressants : Régine Chopinot, François Verret, Anne de Keersmacker...

Un phénomène étonnant, c'est l'engouement pour les lectures – textes de philosophes, Aragon par Vitez (qui montera un opéra l'an prochain), les écritures contemporaines. Les Français, paraît-il, ne lisent plus, ils adorent qu'on le fasse pour eux.

Les talents ne manquent pas, c'est certain, ils crapahutent dans un gâchis d'argent et d'énergie, noyés dans une masse spongieuse, personne n'ose définir de stricts critères de qualité professionnelle et les appliquer. Arbitraires sans doute, mais guère plus que ceux du copinage, du népotisme des affinités politiques, des négociations avec les pouvoirs locaux.

On reproche parfois à Faivre d'Arcier de travailler uniquement avec les institutions. Mais, comme ses prédécesseurs, il n'a pas les moyens de produire à 100 % ni même à 50 %. Il doit se tourner vers les « nantis ». Les autres ont à trouver une coproduction, et où, sinon auprès de ces mêmes nantis ? Ou alors le Festival durerait deux semaines et créerait trois spectacles. Ce n'est pas sa vocation, ni l'ambition de Faivre d'Arcier. Au contraire, il rêve d'un grand Festival des arts, auquel participeraient des pays étrangers, plus toutes les villes de l'Hexagone qui y consacreraient un fort budget et leur imagination. Le bicentenaire de la Révolution, mieux que celui des Etats-Unis en 1976. On voudrait y croire.

COLETTE GODARD.

La dure condition du pèlerin de Bayreuth

Pour célébrer le centenaire de la mort de Richard Wagner, un jeune mélomane a fait cette année 700 kilomètres à pied, sans aller toutefois jusqu'à l'extrémité prônée par le bon Lavignac qui disait à peu près, au début de son *Voyage artistique à Bayreuth*, la fameuse bible wagnérienne : *« On va à Bayreuth à pied, en train et en voiture ; mais le vrai pèlerin devrait y venir à genoux. »*

L'histoire ne dit pas si ce piéton héroïque a trouvé une place dans le gros théâtre en brique rouge de la « colline verte ». Chaque jour, des nuées de candidats s'égrènent entre les parkings et le festfpielhaus pour supplier les arrivants de céder leur billet. Certains, déjà en smoking, paraissent sûrs de leur fait, d'autres, en chemisette et pantalon de toile, sont plus sceptiques, comme en témoignent les pancartes suspendues à leur cou :– *« Ich suche Plätze für... »* – qui indiquent la lassitude de porter ces suppliques à bout de bras pendant des heures, des jours.

Le vêtement n'est d'ailleurs pas un problème. Point de lieu où l'on s'habille autant et moins qu'à Bayreuth. Si la cohorte des messieurs en smoking noir ou blanc souvent orné du discret anneau d'or des Amis de Bayreuth, et des walkyries aux rivières de diamants sur de flamboyantes ou séculaires robes du soir est toujours aussi nombreuse, la chemise de couleur et le pantalon de routard passé au soleil ne suscitent aucun Verboten. Et deux Punks authentiques sont contemplés avec vénération.

Dans la salle, de plus en plus surchauffée par la chaleur humaine des quelque mille neuf cents spectateurs autant que par une canicule sans exemple depuis deux cents ans, la respectabilité la plus solide finit par craquer. Les vestes tombent, les cravates se dénouent et de jour en jour on voit davantage de chemises à manches courtes. D'ailleurs le smoking est bon pour les mondanités des entractes et souvent laissé au vestiaire en catimini quand on ne se sent pas observé.

Les deux entractes d'une heure sont, il est vrai, une partie importante du cérémonial auquel tout le monde peut participer, car il n'y a ni enceinte réservée, ni carton de sortie : le festfpielhaus étant toujours comble, pas de danger qu'un intrus ne s'y glisse. On retrouve les amis qui n'ont pu obtenir de place, et les habitants de Bayreuth viennent admirer les robes grandioses ou excentriques, le perroquet juché sur l'épaule de cette ravissante jeune femme de Hambourg (le malheureux allant ensuite rôtir dans la Mercedes pendant que Brünnhilde s'endort au milieu des flammes) et aussi la *Prominenz*, c'est-à-dire les personnalités de tout calibre qui affluent au culte : la Bégum, fétiche du Festival, mais qui n'était pas revenue depuis plusieurs années, toujours imposante et belle, avec le prince Amyn Aga Khan, le président du Bundestag, le ministre des affaires étrangères de la République fédérale et son « homologue » yougoslave, le recteur de l'Université du Bénin, un chef d'orchestre de Shanghai, etc.

La piscine des Filles du Rhin

Tout ce beau monde va dîner au restaurant, tandis que le festivalier moyen, selon l'heure, trempe ses traditionnelles *Würstchen* dans la moutarde ou consomme au libre-service les assiettes de viande froide et les gros gâteaux aux fruits insipides relevés d'un flocon de crème fouettée. Au hasard des tables les conversations se nouent ; on colporte les potins qui transpirent (c'est le cas de le dire) des coulisses : Sir Georg Solti avait tellement chaud dans la fosse pendant *l'Or du Rhin* qu'il ne voyait plus la partition à travers les ruisseaux coulant de son visage. Manque de chance : en cette année torride, il avait fallu arrêter la ventilation de la scène pour chauffer la piscine des Filles du Rhin...

Les anciens comparent doctoralement le *Ring* d'aujourd'hui avec celui de Wieland Wagner de 1965 ou même celui de Karajan en 1951 ; les plus jeunes exaltent ou honnissent Peter Hall en référence à Chéreau dont le souvenir brûle encore ces murs. On salue le passage de cette dame qui, cinq ans durant, s'était retirée dans sa dignité et dans l'auberge du Bürgerreuther (à 300 mètres au-dessus du Festfpielhaus), pour ne pas se commettre avec les abominations de Boulez et Chéreau, mais descendait pour les entractes. Et, bien sûr, on ne manque pas de se regrouper sur la terrasse un quart d'heure avant le début de chaque acte pour entendre la fanfare prophétique qui, du balcon, énonce une, deux, puis trois fois, l'un des leitmotive des scènes suivantes.

Les Français (ou francophones) n'ont peut-être jamais été aussi nombreux au premier cycle (ils sont plus souvent cantonnés par les agences au troisième) ; les restrictions de change ne semblent pas les avoir rebutés (ni le mark à 3 francs et les places qui valent de 300 à 540 francs). Il est vrai que les cartes et les chambres ont été réglées bien avant l'instauration du contrôle.

Les brouillards de Peter Hall

Une fois les dieux montés au walhalla ou Brünnhilde sur son bûcher, le festival se répand jusqu'à une heure avancée de la nuit dans les tavernes de la ville, sous les photos, parfois centenaires elles aussi, des chefs d'orchestre et des chanteurs célèbres ; ainsi au fameux « Eule » (hibou), l'ancien quartier général de Siegfried puis de Wieland Wagner, puis de Wieland et Anja Silja, avec un peu de chance on peut rencontrer des artistes et des techniciens du Festival, sans parler des nombreux critiques quand ils ont fini leur papier.

Là, les discussions sont plus serrées aux entractes. On essaie de comprendre pourquoi l'orchestre de Solti n'est pas aussi captivant que de coutume. On compare ses mouvements dans *le Crépuscule des Dieux* (une heure cinquante sept plus une heure zéro cinq plus une heure vingt également quatre heures vingt-deux) avec ceux des ancêtres : *« Il est plus lent que Böhm (trois heures cinquante-neuf) et Boulez (quatre heures quinze) mais presque exactement parallèle à Karajan de 1951, et nettement plus rapide que Knappertsbusch (quatre heures quarante-deux). »*

On daube sur les brouillards incessants de Peter Hall qui font de belles atmosphères lumineuses sous les projecteurs, mais souvent enfument l'orchestre et les spectateurs pour dissimuler des mises en scène un peu hâtives. Un machiniste nous dit : *« En un seul* Ring, *Peter Hall a utilisé autant de fumée que Chéreau en cinq ans »*, ajoutant avec admiration que c'était Chéreau lui-même qui tenait la lance à brouillard pour régler exactement l'effet qu'il souhaitait.

Quand le festivalier rentre chez lui, le plus souvent chez l'habitant, il n'a plus que la force de se jeter sur le matelas, dur comme une planche, où ses démêlés avec l'énorme polochon qui sert à la fois de draps et de couverture lui feront une nuit de rêves aussi compliqués qu'une journée de la *Tétralogie*. Et le matin, pour avoir droit à un abondant petit déjeuner, il lui faudra décrire à ses hôtes avides, en un allemand hésitant ou un « basic french », tout ce qu'il a vu et entendu la veille, avant de se plonger dans la lecture du livret du jour et la mémorisation des *leitmotive* car la représentation commence impitoyablement à 16 heures.

Dure condition que celle du pèlerin de Bayreuth ; il n'a le droit de se reposer qu'une journée entre *la Walkyrie* et *Siegfried*, et une journée entre *Siegfried* et *le Crépuscule des dieux*. Encore doit-il, évidemment, rendre visite à Wahnfried, la maison de Wagner où le musée passionnant lui mangera bien trois heures, agrémentées par la diffusion de quelques magnifiques enregistrements historiques, et quand enfin il pourra aller respirer sur les collines du Fichtelgebirge, ce sera pour découvrir l'antique forêt hercynienne, domestiquée, policée, les arbres, les plantes, les rochers étiquetés, chaque chemin balisé par un petit drapeau, comme la forêt de Siegfried dans la mise en scène de Chéreau (seuls les oiseaux ne sont pas en cage).

Avec cela Bayreuth est unique, et les plus sceptiques ne peuvent résister à l'emprise de cet homme qui, il y a un siècle, a forcé le monde, pour un siècle au moins, à venir s'agenouiller devant l'œuvre immense issue de ses rêves.

JACQUES LONCHAMPT.

ANIMATION

Art et S.N.C.F.

L'art dans les gares, pourquoi pas ? Depuis 1978, chaque année, la direction régionale de la S.N.C.F. à Montpellier s'est engagée dans une suite de manifestations artistiques dans les trains et les gares du Languedoc-Roussillon et du Millavois : signatures de livres entre Montpellier et Perpignan – avec notamment André Stil, de l'académie Goncourt, qui habite en Roussillon, Jean-Pierre Chabrol, Arthur Conte, Frédéric-Jacques Temple, Jean Joubert – ou expositions diverses en gare d'Agde, Nîmes, Rivesaltes, Villefranche-de-Conflent, Olette et Mont-Louis, sur la ligne du « petit train jaune » de Cerdagne.

A Montpellier, les expositions se succèdent régulièrement. La salle des pas perdus, où transitent quotidiennement près de 20 000 voyageurs, abrite actuellement des photos de clubs régionaux et des œuvres de Mis, une artiste installée à Lunel, qui travaille sur des stores de paille en accordant des tissus et des papiers dans le jeu des couleurs, de l'espace et du relief.

Le directeur régional, M. Robert Clémenceau, a franchi un pas de plus. En s'alliant avec le général Bellamy, commandant la 54[e] division, il a reçu sur les terrasses de la gare de Montpellier, en présence d'un nombreux public, la musique divisionnaire, composée essentiellement d'appelés du contingent, sous la direction du capitaine Azas.

Tenant compte de l'accueil favorable des usagers, M. Jean-Pierre Fournier, chargé des relations publiques, entend bien poursuivre sa lancée. Il ambitionne d'accueillir, le 22 septembre prochain, une séance de l'académie Goncourt dans le premier T.G.V. Paris-Montpellier des nouveaux horaires d'hiver réduisant la durée du trajet entre les deux villes à moins de cinq heures.

ROGER BÉCRIAUX.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

...dition du pèlerin de Bayreuth

Les brouillards de Peter Hall

JACQUES LONCHAMPT



théâtre

ANTOINE (208-77-71), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : *Coup de soleil.*
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), sam. 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), sam. 19 h 45 et 22 h : Pauvre France !
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), sam. 21 h., dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.
CONCIERGERIE, (354-30-06), sam. et dim. 21 h : Mangeront-ils ?
DAUNOU (261-69-14), sam. 21 h., dim. 15 h 30 : Un canapé-lit.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), sam. 20 h 30, dim. 15 h : la Bonne-Femme aux camélias.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), sam. 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 20 h 45, dim. 15 h ; la Fausse Libertine.
GALERIE 55 (326-63-51), sam. 21 h : Play It Again, Sam. (en anglais).
LUCERNAIRE (544-57-34) I. sam. *18 h 30 : le Pain nu ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h : Jeu même.* – II. sam. 18 h 30 : L'esprit qui vole ; 20 h 30 : Milosz ; 22 h 15 : l'Intrus.
MADELEINE (265-07-09), sam. 20 h 45, dim. 15 h : l'Amour fou.
MARIGNY (225-20-74), sam. 21 h : la Surprise.
MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h., le Vison voyageur.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Entourloupe.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 22 h : la Fille sur la banquette arrière.
POTINIÈRE (261-44-16), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Il Signor Fagotto.
SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. *21 h : Six heures au plus tard.*
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), sam. 20 h 15 : Cabaret satirique ; 22 h 15 : l'Escalier ; sam. 18 h 30 : l'Escargot.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous, on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE A BOURVIL (373-47-84), *sam. et dim. 21 h ; les Dames de fer.*
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), sam. 21 h., Dim. 15 h et 18 h 30 : les Dix Petits Nègres.
VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Étiquette.

Les cafés-théâtres

***AU BEC FIN** (296-29-35) (D.) 19 h :* Gertrude morte cet après-midi ; 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.) 19 h : Service non compris.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. 20 h 15 + sam. 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Slips et sentiments.
COMÉDIE ITALIENNE (320-85-11) (D.) 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : Des malheurs de Sophie ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
LES LUCIOLES (526-51-64) (L.) 20 h 15 ; Oy, Moïsheley, mon fils (à partir du 5) ; Jeu., vend., sam., 22 h 30 : R. Bernadac (à partir du 5).
PATACHON (606-90-20) (D., L., Ma.) ; 20 h 30 : *Un sifflet sur la tête* ; 22 h : Chansons ; 23 h : Hommage à Piaf.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.) 21 h : J'viens pour l'annonce.
POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.) 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova's Babies.
SENTIER DES HALLES (236-37-27) *(D., L.) 21 h : Vous descendez à la prochaine.*
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.) 22 h : Marianne Sergent.
LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.) 20 h 15 + sam. 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.) 20 h 30 : Sammy.

Le music-hall

ALCAZAR (329-02-20), sam. et dim. 22 h 30 : Spectacle.
CRAZY HORSE SALOON (727-32-32), sam. 20 h 20, 22 h 30 et 0 h50, dim. 21 h 45 et 23 h 45.
ÉLÉPHANT BLANC (562-05-67), sam. et dim. 21 h : Frissons d'Hawaï.
ÉLÉPHANT BLEU (359-58-64), sam. et dim. 22 h 30 : Tahiti.
ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), sam. 21 h : Montmartre Folie.
FOLIES BERGÈRE (246-77-11), sam. et dim. 20 h 45 : Folies de Paris.

Les concerts

DIMANCHE

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h 30 : Dominique Joubert (orgue) (Marchand, Vierne, Widor).
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 16 h 30 : Nicolas Pien (orgue) (Grigny, Frescobaldi, Bach).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam. 21 h 30 : Maxim Saury Jazz Music.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), sam. 22 h 30 : Pedro Wognin.
LUCERNAIRE (544-57-34), sam. 22 h : *François Allysse Group.*
MÉRIDIEN (758-12-30), sam. et dim. 22 h : François Guin.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), sam. et dim. 23 h : M. Meunier, A. Mattei, B. Teissier, J.-Cl. Jouy.
LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73), sam. 22 h : René Urtreger Quartet.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 6, dimanche 7 août

Les festivals

RENCONTRES THEATRALES DU CARREAU DU TEMPLE
(274-46-42)

Sam. 20 h 15 : la Folle Envie (par le Carquois d'Amiens) ; 22 h : Robinson Crusoé and Company (Th. Grottesco) ; dim. 20 h 15 : Historia de un amor (par l'Atelier Actuel) ; 22 h : Je, François Villon (Cie du Phoenix).

XVIIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS
(227-12-68)

BATEAUX-MOUCHES (pont de l'Alma), sam. 15 h 30 : E. et P. Kirchhoff (Mendelssohn, Mozart, Briccialdi, Michaël, Dubois).
MAISONS-LAFITTE, château, dim. 17 h 30 : B. Berstel (clavecin) (Rameau, Couperin, Forqueray).

En région parisienne

LA DEFENSE (979-00-15), sam., 21 h 30 : Musical Memories.
SCEAUX (660-07-79), Festival de l'Orangerie, sam., 17 h 30 : Strangnas Kammarensemble (J.-Ch.-F. Bach, J.-S. Bach, C.-Ph.-E. Bach, J.-Ch. Bach) ; dim., 17 h 30 : Orchestre philharmonique de l'Ile-de-France, dir. J. Mercier, sol. A. Hargan (soprano) (Schubert, Mahler).
VERSAILLES, château, théâtre de Rocailles, 17 h 30 : le Mariage forcé.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI

Classiques du cinéma. Films d'auteurs et films rares : 15 h : le Grand Pavois, de J. Pinoteau ; 17 h, l'Homme du Sud, de J. Renoir ; 19 h, Voyage en Italie, de J. Rossellini ; Série noire choisie par F. Truffaut : 21 h., Du rififi chez les hommes, de J. Dassin.

DIMANCHE

Classiques du cinéma. Films d'auteurs et films rares : 15 h. : Hans le marin, de F. Villiers ; 17 h, Mirages, de K. Vidor ; 19 h, Pitié pour le prof, de S. Narizzano ; Série noire choisie par F. Truffaut : 21 h, l'Impasse tragique, de H. Hathaway.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI

Classiques du cinéma. Films d'auteurs et films rares : 15 h, le Paradis des hommes, de F. Quilici ; 17 h, *les Mauvais Coups*, de F. Leterrier ; Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg ; 19 h, the Lady Pays off ; 21 h, All I Desire, de D. Sirk.

DIMANCHE

Classiques du cinéma. Films d'auteurs et films rares : 15 h, l'Odyssée nue, de F. Rossi ; 17 h, l'Amour à vingt ans – Sketches de F. Truffaut, R. Rossellini, S. Ishihara, M. Ophuls, A. Wajda : Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg ; 19 h, St. Louis Blues, de R. Walsh ; 21 h, Sa dernière course, de R. Walsh.

Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. *(A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e* (271-52-36) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18 ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (579-79-79) ; v.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
ANNA (Port., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
L'ARGENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES AVENTURES SEXUELLES DE *NÉRON ET POPPÉE* *(It., v.f.)* (**) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).
CALIGULA, LA VÉRITABLE HISTOIRE (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).
CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais (h. sp.) : 4e (278-47-86).
CHICANOS STORY (Mex., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE CERCLE DES PASSIONS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (639-79-38) : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
DIVA (Fr.) : *Movies, 1er* (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
EGON SCHIELE, ENFER ET PASSION (All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Quintette, 5e *(633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ;* Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).
FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
FEMMES (Franco-Espagnol) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
FLICS DE CHOC (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse, 14e (320-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL – VITEZ – LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).
GALJIN (Bré., v.o.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (h. sp.), 1er (508-94-14).
GANDHI (Bri., v.o.) : *Cluny Palace, 5e* (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
HISTOIRE DE PIERRA (Franco-It., v.o.) (*) : Noctambules, 5e (354-42-34).
L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33).
L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e *(723-69-23) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e* (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
IRON MASTER, LA GUERRE DU FER (Franco-It., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montparnasse, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
JOY (Fr.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (286-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e *(323-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e* (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (728-54-54) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LE JUSTICIER DE MINUIT (A., v.o.) (**) : Normandie, 8e (359-41-18) ; V.f. : *Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse*, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e *(705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e* (561-10-60) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LA MATIOUETTE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) (h. sp.) ; Ranelagh, 16e (288-64-44) (h. sp.) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).
MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (Bri., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE MUR (Franco-Turc, v.o.) (*) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
NEWSFRONT (Aust.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) (h. sp.).
NOUS ETIONS TOUS DES NOMS D'ARBRE (Fr., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
ŒIL POUR ŒIL (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
ON L'APPELLE CATASTROPHE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : *Forum Orient Express, 1er* (297-53-74) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
PSYCHOSE II (A., v.o.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, *15e (575-79-79). – V.f. : Français, 9e* (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).
ROLLING STONES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
STELLA (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-46-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – *V.f.* : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o) : 14-Juillet Racine (2e partie), 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse (1re partie), 6e (326-58-00).
LA ULTIMA CENA *(Cub., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) (h. sp.).*
LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE VOYAGE A DEAUVILLE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LES FILMS NOUVEAUX

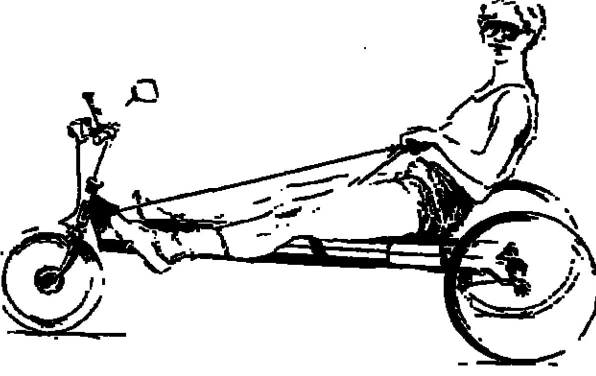
AMERICAN CLASS, film américain de Michaël Miller (v.o.) : Forum 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-Ve, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
ENIGMA, film américain de Jeannot Szwarc : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LA MÉMOIRE, film égyptien de Youssef Chahine (v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE TRESOR DES QUATRE COURONNES, film américain en système 3 D de Ferdinando Baldi (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-62).
UN FLIC AUX TROUSSES, film américain de Jeff Kanew (v.o) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LA VENGEANCE DU FAUCON, italo-germano-yougoslave de V. Mimica. – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).

NOUVELLE MACHINE

Pédaler des quatre fers

Deux frères, Michel et Pierre Thodoroff, tous deux étudiants d'H.E.C., font actuellement « force de rame » vers Saint-Tropez. Ils sont partis au début du mois de Fontainebleau et comptent arriver sur les quais du célèbre petit port pour le 15 août. Ces originaux ne suivent pas rivières et canaux mais roulent sur les chemins de halage. Ils s'escriment en effet sur de drôles de machines que leur inventeur a baptisées en franglais « cyclo-skiff ».

Imaginez un tricycle long de 1,60 mètre dont les roues arrière sont entraînées par une chaîne de vélo. Cette chaîne elle-même – et c'est là qu'est la surprise – n'est pas mue par un pédalier mais par un guidon oscillant et



par un repose-pieds coulissant. Le conducteur assis sur un baquet comme un driver de sulky fait démarrer la machine en faisant aller et venir ses deux bras et ses deux jambes.

Selon Jean-Marie Lemarchand – le garçon de trente-cinq ans qui a sorti ça de son imagination, – c'est là qu'est toute la nouveauté et tout le secret du cyclo-skiff. *« Sur un vélo,* explique-t-il, *vous appuyez une seule jambe à la fois. Sur un skiff vous pesez des deux bras. Moi qui pratique tour à tour la bicyclette et le bateau, j'ai eu envie de réunir les deux sports en un seul et d'utiliser mes quatre membres à la fois pour obtenir une poussée maximum. »*

Contremaître dans une usine de la banlieue parisienne, Lemarchand peaufine son coursier depuis six ans. Au début, le cyclo-skiff était un monstre compliqué, pesant, fragile. Aujourd'hui, il ne pèse plus que 16 kilogrammes et taille sa route comme une gazelle à 40 km/h. A condition de le régler à la taille du « client », il est enfantin à conduire et apparemment sans danger. On pose les fesses dans le baquet, les mains sur le guidon, les talons sur le repose-pieds et l'on pousse. Le cyclo démarre, file, tourne et virevolte avec une aisance instantanée.

Le 4 juillet, sur les trottoirs des Champs-Elysées, quinze « personnalités parisiennes » du show-biz – il faut bien des cobayes – ont mesuré leur vélocité sur autant de cyclo-skiffs. Ça ne fut pas triste.

Toutes ces manifestations ne ressemblent guère à Jean-Marie Lemarchand, qui est plutôt du genre grand gaillard sportif, super-bricoleur et timide. Mais il croit dur comme l'acier à l'avenir de sa machine. Pour en avoir déjà vendu une vingtaine d'exemplaires, il pense que les Français devraient se passionner pour ce nouveau sport qui fait travailler tous les muscles. Son rêve : fabriquer 500 cyclo-skiffs par mois dans un atelier bien à lui et avec la complicité d'un petit fabricant.

Malheureusement, le prophète du tricycle n'est qu'un simple contremaître... Et c'est là qu'intervient, comme dans les contes roses, une sorte de bonne fée. En l'occurrence une petite dame blonde, qui porte encore superbement le short malgré ses quarante-sept ans, ses trois enfants et son titre de chef d'entreprise. Claude Bourg, puisque c'est elle, a créé en 1980 une « fondation pour l'esprit d'entreprise ». Elle distribue des bourses de 50 000 à 80 000 francs à des gens comme Lemarchand qui ont une bonne idée, un cœur gros comme ça et pas un liard.

Une quinzaine de jeunes loups ont ainsi créé leur entreprise, embauchant au total près de 300 personnes. Un Breton inventeur d'une guitare électrique est installé dans son village du Morbihan avec trente compagnons. Un pharmacien gascon qui a imaginé un procédé pour mettre en conserve les pruneaux de son terroir marche très fort du côté d'Agen. Un Auvergnat qui a mis au point un nouvel appareil à stériliser emploie aujourd'hui 80 ouvriers à Clermont-Ferrand.

Avec un peu de finances, pas mal d'entregent et beaucoup de pub, Claude Bourg affirme les avoir tous lancés. Mais elle les avait soigneusement sélectionnés et garde sur leur affaire *un œil d'expert-comptable.*

« Je surveille leurs bilans, dit-elle. *Sur les quinze un seul s'est cassé la figure. Et encore parce qu'il a perdu son associé. »*

La petite dame a donc décidé de donner un coup de pouce au grand bricoleur plein de vergogne. Elle croit en lui et à son cyclo-skiff. Deux bonnes raisons pour lui remettre un chèque et faire un peu d'esbroufe aux Champs-Elysées et à Saint-Tropez.

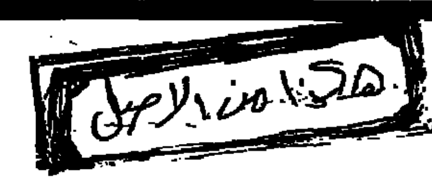
MARC AMBROISE-RENDU.

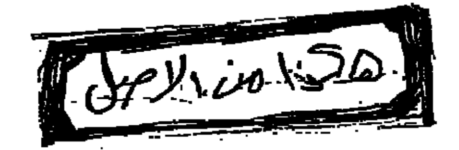
Concerts au vert

Sur l'initiative de la mairie de Paris, des concerts seront organisés dans les kiosques à musique des *parcs et jardins de la capitale.*

Voici le programme prévu pour les mois d'août et septembre :

DATE	HEURE	FORMATION	LIEU
AOUT			
samedi 20	17 h 00	Harmonie des gardiens de la paix	Parc Montsouris (14e)
mardi 23	17 h 00	Batterie-fanfare des gardiens de la paix	Square Adolphe-Chérioux (15e)
samedi 27	17 h 00	Musique de la gendarmerie mobile	Parc de Bagatelle (bois de Boulogne)
dimanche 28	15 h 30	« La Nature dans le chant sacré » par l'Ensemble Venance Fortunat	Serre du fleuriste municipal (av. Porte-d'Auteuil)
mercredi 31	17 h 00	Musique principale des troupes de marine	Square Saint-Lambert (15e)
SEPTEMBRE			
jeudi 1er	17 h 00	Batterie-fanfare des gardiens de la paix	Square Jean-XXIII (4e)
mercredi 7	16 h 00	Harmonie des gardiens de la paix	Parvis de Notre-Dame (4e)
jeudi 8	16 h 00	Batterie-fanfare de la police nationale	Square Trousseau (12e)
	17 h 00	Batterie-fanfare des gardiens de la paix	Square Necker (15e)
vendredi 9	16 h 00	Harmonie de la police nationale	Parc des Buttes-Chaumont (19e)
dimanche 11	16 h 00	Harmonie de la police nationale	Parc de Bagatelle (bois de Boulogne)
mardi 13	16 h 00	Batterie-fanfare de la police nationale	Square du Temple (3e)
	20 h 30	Harmonie des gardiens de la paix	Parc Montsouris (14e)
mercredi 14	17 h 00	Musique principale des troupes de marine	Parc de Bagatelle (bois de Boulogne)
samedi 17	15 h 00	Orchestre de variétés de la faculté d'Orsay l'AFREUBO	Square Jean-XXIII (4e)
	15 h 00	Batterie-fanfare des gardiens de la paix	Parc floral de Paris (bois de Vincennes)
	17 h 00	Orchestre de variétés de la faculté d'Orsay l'AFREUBO	Square Jean-XXIII (4e)
jeudi 22	16 h 00	Batterie-fanfare de la police nationale	Jardins des Champs-Élysées (8e)
	16 h 00	Chorale « La Coecilia » (U.D.S.M.P.)	Square du Commerce (15e)
samedi 24	16 h 00	Musique de la police nationale	Champ de Mars (7e)
dimanche 25	15 h 00	Batterie-fanfare de la police nationale	Parc floral de Paris (bois de Vincennes)
jeudi 29	15 h 00	Chorale « La Coecilia » (U.D.S.M.P.)	Square de Clignancourt (18e)





France / services

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 6 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Jeu : L'assassin est dans la ville.
De J. Antoine et J. Bardin.
Une candidate est chargée de résoudre une énigme policière dont les protagonistes sont des comédiens amateurs. Ce soir, dans la ville de Sens.

21 h 50 Série : Shogun.
D'après J. Clavell, réal. J. London. Avec R. Chamberlain, Y. Shimada, A. Badel...
Anjin échappe à une tentative d'assassinat, alors que la rivalité entre Ishido et Toranaga ne fait qu'augmenter. Une série gigantesque que l'on regarde comme une bande dessinée. Suspense, violence...

22 h 56 22, v'là le rock.
Emission de J.-B. Hebey, réal. C. Roche.
Les années 80, avec Captain Sensible, Dexys Midnight Runner, Human League...

23 h 40 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Variétés : La plus belle affiche.
Réal. C.-J. Philippe.
« Je ne regrette rien », avec C. Trénet, E. Piaf, Y. Montand, S. Bechet...

22 h 10 Jeu : La chasse aux trésors.
En Bavière (rediffusion).

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Festivals d'été : Festival de Valréas.
Lorenzaccio, d'Alfred de Musset, en direct du château de Simiane, à Valréas. Coprod. Nuits théâtrales de l'Empéri (Salon) et Nuits de l'Enclave (Valréas) ; mise en scène de René Jauneau ; avec A. Recoing, R. Renucci, P. Vial...
Intrigues politiques et sentimentales à Florence, en pleine effervescence de la Renaissance, Une des plus belles pièces de Musset. Un personnage secret, fragile, que Gérard Philipe a immortalisé sur scène. Lorenzaccio, le romantique par excellence...

22 h 45 Journal.

23 h 5 Musiclub
Quintette en si pour clarinette et cordes, de J. Brahms, par M. Gabal, clarinette, M. Le Floch et R. Daugaveil, violons, B. Pasquier, alto, et J.-M. Gamard, violoncelle.

FRANCE-CULTURE

17 h Le récit de Shéhérazade, de B. de la Salle. Avec des conteurs, chanteurs, musiciens (enregistré à Avignon le 20 juillet).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné le 7 mai 1983 à l'Opernhaus de Bayreuth) : Musica Bayreuth 83, œuvres de J.-S. Bach, Mozart, Haydn, Chostakovitch, Pergolèse, par l'Orchestre du Festival Strings de Lucerne, dir. R. Baumgartner ; sol. G. Larsens, violon, et P. Leisegang, violoncelle.

22 h 15, Les pêcheurs de perles : Bartok dans les années 50.

Dimanche 7 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

17 h Série : Les chevaux du soleil.

18 h Sports dimanche.

18 h 30 Les animaux du monde.

19 h 5 L'odyssée sous-marine de l'équipe du commandant Cousteau.
Le vol du pingouin (rediffusion).

20 h Journal (et à 22 h 25).

20 h 35 Film : l'Héritier.
Film français de P. Labro (1972), avec J.-P. Belmondo, G. Gravina, J. Rochefort, C. Denner, M. Kervin, M. Beaune (rediffusion).
L'héritier d'un empire industriel et d'un groupe de presse se heurte aux intérêts d'une multinationale qui a provoqué la mort de son père dans un accident d'avion. Le style brillant d'un cinéaste transposant, en France, le film noir américain et le film politique selon Rosi. Une forte composition de Belmondo.

22 h 35 Droit de question.
Réalisation J. Audoir.
Trois femmes : Leslie Bedos, Ghislaine Ottenheimer et Viviane Blassel interrogent trois hommes : Pierre Desproges, Marcel Bigeard et Michel Drucker.

23 h 20 Journal.

23 h 35 Lettre aimée : Déclaration d'amour.
Emission de J.-F. Delassus.
Les plus belles et les plus cruelles missives amoureuses.

DEUXIÈME CHAINE : A2

17 h 15 La Panthère rose.

17 h 25 Série : Madame le juge.
2 + 2 = 4. Réal. C. Chabrol (rediffusion).

18 h 55 Stade 2.

20 h Journal.

20 h 35 Série : Bonjour, Monsieur Lewis.
De R. Benayoun.
Sketches, extraits de films ou de récitals du grand comique américain.

21 h 25 Document : Petite confession filmée de Luis Bunuel.
Réal. M. Lefevre.
En hommage au cinéaste récemment disparu, A 2 rediffuse une émission de mai 1981. Interrogé dans sa maison de Mexico par J.-C. Carrière, adaptateur français de plusieurs de ses films, Bunuel raconte ses souvenirs, ses études à Madrid avec Lorca et Dali, Paris, Hollywood... Un entretien où se mêlent l'ironie et la séduction.

22 h 10 Documentaire : Ateliers d'artistes.
De J. Farges.
Un film documentaire sur ce qui précède ou prolonge la création picturale : trois artistes contemporains (Jean Clerté, Jean Messagier et Pierre Alechinsky) dans leur atelier.

22 h 50 Jazz : la Grande Parade.
Avec Chuck Berry.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 35 Pour les jeunes.

19 h 40 R.F.O. hebdo.

20 h Série : Benny Hill.

20 h 35 Série : Histoires de l'Histoire.
Réal. C. Villardebo.
Les châteaux de la Loire : l'histoire de la France de 1337 à 1453, les guerres avec les Anglais, et le repli des rois de France à Amboise, Chambord ou Chenonceaux.

21 h 35 Aspects du court métrage français.
Un matin de soleil; d'O. Gérard ; Pan-Pan, de N. Simsolo.

22 h 10 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : Affaire classée.
Film français de C. Vanel (1935). Avec G. Gabrio, A. Champeaux. P. Larquey, C. Vanel.
Un forain angoissé par le souvenir d'un crime commis autrefois avec un complice. Court métrage d'atmosphère réalisé par Charles Vanel et intitulé, aussi, le Coup de minuit.

22 h 55 Au nom de la loi.
Film français de M. Tourneur (1931), avec C. Vanel, M. Chantal, J. Marchat, G. Gabrio, J. Noguero, J. Dax (N. Rediffusion).
A la suite de la mort d'un de leurs collègues enquêtant sur un trafic de drogue, deux inspecteurs de police prennent en filature une femme mystérieuse. L'un d'eux tombe amoureux d'elle. Tout le métier de Maurice Tourneur dans une intrigue à surprises qui prend une dimension sociologique. Début d'un cycle consacré à Charles Vanel.

0 h 15 Prélude à la nuit.
Cheek to Cheek, d'I. Berlin, par The Five Centuries Ensemble.

FRANCE-CULTURE

16 h, Voyages en architecture : Rome, avec Argan.

17 h 30, L'Assemblée des femmes, de Robert Merle, d'après Aristophane (rediffusion).

19 h 10, Festival de Bayreuth : *Parsifal*, de Wagner, par l'orchestre du Festival, dir. J. Levine, et les chœurs du Festival, dir. N. Balatsch ; mise en scène : G. Friedrich. Avec : S. Estes; M. Salminen, H. Sotin, P. Hofmann, F. Mazura, L. Rysanek...

FRANCE-MUSIQUE

18 h, Jazz vivant : le Festival de Pompéi, avec le quintette de H. Texier, et le grand orchestre de la R.A.I., Bob Brookmeyer, M. Lewis et le trio Chick Corea.

19 h 5, Présentation du concert.

19 h 15, Concert (donné le 5 août 1983 au Grosses Festspielhaus de Salzbourg) : *Fidelio*, opéra en deux actes de L. van Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. L. Maazel ; sol. : J. King, T. Adam, T. Moser...

21 h 15, Paul Arma.

22 h 30, Musique de nuit : Beethoven, Xénakis, Debussy, Berg...

0 h 5, Jazz d'emprunt : « Chemin d'Orient », Duke Ellington, Don Cherry, Tony Scott, M. Kikuchi, T. Akiyoshi, P. Sanders.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 7 AOUT

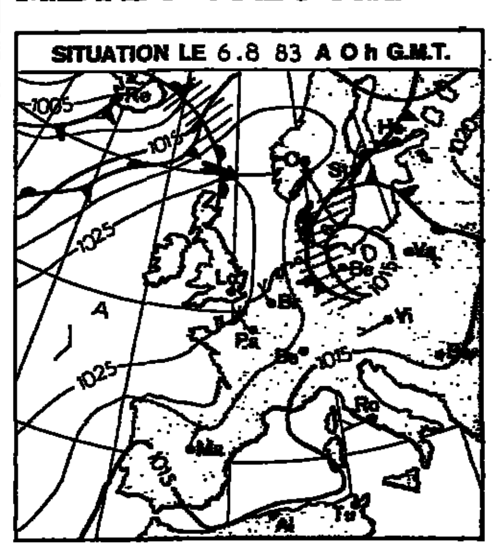
– *M. Laurent Fabius*, ministre de l'industrie et de la recherche, est invité sur R.M.C. à 12 h 30.

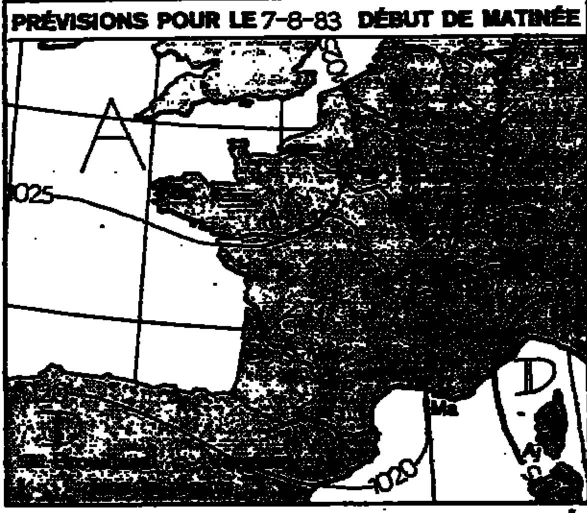
LUNDI 8 AOUT

– *Le R.P. Bruckberger* et *M. Pierre Juquin*, membre du bureau politique du P.C.F., participent à un débat sur «Capitalisme ou communisme», sur France-Culture, à 17 heures.

– *Radio Paris-Ile-de-France* organise un débat sur la situation de la bande F.M. à 22 h 30 (Paris, 105,8 MHz).

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 6 août à 0 heure et le dimanche 7 août à minuit.

Des conditions anticycloniques continuent à prédominer sur le pays. Toutefois, le minimum d'Europe centrale évoluant très lentement générera encore un peu d'instabilité dans l'est, tandis qu'un autre minimum voisin du Portugal dirigera des masses d'air instable vers les Pyrénées.

Dimanche, à l'exception de nuages d'instabilité présents de la Champagne et des Ardennes jusqu'au Nord-Est et au Jura et de brumes matinales près de la Manche, le temps sera très ensoleillé sur l'ensemble du pays avec vent modéré de secteur nord-est. Le soir apparaîtra une tendance orageuse près des Pyrénées.

Les températures évolueront peu, avec des minima de 15 à 20 °C sur les régions méditerranéennes, 14 à 17 °C sur les côtes atlantiques, 11 à 14 °C ailleurs, localement 9 dans le Massif Central. Les maxima seront de 27 à 30 °C sur le sud-ouest, 28 à 32 °C sur le pourtour méditerranéen, 20 à 24 ° de la Bretagne au Nord de la Seine et dans le Nord-Est, 24 à 27 °C sur les autres régions.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris, le 6 août à 8 heures : 1 024,6 millibars, soit 768,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 août ; le second le minimum dans la nuit du 5 août au 6 août) :

Ajaccio, 27 et 15 degrés ; Biarritz, 24 et 16 ; Bordeaux, 27 et 14 ; Bourges, 25 et 12 ; Brest, 23 et 13 ; Caen, 21 et 10 ; Cherbourg, 20 et 14 ; Clermont-Ferrand, 25 et 10 ; Dijon, 24 et 14 ; Grenoble, 27 et 12 ; Lille, 21 et 11 ; Lyon, 25 et 13 ; Marseille-Marignane, 29 et 19 ; Nancy, 20 et 14 ; Nantes, 26 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 18 ; Paris-Le Bourget, 23 et 11 ; Pau, 26 et 12 ; Perpignan, 32 et 22 ; Rennes, 25 et 11 ; Strasbourg, 20 et 14 ; Tours, 25 et 13 ; Toulouse, 29 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 19 degrés ; Amsterdam, 21 et 13 ; Athènes, 33 et 22 ; Berlin, 14 et 13 ; Bonn, 19 et 13 ; Bruxelles, 19 et 14 ; Le Caire, 36 et 23 ; îles Canaries, 27 et 21 ; Copenhague, 18 et 15 ; Dakar, 30 et 26 ; Djerba, 32 et 25 ; Genève, 24 et 12 ; Jérusalem, 29 et 23 ; Lisbonne, 30 et 17 ; Londres, 25 et 14 ; Luxembourg, 18 et 12 ; Madrid, 34 et 18 ; Moscou, 27 et 16 ; Nairobi, 26 et 12 ; New-York, 28 et 22 ; Palma-de-Majorque, 30 et 17 ; Rome, 29 et 15 ; Stockholm, 23 et 14 ; Tozeur, 38 et 26 ; Tunis, 31 et 20.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 7 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3509

HORIZONTALEMENT

I. Peut donner des coups de corne s'il est pris par la queue. – II. Fuite de liquide qui échappe à tout contrôle. Récupère donc sa mise. – III. Heureux passé. Elément d'une échelle. Passe sa vie dans le besoin. – IV. On y trouve souvent la solution à nos problèmes. Lettres d'accusation. Moyen de communication. – V. Collections de pièces de valeur. Effervescent dans une coupe. – VI. La croisée des chemins. Ferme une partie du palais. On s'en passe lorsqu'on en veut. – VII. Tranche. Fait toujours de la casse de nos jours, mais est moins dangereux. – VIII. A les pieds dans l'eau après avoir eu le cœur en flammes. Se trouve toujours là où l'on n'est pas. – IX. Salle de jeu. Conducteur d'énergie. – X. Peintre ou écrivain français. Passent pour exagérer. – XI. Faisait donc une fixation. Petit lac. – XII. Constructive pour le joueur, destructrice pour le travailleur. Pièce à petit budget. Sport de détente. – XIII. Va aux nouvelles. Perception naturelle de l'espace. – XIV. Causer ou agir, c'est selon. Symbole chimique. – XV. Telle devrait être la classe et telle est souvent la cour. Suit l'homme pas à pas.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I														■	
II									■						
III			■	■			■	■							
IV									■	■			■		
V											■				
VI					■							■			
VII				■											
VIII					■	■									■
IX		■				■								■	
X						■		■							
XI	■										■		■		
XII	■							■				■			
XIII				■		■									
XIV	■										■		■		
XV								■							

VERTICALEMENT

1. Volets que l'on voit s'ouvrir en respirant. – 2. N'est pas d'un genre à offrir un gros bouquet. Reçoivent donc ou donnent un coup de main. – 3. Adopté par la famille. Tendaient plus à calmer dans le temps que de nos jours. – 4. Conjonction. Faisait pousser des hauts cris. Occupe une situation élevée en Espagne. Symbole chimique. – 5. Mot de cinq lettres bien connu. Attire la vue ou soustrait aux regards. – 6. Pour faire la soupe ou le beurre. Symbole de puissance. Symbole de richesse. – 7. Double tout ce qu'il précède. Porte plus à la grisaille qu'à la griserie. – 8. En Asie. Maîtresse ou femme. Voit le jour en pleine nuit. – 9. Femmes d'affaires toujours très arrangeantes. – 10. Employé en toute égalité. On y voit donc goutte. – 11. N'est pas de marbre malgré les apparences. Fait de l'huile. En mauve. – 12. Drame de Sardou. Repose sur les canapés. Poisson rouge. – 13. C'est une fois dressé qu'il est difficile à mater. Est pour une meilleure entente mais pas pour la paix des ménages. Donne une main sûre. – 14. Facilite les échanges franco-espagnols. N'est donc pas du genre à frapper. – 15. Peut être bon et être le plus mauvais. A donc deux côtés identiques.

Solution du problème n° 3508

Horizontalement

I. Inamovibilité. – II. Nobiliaire ; ange. – III. Suret ; mer ; top. – IV. Obi ; embringué. – V. UA ; on ; Ection ; un. – VI. Unies ; aérés. – VII. Cordes ; abrasive. – VIII. Orné ; soûl ; ne. – IX. Née ; na ; pécheurs. – X. Ni ; seins ; rousse. – XI. Allô ; robe ; al. – XII. Blutoir ; oui ; st. – XIII. Leï ; routerait. – XIV. Erronée ; go ; aile. – XV. Este ; sentines.

Verticalement

1. Insoupçonnables. – 2. Nouba ; oreiller. – 3. Abri ; urne ; hure. – 4. Mie ; onde ; sot ; os. – 5. Olténie ; né ; oint. – 6. VI ; essai ; EE. – 7. Iambes ; narre. – 8. Bière ; Aups. – 9. Irritable ; rouge. – 10. Le ; nier ; croûton. – 11. Agoraphobie. – 12. Ta ; unes ; eue ; rai. – 13. Ente ; sinus ; sain. – 14. Go ; versatile. – 15. Dépensé ; sel ; tes.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

LUNDI 8 AOUT

« La montagne Sainte-Geneviève », 15 h 45, rue des Ecoles, Mme Legrégeois.

« Le café Procope », 16 h, 13, rue de l'Ancienne-Comédie, Mlle Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'église Saint-Eustache », 13 h, rue du Jour (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Conciergerie », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, 6, boulevard Henri-IV (Le vieux Paris).

MARDI 9 AOUT

« La manufacture des Gobelins », 42, avenue des Gobelins, Mlle Garnier-Ahlberg.

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou, Mlle Leclercq.

« Cimetière du Père-Lachaise », 15 h, entrée boulevard de Ménilmontant, Mme Legrégeois.

« Façades 1900 », 29, avenue Rapp, Mme Pennec.

« Saint-Roch », 15 h, 286, rue Saint-Honoré, Mlle Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Quartier du Marais », 15 h, place des Vosges, statue de Louis XIII

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, 29, rue de Rivoli (Arcus).

« La Seine », 14 h 30, place du Châtelet (Paris autrefois).

« Champs-Elysées », 15 h, 2, rue de Ponthieu (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (Le vieux Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 6 août :

DES DÉCRETS

● Portant publication de l'accord sur la Sécurité sociale entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République gabonaise.

● Portant publication de la convention européenne sur la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière de garde des enfants et le rétablissement de la garde des enfants.





EN INDE

La grande peur des grandes familles

De notre correspondant

New-Delhi. – L'histoire commence à la Bourse de Delhi, quelques jours avant la présentation du budget. Le marché y est plutôt déprimé. Une exception, toutefois, les actions de Delhi Cloth and General Mills. D.C.M., une entreprise qui fabrique des vêtements, des produits chimiques, des engrais, du sucre, des ordinateurs, etc., a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires de 4,2 milliards de roupies (1). La première semaine de février, l'action D.C.M. est cotée entre 34 et 36 roupies. La seconde semaine, elle atteint 39 roupies et le 28 février, jour de la présentation du budget, plus de 54 roupies, c'est-à dire plus du double de sa valeur au pair. Les professionnels sont intrigués.

A la même époque, un autre géant, Escorts (tracteurs et motos), fait l'objet d'un engouement semblable. L'entreprise, qui figure elle aussi dans le peloton de tête des sociétés indiennes, est, il est vrai, parmi les plus dynamiques du pays. Fondée par H.P. Nanda, elle a vu ses ventes multipliées par six en dix ans pour atteindre, aujourd'hui, 2,4 milliards. De janvier à février, l'action Escorts passe de 40 à 54 roupies. En mars, les choses s'accélèrent et, fin avril, l'action D.C.M. frise les 80 roupies tandis que celle d'Escorts atteint 70 roupies. En moins de trois mois, la première a augmenté de 130 %, la seconde de 75 %. Cette fois, les professionnels flairent le « gros coup », des centaines de milliers d'actions ayant changé de mains.

Règlement de comptes

On pense d'abord à un règlement de comptes au sein de la famille Shriram, qui contrôle D.C.M., mais on abandonne vite cette piste. De plus, les performances récentes de l'entreprise ne sont guère de nature à susciter les convoitises, à moins que l'acheteur mystérieux n'envisage une véritable prise de contrôle. Les regards se tournent alors vers les grands prédateurs locaux. On soupçonne, par exemple, R.P. Goenka, qui vient justement de tenter d'étendre son empire en faisant main basse sur l'un des deux grands constructeurs automobiles indiens. Sans succès, cependant...

D'ailleurs, contacté, Goenka se disculpe. En fait, lui aussi aimerait bien savoir... On passe alors en revue les acheteurs potentiels indiens pour convenir rapidement qu'aucun d'entre eux ne dispose des ressources financières requises par ce qui s'annonce comme deux des plus importantes prises de contrôle observées à ce jour en Inde. Surtout, aucun ne paraît capable de supporter ensuite les impôts qui en seraient la rançon.

Reste donc une seule possibilité : un Indien résidant à l'étranger, dans la mesure où ses investissements éventuels bénéficient désormais d'un traitement fiscal privilégié. On pense ainsi aux Lalwanis et aux Shivdassanis (établis à Londres), aux Harilelas (Hongkong) et aux Hindujas (Suisse) dont certains affirmeront plus tard qu'ils avaient effectivement envisagé d'investir, en actions, 500 millions de dollars. Très vite, cependant, un nom va s'imposer, celui de Swraj Paul, cinquante-deux ans, un industriel indien installé depuis dix-sept ans en Grande-Bretagne dont il est citoyen. Il a en effet et l'argent (les actifs de son groupe sont évalués à plus de 100 millions de dollars) et un savoir-faire qui lui a valu, sur la place de Londres, le surnom de « *roi de la prise de contrôle* ».

L'« ennemi » ainsi identifié, la menace apparaît dans toute sa dimension. Elle est mortelle. Car la famille Ram ne possède seulement qu'environ 10 % des huit millions d'actions de D.C.M., les Nandes à peine 5 % (ils en revendiquent 15 %) des 13,4 millions d'actions Escorts. D'où leur vulnérabilité. En fait, la plupart des sociétés indiennes sont dirigées par des familles qui ne possèdent ou ne contrôlent pas plus de 5 % à 10 % des actions (2). D'ailleurs, la loi indienne fixe un plafond de 40 %, voire de 20 %, dans le cas de nouvelles firmes. A quoi vient s'ajouter un système fiscal particulièrement dissuasif.

Ainsi les institutions financières publiques (compagnies d'assurances, banques de développement), canalisant la plupart des fonds investissables, sont les plus gros actionnaires du pays (7,5 milliards investis en actions) et contrôlent les principaux groupes industriels privés (3). Dans le cas de la D.C.M. et d'Escorts, elles détiennent par exemple respectivement 45 % et 54 % des actions.

Là se trouvent donc les arbitres, *les maîtres du jeu*. Ceux dont dépend, finalement, le succès ou l'échec d'un Swraj Paul. Or si ce dernier n'est pas le seul de son espèce (les hommes d'affaires indiens réussissent plutôt bien à l'étranger), il est, en revanche, le seul à entretenir des relations privilégiées avec Mme Gandhi, l'actuel premier ministre n'ayant sans doute pas oublié qu'il fut l'un des rares à demeurer à ses côtés pendant la traversée du désert. Admirateur inconditionnel de Mme Gandhi (« *Elle est incontestablement ce qu'il y a de mieux pour le pays* »), il relevait encore récemment dans une interview au magazine *Sunday* que l'état d'urgence, si décrié et responsable en grande partie de la défaite électorale de Mme Gandhi en 1977, était justifié et avait été instauré « *dans le respect de la Constitution* ».

A présent expatrié, il n'en a pas moins été l'un des deux étrangers (avec Richard Attenborough, le producteur du film *Gandhi*) à recevoir, le 2 avril dernier, la distinction la plus prestigieuse que l'Inde confère à ceux qu'elle entend honorer. Comment, demandaient alors certains, imaginer, dans ces conditions, qu'il ait pu déclencher une telle opération sans le « feu vert » de celle à laquelle il voue pareille admiration ?

Il restait à déterminer quel pouvait être, dans cette opération, l'objectif du premier ministre. Plusieurs hypothèses étaient avancées, dont la volonté de raffermir, à la veille d'échéances électorales importantes, son contrôle sur les milieux d'affaires, grâce au pouvoir considérable détenu par le gouvernement par l'intermédiaire des institutions financières. Comment les industriels indiens pourraient-ils, en effet, ignorer cette épée de Damoclès suspendue au-dessus de leurs têtes ? Une manière comme une autre d'inciter ceux qui ont toujours été les principaux bailleurs de fonds des partis politiques à faire « le bon choix ».

Dos au mur, les Rams et les Nandas ne devaient pas tarder à contre-attaquer. Ils ne manquaient, pour ce faire, ni d'armes ni d'arguments. D'abord, ils mobilisaient les principales organisations professionnelles et faisaient habilement jouer le réflexe de la solidarité. « *Aujourd'hui*, expliquaient-ils, *c'est nous qui sommes visés ; mais demain ce peut être votre tour.* » « *Car*, insistaient-ils, *personne n'est vraiment à l'abri, pas même les plus grands, les plus prestigieux, les Mahindras, par exemple, ou bien les Tatas.* » Le message était entendu. Rivalités, jalousies, dissensions, étaient oubliées. L'heure était à l'union. Et les familles menacées s'efforçaient d'accroître leur portefeuille tout en suppliant leurs actionnaires, dans une lettre ouverte publiée dans la presse, de « *ne pas sacrifier un avenir prometteur pour un gain à court terme* ».

Ensuite, c'est l'opinion publique qui se voyait prise à témoin du « *combat inégal ainsi imposé à de vénérables familles que l'on voulait soudain spolier du fruit de leur travail* ». « *Nous ne sommes pas sur un pied d'égalité* », se plaignaient les industriels locaux qui dénonçaient l'utilisation ainsi faite par certains des concessions octroyées pour s'emparer des compagnies bien gérées.

Dessin de SERGUEI.

La contre-attaque des industriels

Les industriels menacés agissaient au niveau politique. N'ayant pu accéder au bureau d'un premier ministre « trop occupé », une délégation composée de représentants du Gotha de l'industrie indienne était reçue, le 20 avril, par le ministre des finances. Son objectif : obtenir d'une part l'assurance que les institutions financières ne se feraient pas les complices d'une éviction des dirigeants en place ; d'autre part, que le portefeuille des Indiens non résidents serait limité à 2 % des actions d'une même société.

Le 2 mai, le ministre annonçait que le gouvernement avait finalement décidé d'imposer un plafond de 5 % à l'investissement des non-résidents indiens dans les sociétés locales.

Une concession apparente dans la mesure où il pouvait être dérogé à cette règle avec l'accord de la Banque centrale où, de l'avis des spécialistes, Swraj Paul (qui avouait avoir investi dans l'opération entre 80 et 100 millions de roupies) avait sans doute d'ores et déjà dépassé la limite ainsi imposée et pouvait, de plus, poursuivre ses menées par l'intermédiaire de tiers. Rien n'empêchait également un non-résident ne possédant que 5 % des actions d'une compagnie d'en prendre le contrôle avec le soutien des institutions financières majoritaires, c'est-à-dire du pouvoir en place. N'avait-il pas été précisé, en effet, que le gouvernement n'entendait pas remettre en cause le *statu quo* « *dans les firmes bien gérées* » ? Mais qui en déciderait et selon quels critères ?

Les grandes familles n'étaient pas au bout de leurs peines. Manifestement excédé d'être cloué au pilori par des industriels se proclamant les victimes d'« *un nomade sans scrupule* », et d'être ainsi présenté à l'opinion comme le symbole d'une dangereuse « *invasion étrangère* », Swraj Paul se lançait dans un violent réquisitoire contre ses détracteurs.

« *D'abord*, faisait-il remarquer à juste titre, *la politique du gouvernement visant à inciter les non-résidents à investir en Inde a été suggérée par les industriels locaux eux-mêmes* », en quête de fonds « *neutres* » dont ils pensaient pouvoir user à leur gré... jusqu'à ce qu'ils en découvrent les dangers en en devenant soudain les victimes.

« *Ensuite*, demandait Swraj Paul, *en vertu de quoi une famille ne détenant qu'une minorité des actions d'une compagnie peut-elle revendiquer un droit quasi-héréditaire à en assurer la direction, si ce n'est en vertu d'une conception féodale du capitalisme qui*, affirmait-il, *se soucie davantage de ses intérêts que de ceux des autres actionnaires.* »

« Les graines d'une révolution »

« *Ceux qui aujourd'hui crient « au loup », en appellent au gouvernement, essayant de semer la panique, ne visent, en fait*, poursuivait Swraj Paul, *qu'à préserver un* statu quo *favorable à leurs intérêts.* « *En investissant en Inde, je n'ai fait que répondre à l'invitation du gouvernement, j'ai agi par nationalisme, pour montrer l'exemple.* » « *Jamais*, ajoutait-il, *je n'aurais pensé que la direction de ces compagnies était si vulnérable. Quelle que soit l'issue de cette affaire, elles seront obligées de se réveiller.* » « *Ainsi*, concluait-il, *grâce à moi une prise de conscience s'est opérée dans l'opinion. Oui, j'ai semé les graines d'une révolution, celle qui consiste à introduire la démocratie dans le secteur privé indien : c'est le meilleur service que je pouvais rendre à mon pays.* »

De l'avis des professionnels, Swraj Paul a gagné, au moins psychologiquement, la première manche d'une bataille qui s'annonce sans merci.

L'affrontement s'est poursuivi sur le terrain juridique. Les deux familles menacées ont refusé d'enregistrer le transfert des actions acquises par Swraj Paul, lors de l'assemblée générale annuelle du 9 juin. La famille Nanda a même augmenté sa participation (la faisant passer de 15 % à 18 %) pour parer à de nouvelles attaques boursières. On en est là, dans l'attente du verdict qui sera rendu après que deux courtiers de Delhi auront saisi la justice de l'affaire.

En Inde, cela peut prendre des années. A la guerre de mouvement succéderait alors une longue guerre de tranchées.

PATRICK FRANCÈS.

(1) Une roupie = environ 0,75 F.

(2) Les actions détenues par six grandes familles indiennes (Tata, Birla, Mafatlal, Singhania, Thapar et Sriram) ne représenteraient qu'environ 3,3 % du capital des compagnies qu'elles contrôlent. Pour les onze groupes les plus importants, ce chiffre serait inférieur à 1 % des actifs.

(3) Le gouvernement détiendrait, directement ou indirectement, entre 25 % et 74 % des actions dans chacune des cent premières sociétés indiennes.

APRÈS LE NOUVEAU PLAN POUR MANUFRANCE

« On va retrousser les manches »

De notre correspondant

Saint-Etienne. – La S.C.O.P.D. Manufrance, qui, voilà trois semaines, se trouvait menacée de liquidation de biens – l'U.R.S.S.A.F. l'ayant assignée devant le tribunal de commerce de Saint-Etienne pour une dette de neuf millions de francs – semble, au moins pour quelque temps, tirée d'affaire. L'Etat vient d'entériner le plan financier de sauvetage de l'entreprise (*le Monde* du 6 août), après une valse-hésitation de plusieurs mois.

Le versement de 130 millions de francs qui s'étalera sur un an et demi apporte une réelle bouffée d'oxygène à l'entreprise stéphanoise au bord de l'asphyxie financière. Sans doute, sur sept cent neuf emplois, cinquante-trois salariés mis en pré-retraite et soixante-seize autres licenciés devront-ils être sacrifiés sur l'autel du plan de développement de la S.C.O.P.D. axé avant tout sur la production de l'arme de chasse et de la machine à coudre. Cela dit, à la S.C.O.P.D. on envisage désormais l'avenir avec optimisme. Son secrétaire général, M. Jean-Yves Gallas, déclarait vendredi : « *Depuis deux ans, on ne demandait qu'à travailler. L'Etat nous en donne les moyens... On va retrousser les manches* ».

Au niveau syndical, la C.G.T. de l'entreprise parle de « *victoire importante au plan politique* ». « *La S.C.O.P.D. Manufrance va pouvoir rester sur le marché national et international : le patronat, les financiers, voulaient que Manufrance meure ; ils ont subi un échec cinglant* ». Quant aux soixante-seize licenciements annoncés, la C.G.T. déclare : « *Nous ne les prenons pas pour solde de tout compte* ». Pour elle « *c'est un fait inacceptable mais nous ne pouvons pas tomber dans le piège du tout ou rien des financiers et du patronat* ».

A la municipalité stéphanoise, le premier adjoint au maire, le docteur Christian Cabal a, de son côté, exprimé le souhait que la coopérative « *trouve des marchés, produise et vende mais dans le cadre des lois du marché, c'est-à-dire sans traitement de faveur la privilégiant par rapport aux autres entreprises stéphanoises ayant le même créneau d'activité. Si on ne procède pas à une restructuration de la coopérative, il est à craindre que cette nouvelle injection de capitaux publics ne serve qu'à passer un nouveau cap, sans constituer une solution de fond* ».

Ph. M.

LES MOTOS TRIUMPH C'EST FINI

Meriden (A.P.) — Les ouvriers de la « Triumph Motorcycles Ltd » se sont résolus, vendredi 5 août, à saborder leur coopérative ouvrière. Avec leur entreprise disparaît le dernier fabricant de motos britanniques, des motos qui ont dominé le monde du deux-roues autrefois, avant la suprématie japonaise.

En 1974, les employés de l'expirante « Norton Villiers *Triumph Company* » *avaient* repris les affaires en main grâce à un prêt de 5 millions de livres, accordé par le gouvernement.

La coopérative avait réussi à relancer la vente de la célèbre 650 cm3 « Bonneville », chère aux policiers anglais.

Mais l'endettement croissant et la baisse des commandes ont obligé « Triumph » à demander un nouveau prêt de 8 millions de livres au gouvernement travailliste. « Triumph » n'a pas su faire face à l'étonnante capacité de l'industrie japonaise à renouveler ses gammes. Chose curieuse, « Yamaha » a commercialisé pendant des années une 650 cm3 dont l'architecture mécanique ressemblait beaucoup au célèbre bicylindre anglais. Le sursaut du survivant de la cohorte des Norton, B.S.A. et autres Royal Enfield aura été vain.

La production des « Triumph » a été arrêtée à Meriden en début d'année, et les 180 employés qui n'avaient pas perdu leur travail à ce moment ont décidé, vendredi, qu'il valait mieux « liquider volontairement la société ».

L'ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE HONEYWELL ET ERICSSON EST SIGNÉ

Minneapolis (*A.F.P.*). – La société américaine Honeywell et le groupe suédois Ericsson ont annoncé officiellement, vendredi 5 août, la création d'une société commune spécialisée dans la communication (*le Monde* du 6 août). Baptisée Honeywell-Ericsson Development, *détenue à égalité par les deux* groupes, elle devrait être opérationnelle en octobre prochain, et emploiera cent cinquante techniciens.

L'accord prévoit également qu'Honeywell distribuera les derniers centraux de communication privée développés par Ericsson en Amérique du Nord, et définit un programme à long terme d'échange de technologies. M. Spencer, directeur général d'Honeywell, a précisé que la filiale commune se spécialisera dans les systèmes de communications intégrés de données et de la voix, notamment dans les immeubles de bureaux, complétant ainsi les produits informatiques d'Honeywell.

● **La C.E.E. impose des droits antidumping** sur certaines importations d'acier plat (larges bandes à chaud) en provenance du Brésil, d'Argentine, du Canada et du Venezuela, pays qui pratiquent des prix artificiellement bas préjudiciables aux sidérurgistes européens.

INTERNATIONAL HARVESTER ET RENAULT NÉGOCIENT

Des discussions vont s'ouvrir entre International Harvester France et Renault en vue d'un possible rapprochement.

Le groupe américain I.H. (ex-Mac Cormick), un des géants du machinisme agricole, est malade. Très malade. Pour l'exercice 1982, le groupe a perdu 1,6 milliard de dollars pour un chiffre d'affaires de 4,3 milliards de dollars. Les divers plans de sauvetage prévoient la cession de plusieurs usines et filiales et une réduction drastique des effectifs.

I.H. France employait encore fin 1981 quatre mille cinq cents personnes. Aujourd'hui, trois mille six cents. Implantée en France depuis 1905, cette filiale fabrique des moissonneuses-batteuses. Elle a enregistré en 1982 une perte de 415 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 2,6 milliards de francs.

I.H. France a besoin d'un plan de restructuration à long terme qui passe par des accords industriels. Déjà, en février 1983, elle a signé un accord de coopération avec la filiale française de Massey-Fergusson pour tenter de résorber leurs surcapacités de production. Mais cela reste insuffisant. Aussi évoquait-on depuis quelques semaines les conversations en coulisse entre I.H. France et Renault, numéro un du marché français du machinisme agricole (pour les tracteurs), qui perd aussi de l'argent.

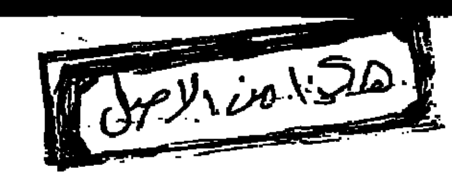
Il semble que les pouvoirs publics français aient subordonné la mise sur pied d'un plan financier pour sauver I.H. France faisant intervenir les banques, divers investisseurs et de l'argent public à un accord industriel avec la Régie.

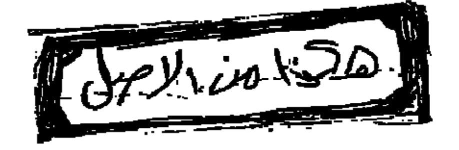
Le gouvernement souhaite, précise Renault, une « *restructuration du secteur du machinisme agricole* », et « *des négociations sont actuellement en cours avec d'autres constructeurs pour rechercher des solutions européennes* ».

M. FABIUS PROPOSE AU C.N.P.F. DE RÉEXAMINER LE SYSTÈME DES AIDES PUBLIQUES

Le C.N.P.F. ne fera connaître que le 17 août sa position sur la proposition de M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie, de la recherche et de la technologie, de créer une commission C.N.P.F.-administration afin de réexaminer le dispositif d'aides publiques aux entreprises. A cette date, le C.N.P.F. fera connaître « *dans quelles conditions l'établissement d'une commission mixte pourrait répondre aux préoccupations exprimées par les chefs d'entreprise* ».

M. Fabius avait lancé cette proposition lors de son passage, jeudi 4 août, au journal de midi d'Antenne 2. Selon le ministre, cette commission pourrait étudier une simplification des procédures des aides publiques et leur transformation, chaque fois que cela sera possible, en des allégements de charge.





Économie

Aux États-Unis

LE CHOMAGE EST REPASSÉ EN DESSOUS DE LA BARRE DES 10 %

Washington (*A.F.P.-A.P.*). – Pour la première fois depuis dix mois, le chômage aux États-Unis est passé en dessous de la barre des 10 %, revenant en juillet à 9,5 % de la population active. Un demi-million de personnes ont trouvé ou retrouvé un emploi, a indiqué, le 5 août, le département du travail.

Le chômage a baissé de 0,5 point en un seul mois, ce qui n'était pas arrivé depuis 1959. En juillet, 101,3 millions d'Américains avaient un emploi, soit le nombre le plus élevé jamais atteint (101 millions en avril 1981). En décembre 1982, 10,8 % de la population était au chômage, taux sans précédent depuis la crise de 1929.

Le nombre des Américains demandeurs d'emploi s'est ainsi situé à 10,6 millions en juillet contre 11 millions en juin et 12 millions en décembre au creux de la récession. Ce recul, surtout sensible chez les femmes (dont le taux de chômage a baissé de 0,7 point à 7,9 %) et les Noirs (le taux est revenu de 20,6 % à 19,5 %), atteste de la vigueur de la reprise en cours depuis le début de 1983. Selon les experts officiels, le P.N.B. augmenterait de 5,5 % pour l'ensemble de l'année, la croissance devant être aussi forte au troisième trimestre qu'au second (8,7 % en taux annuel).

Ce recul du chômage se révèle, pour l'instant, plus rapide que ce que les économistes gouvernementaux avaient prévu. Ils tablaient en effet sur un taux de 9,6 % en moyenne au cours du dernier trimestre de l'année. En outre, d'après les statistiques officielles, l'amélioration de la situation de l'emploi en juillet s'est fait sentir plus particulièrement dans les États qui avaient été les plus touchés par la récession, notamment ceux où l'industrie automobile est importante. Ainsi, dans le Michigan, le taux de chômage est tombé de 15,2 à 13,1 %.

Toutefois, il est improbable, signalent les analystes, que la situation de l'emploi puisse, dans les prochains mois, continuer à s'améliorer au même rythme – plutôt exceptionnel – qu'en juillet. Un tassement du taux de croissance de l'économie est en effet prévu par un certain nombre d'économistes, du fait notamment de la remontée des taux d'intérêt américains qui freine les investissements et de la poussée du dollar qui handicape les exportations.

Selon un analyste britannique

LA REPRISE DE LA DEMANDE DE PÉTROLE DEVRAIT ÊTRE DE COURTE DURÉE

Le redressement du marché mondial du pétrole brut devrait être de courte durée selon M. Adrian Brinks, analyste à la charge de l'agent de change londonien Hoare Gowett.

La demande mondiale, qui, selon ses estimations, devrait atteindre 46,5 millions de barils par jour au quatrième trimestre de 1983 et 47,3 millions de barils par jour au premier trimestre de 1984, retomberait ensuite à 43,7 millions par jour au trimestre suivant.

De ce total, la demande destinée aux pays de l'OPEP devrait passer de 18,6 millions de barils par jour au quatrième trimestre de 1983 à 20,1 millions de barils par jour, puis à 16,7 millions barils par jour en 1984. Pour faire face à cette évolution prévisible de la demande, les pays de l'OPEP devront, dans un premier temps, relever de plus d'1 million de barils par jour leur plafond de production (17,5 millions de barils/jour) et fixer dès l'automne une nouvelle grille de répartition des quotas pays par pays, puis, au printemps prochain, s'entendre à nouveau afin de réduire leur production.

D'ores et déjà, estime l'analyste londonien, plusieurs pays membres de l'OPEP dépassent le niveau des quotas qui leur ont été alloués. Ce serait notamment le cas du Nigéria, de l'Iran et des Émirats Arabes unis, et, dans une moindre mesure du Venezuela, de l'Équateur et du Gabon.

● **La production industrielle italienne** a diminué en juin de 5,9 % par rapport au même mois de 1982. Ce résultat est meilleur que ceux des mois précédents, qui avaient enregistré un recul de 8 % à 13 %. La production industrielle a diminué de 7,7 % au premier semestre 1983 par rapport à la même période de 1982, alors que le recul de janvier à mai avait été de 8,1 % par rapport au cinq premiers mois de 1982. La baisse la plus forte du premier semestre a été enregistrée dans les biens d'investissement (– 10,5 %).

SELON M. BERGERON

L'assurance-chômage est «au rouge» tous les mois

Dans une interview accordée au *Nouvel Économiste* du 8 août, M. André Bergeron, président de l'UNEDIC, annonce, pour fin 1983, un déficit cumulé sur 1982-1983 du régime d'assurance-chômage égal à 8,5 milliards de francs. M. Bergeron, pour cette nouvelle évaluation, prend en compte l'aggravation prévue du chômage – environ deux cent mille demandeurs d'emploi supplémentaires, selon l'UNEDIC ; trois cent mille, pour les experts gouvernementaux. Le conseil des ministres du 3 août a, rappelons-le, fait état de cette aggravation du chômage d'ici la fin de l'année. L'UNEDIC est « *au rouge* » tous les mois, a déclaré son président ; « *il faut chaque fois faire appel aux banques pour deux ou trois jours, si bien que, pour 1983, nous aurons à payer au moins 1,2 milliard d'agios, situation pour le moins paradoxale* ».

Dans ses déclarations au *Nouvel Économiste*, M. Bergeron est, par ailleurs, intervenu en tant que secrétaire général de F.O. A ce titre, il s'estimerait « *très satisfait* » si F.O. obtenait aux élections le 19 octobre prochain, dans les caisses de Sécurité sociale, 20 % des suffrages.

Faits et chiffres

Agriculture

● **Vente de produits laitiers à l'Égypte : les Américains passent outre à la protestation des Européens.** – Les Américains ont confirmé le 4 août la vente pour 44 millions de dollars de 18 000 tonnes de beurre et de 10 000 tonnes de fromage fondu. Ce contrat, payable en monnaie égyptienne, est assorti d'un crédit de trois ans libre d'intérêt. La C.E.E. a menacé de porter l'affaire devant l'accord général sur les tarifs et le commerce (GATT).

Etranger

BRÉSIL

● **La hausse des prix brésiliens** a atteint, en juillet, le chiffre record de 13,3 %. Il s'est agi du taux le plus élevé enregistré depuis 1944, date à laquelle l'indice des prix a commencé à être calculé au Brésil. Entre janvier et juillet 1983, le taux de l'inflation a été de 89,6 % et, au cours des douze derniers mois, ce taux s'est élevé à 142,6 %. Pour l'ensemble de 1983, le taux atteindrait 160 % à 180 %. – (*A.F.P.*)

CANADA

● **Le nombre de chômeurs canadiens** a diminué une nouvelle fois en juillet, où 1 409 000 demandeurs d'emploi ont été recensés, soit 43 000 de moins qu'en juin (23 000 de plus qu'en juillet 1982). En données corrigées des variations saisonnières, le nombre des chômeurs s'est établi à 1 460 000, soit 25 000 de moins qu'un mois auparavant, après être repassé sous la barre des 1 500 000 en mai. Le taux du chômage corrigé est lui aussi en léger recul, avec 12 % de la population active (12,17 millions de personnes en juillet), contre 12,2 % en juin. Ces chiffres, les meilleurs des douze derniers mois, ne prennent pas en compte les 109 000 personnes (82 000 en juin) ayant abandonné la recherche d'un emploi ; le taux de chômage serait alors de 12,7 %. – (*A.F.P.*)

MEXIQUE

● **Le coût de la vie au Mexique a augmenté de 4,9 % en juillet.** – L'inflation avait atteint 48 % au cours du premier semestre, et la Banque centrale estime que, si la hausse mensuelle se poursuit au rythme actuel, ce taux devrait atteindre au moins 85 % à la fin de 1983. – (*A.F.P.*)

PAYS-BAS

● **Les prix néerlandais à la consommation** ont augmenté de 0,5 % entre le 15 juin et le 15 juillet. Calculé sur douze mois, le coût de la vie s'est accru de 3,7 % contre 4,1 % et 4,3 % pour les mois précédents. – (*A.F.P.*)

R.F.A.

● **Le coût de la vie ouest-allemand a augmenté de 0,4 % en juillet.** – Calculé sur douze mois, le taux d'inflation s'est établi à 2,5 % en juillet contre 2,4 % le mois précédent. Ce dernier résultat était le plus bas enregistré depuis le mois de novembre 1978. – (*A.F.P.*)

● **La balance ouest-allemande des transactions courantes** a enregistré un excédent de 604 millions de deutschemarks en juin contre 1 514 millions en mai et 759 millions en juin 1982. Pour les six premiers mois de 1983, le surplus courant a atteint 6398 millions de deutschemarks contre 1312 millions durant la même période de 1982. – (*Agefi.*)

Social

● **M. Jack Ralite,** ministre délégué à l'emploi, interrogé le 3 août au journal télévisé de TF 1 sur les contrats emploi-formation-production, a annoncé la création d'un groupe de travail chargé de tester le projet. Ce groupe de travail sera dirigé par le ministère du commerce extérieur, a indiqué M. Ralite.

● **Le syndicat C.F.D.T. des mineurs de Lorraine** a dénoncé, le 4 août dans un communiqué, « *la lenteur de la justice* » dans l'affaire de la catastrophe minière de Merlebach, qui avait fait seize morts le 30 septembre 1976.

Il a indiqué que l'audition des parties civiles par deux experts, qui a eu lieu le 2 août au tribunal de Sarreguemines, « *laisse craindre une partialité des deux experts, qui n'ont pas hésité à mettre en cause les organisations syndicales, et notamment la C.F.D.T.* ». La C.F.D.T. a décidé d'interpeller le ministère de la justice pour « *accélérer le fonctionnement de la justice* ».

● **Licenciements chez Peugeot-Talbot.** – La C.S.L. a demandé à être reçue par les pouvoirs publics, et M. Jean-Paul Parayre, président de P.S.A., a annoncé, dans un communiqué du 3 août cette organisation. « *La décision du gouvernement de ne pas accepter les licenciements chez Talbot et chez Peugeot ne peut* a priori *que satisfaire la C.S.L., du moins dans un premier temps* », estime la confédération. « *Ceci étant, repousser le débat de fond n'est pas la solution.* » La C.S.L. a adressé sa demande à MM. Pierre Mauroy, Pierre Bérégovoy et Laurent Fabius.

● **Cinq nouvelles mises à pied chez Nicolas à Champs-sur-Yonne (Yonne).** – Selon des syndicalistes du comité d'entreprise, la direction a annoncé cinq mises à pied le 5 août, s'ajoutant à quatre déjà connues. 43 personnes, sur 485 salariés, seraient menacées de licenciement pour avoir activement participé au dernier conflit en mai et juin. Selon cette source, les employés ont décidé de relancer leur action – refus du plan de 190 licenciements envisagé par la direction – par différentes manifestations, notamment des grèves ponctuelles d'une heure ou une demi-heure.

● **La Chambre syndicale nationale de la répartition pharmaceutique d'assise officinale** (grossistes en pharmacie) s'associe « *au mouvement de protestation unanime des pharmaciens* ».

Dans un communiqué publié le 3 août, elle rappelle que « *les grossistes en pharmacie ont eux-mêmes fait l'objet d'une importante baisse de ressources depuis septembre 1982. Cette baisse autoritaire de leur taux de marque, intervenue, comme pour l'officine, après un simulacre de concertation, a été partiellement supportée par les pharmaciens en raison du plafonnement imposé des remises commerciales* ».

Le mouvement de protestation des pharmaciens d'officine contre la baisse de 1,5 % des médicaments remboursables par la Sécurité sociale décidée par le gouvernement s'est traduit depuis le 17 juillet par des grèves des services de garde (nuits et week-ends) à l'appel du syndicat majoritaire dans la profession, la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France.

Télécommunications

● **Un projet de loi de ratification de la convention Eutelsat a été** présenté par M. Chandernagor, ministre délégué chargé des affaires européennes, au conseil des ministres, le 3 août. Eutelsat, dont le siège est à Paris, est l'organisation de seize pays européens chargée des télécommunications par satellite. Son premier engin, ECS-1, a été lancé par Ariane à la mi-juin.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 1er au 5 août

De l'avant

« *UNE semaine exceptionnelle !* », tel est l'avis unanime des familiers du Palais Brongniart à l'issue de ces cinq séances qui ont permis aux actions françaises de progresser de 2,4 % – si l'on en croit l'indicateur instantané, – alors que le volume d'activité atteignait chaque jour entre 150 millions et 200 millions de francs sur les seuls titres de sociétés françaises cotées à terme.

Exception faite d'août 1981 lorsque la Bourse de Paris s'était lancée dans une spéculation effrénée dans l'espoir d'une forte indemnisation pour les actionnaires de sociétés nationalisées, voilà bien des années qu'une telle performance n'avait pas été réalisée rue Vivienne, où l'appétit des acheteurs continue à s'aiguiser au fil des jours.

Visiblement, Paris a choisi de ne pas trop se préoccuper des états d'âmes de New-York à propos de l'évolution future des taux d'intérêt outre-Atlantique, constate un familier de la corbeille en faisant remarquer que les rares séances de consolidation enregistrées destinées à permettre au marché de reprendre un peu ses esprits sont limitées à vingt-quatre heures ou quarante-huit heures, les cours reprenant aussitôt après cette marche en avant qui leur a permis de gagner près de 35 % depuis le début de l'année.

Les ordres d'achat – pour une bonne part d'origine anglo-saxonne – continuent à garnir les carnets des commis. Ils portent en priorité sur des valeurs qui tireront le meilleur profit d'un dollar dopé aux alentours de 8,10 F en fin de semaine, c'est-à-dire : L'Oréal, Moët-Hennessy, L'Air liquide, Pernod, Essilor, Club Méditerranée, Générale occidentale – pour ne citer que quelques-unes de ces « belles américaines » –, sans oublier B.S.N. Gervais-Danone, qui a atteint cette semaine, pour la première fois le seuil, des 2 000 F.

Des valeurs sûres, en somme, même si l'engouement qu'elles suscitent contribue à les rendre un peu chères aux yeux de certains boursiers peu enclins à faire monter davantage un rapport cours-bénéfice déjà fort élevé dans certains cas. Mais, au fil des jours et, selon des disponibilités qu'il faut bien placer quelque part, la cible de tir s'est élargie jusqu'à englober des valeurs moins prestigieuses qui offrent des perspectives favorables : Promodès, Sanofi, Presses de la cité...

Ce mouvement était encore perceptible vendredi lorsque Saulnes et Gorcy et Schneider ont été «*réservés à la hausse*», une procédure qui vient sanctionner un trop fort déséquilibre en faveur des ordres d'achat, alors que, pour la première fois depuis le début de la semaine, le marché apparaissait «*un peu tristounet*», selon l'expression d'un professionnel eu égard au repli de Wall Street jeudi soir et à la nouvelle poussée vers le haut constatée sur le «billet vert».

De quoi conforter l'espoir d'un ton au moins soutenu, à la Bourse de Paris, pour les prochains jours, ne serait-ce qu'en raison de l'attitude des Sicav qui anticipent dès à présent un fort courant de souscriptions à la rentrée. Dans le même temps, ces investisseurs institutionnels ont procédé à des ventes de titres étrangers pour équilibrer leurs portefeuilles, sans aucun lien, d'ailleurs, avec la rumeur qui circulait mercredi sous les lambris, et selon laquelle les Sicav seraient tenues, dorénavant, de procéder chaque mois à des ajustements de leurs quotas de valeurs françaises, au lieu de l'actuelle procédure trimestrielle.

«*Tous les trois mois, c'est déjà bien suffisant*», faisait-on valoir Rue de Rivoli en guise de démenti. Toujours est-il que ces ventes ont eu un effet déprimant immédiat sur le dollar-titre. Cette monnaie de conversion par laquelle doivent automatiquement transiter les achats d'actions étrangères depuis mai 1981. Alors qu'elle culminait encore à 10,80/85 F en début de semaine, la devise-titre a brutalement chuté à 10,60 F environ, puis à 10,50 F le lendemain, avant de reprendre un peu de hauteur à la veille du week-end par mimétisme avec la monnaie américaine.

A ce niveau, le dollar-titre comporte encore une «*prime*» (surcoût à payer pour acquérir des titres étrangers) de plus de 30 %, signe que les préoccupations monétaires sont toujours dans l'esprit des habitués du Temple de l'argent.

Avec une capitalisation boursière de 257,38 milliards de francs à la fin juillet, la Bourse veut continuer à ouvrir toutes grandes ses portes, de préférence aux actionnaires. Régulièrement distancés jusqu'à présent par les souscripteurs d'obligations, les acheteurs de valeurs à revenu variable ont investi au total 8,6 milliards de francs au mois de juillet sur l'ensemble des groupes de cotation (contre 8,4 milliards en juin). Pas mal pour un mois d'été. Très bien, même si l'on considère que les transactions sur le marché obligataire n'ont représenté durant cette période que 15,2 milliards de francs (contre 18,1 milliards en juin), soit un rapport de un à deux, alors qu'il atteignait souvent un à quatre depuis le début de l'année entre ces deux catégories de valeurs mobilières.

SERGE MARTI.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 29-7-83	Cours 5-8-83
Or fin (kilo en barre) ...	107 800	108 350
– (kilo en lingot) ...	107 400	106 200
Pièce française (20 fr.) .	706	702
Pièce française (10 fr.) .	403	408
Pièce suisse (20 fr.) ...	701	702
Pièce latine (20 fr.)	649	685
● Pièce tunisienne (20 fr.)	648	648
Souverain	830	837
Souverain Elizabeth II ..	809	880
● Demi-souverain	411	421
Pièce de 20 dollars	4 400	4 405
– 10 dollars	2 100	2 080
● – 5 dollars	1 280	1 380
– 50 pesos	4 345	4 450
● – 20 marks	785	800
– 10 florins	681	689
● – 5 roubles ...	429	429

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	28 495	62 712 130
Schlumberger	218 530	133 500 320
Hitachi	1 212 600	46 648 705
Matsushita	447 500	31 638 470
Moët-Hennes. (1)	25 320	30 629 285
Club Méditerranée	37 920	26 945 270
Pernod-Ricard (1)	29 040	21 201 760
I.B.M.	22 170	27 647 745

(1) Quatre séances seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	1er août	2 août	3 août	4 août	5 août
Terme	210 906 062	227 090 321	252 223 389	314 715 003	274 201 496
Comptant					
R. et obl. .	709 348 025	688 262 168	862 306 504	620 218 305	754 893 116
Actions ..	103 546 423	116 580 127	114 021 864	111 086 036	170 909 262
Total	1 023 800 510	1 031 932 616	1 228 551 757	1 046 019 344	1 200 003 874
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)					
Franç. ..	131,1	131,6	132,8	134,9	–
Étrang. .	155,9	155,7	153,7	153,2	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1982)					
Tendance .	136,3	137	138,4	140,5	139,5
(base 100, 31 décembre 1982)					
Indice gén.	128,9	129,2	130,1	131,9	131,4

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

En repli

Les pertes sensibles enregistrées durant la semaine qui vient de s'écouler à la Bourse de New-York ont été partiellement contenues par la réaction technique constatée mercredi, et, au total, l'indice des valeurs industrielles a terminé avec des déclins de 15,92 points par rapport à la clôture de vendredi dernier pour s'établir à 1.183,29.

La prévision par un éminent économiste que le taux des obligations à long terme atteindrait 13 % d'ici à la fin de l'année et ceux des fonds fédéraux 11 %, a accentué les liquidations. Ces taux s'établissent actuellement à 12 et 9 1/2 % respectivement.

De nombreux observateurs ont estimé cette correction plutôt salutaire, car, selon eux, la spéculation battait son plein dans un marché déséquilibré à la vente.

	Cours 29 juil.	Cours 5 août
Alcoa	39	39 1/8
A.T.T.	61	63 3/8
Boeing	41 5/8	41 1/2
Chase Man. Bank ..	48 5/8	48
Du Pont de Nem ..	48	47 1/4
Eastman Kodak ...	70 1/8	69 3/4
Exxon	35 3/4	37 1/8
Ford	59 7/8	56 1/2
General Electric ...	49 3/4	48 1/4
General Foods	45 1/4	44 1/2
General Motors ...	73 1/2	69 3/8
Goodyear	28 5/8	29 5/8
I.B.M.	120	119 3/4
I.T.T.	45	43
Mobil Oil	29 5/8	30 1/4
Pfizer	38 3/4	37 1/2
Schlumberger	53 3/4	58
Texaco	36	35 1/2
U.A.L. Inc.	35	32 3/8
Union Carbide	67	63 3/8
U.S. Steel	24 5/8	24 7/8
Westinghouse	46 3/4	43 1/4
Xerox Corp	45 5/8	45 1/2

LONDRES

En progrès

La recrudescence des craintes concernant une prochaine hausse des taux d'intérêt des deux côtés de l'Atlantique et la chute de Wall Street ont initialement déprimé le sentiment au Stock Exchange de Londres cette semaine.

Mais l'annonce des interventions de plusieurs banques centrales destinées à freiner la hausse du dollar a entraîné un renversement de la tendance.

Indices « F.T. » : industrielles : 723 contre 711,2 ; mines d'or : 627 contre 656 ; fonds d'Etat : 79,03 contre 78,99.

	Cours 29 juil.	Cours 5 août
Beecham	341	350
Bowater	238	237
Brit. Petroleum ...	394	402
Courtaulds	97	104
De Beers (*)	10 1/8	9 15/16
Dunlop	62	62
Free State Geduld .	48 1/4	42 3/4
Glaxo	919	915
Gt. Univ. Stores ...	533	540
Imp. Chemical	542	548
Shell	574	594
Unilever	740	740
Vickers	109	118
War Loan	34 1/2	34 5/8

(*) En dollars.

TOKYO

Fortes baisses

La Bourse de Tokyo a enregistré de fortes baisses cette semaine dans un marché peu actif où les valeurs vedettes de la cote ont été délaissées en raison d'une inquiétude croissante à l'égard des taux d'intérêt américains et de la situation sur les marchés des changes.

L'indice Dow-Jones a ainsi perdu 81,15 yens cette semaine, alors qu'il avait gagné 27,29 yens la semaine précédente, clôturant vendredi à 8 961,09 yens, soit en-dessous de la barre des 9 000 yens pour la première fois depuis dix séances. Dans le même temps, l'indice général a baissé de 6,13 points à 659,41 points.

	Cours 29 juil.	Cours 5 août
Akai	610	591
Bridgestone	540	502
Canon	1 460	1 350
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	883	867
Matsushita Electric	1 650	1 550
Mitsubishi Heavy ..	213	203
Sony Corp	3 300	3 290
Toyota Motors	1 210	1 180

FRANCFORT

Un marché préoccupé

Le marché de francfort a subi en cette première semaine d'août le contrecoup du repli de la Bourse américaine. L'intervention concertée de la Réserve fédérale américaine, de la Bundesbank et de la Banque du Japon pour freiner l'évolution du dollar a eu toutefois une action bénéfique sur la Bourse et le marché obligataire.

En fin de semaine, l'indice de la Commerzbank s'établissait à 964,2 contre 972,9 huit jours plus tôt.

	Cours 29 juillet	Cours 5 août
A.E.G.	71,30	69,50
B.A.S.F.	154,70	155,90
Bayer	153,70	291
Commerzbank	181,80	176
Deutschebank	335	324,50
Hoechst	160,40	159,60
Karstadt	267	283
Mannesmann	142	142,30
Siemens	361,90	358,70
Volkswagen	207,30	212,50

valeurs

PARIS

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

LONDRES

TOKYO

FRANCFORT

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Une ambiance sinistre

Le marché américain des capitaux a toujours été sous l'influence de docteurs en économie inspirés. Le plus connu d'entre eux est Heury Kaufman, de la banque Salomon Brothers, que ses prédictions peu rassurantes ont fait surnommer « Doctor Doom » (docteur Funeste). Celui-ci étant actuellement en vacances, la relève a été immédiatement assurée par Albert Wojnilower, l'économiste de la Banque américaine d'investissements Firts Boston, à qui l'optimisme généralement très relatif de ses prévisions a valu le sobriquet de « Doctor Death » (docteur Mort).

Il n'a cette semaine pas failli à sa réputation. En déclarant qu'avant la fin de l'année le coût de l'argent au jour le jour sera dans la zone des 10,50-11 % et que le rendement sur les obligations américaines à long terme aura atteint 13 %, il a complètement démoralisé le marché obligataire américain et par voie de conséquence son euro-homologue qui pour l'instant végète.

Lorsque les investisseurs s'attendent à une augmentation des taux d'intérêt, ils s'abstiennent bien évidemment d'acquérir du papier assorti de coupons fixes. Dès lors, seuls les emprunts à taux d'intérêt variables demeurent susceptibles de les intéresser et, du coup, seul ce secteur reste ouvert pour les emprunteurs à la recherche d'eurocapitaux. La B.N.P. l'a bien compris et a sauté sur l'occasion. Vendredi, elle a lancé simultanément pour son propre compte deux euro-émissions pour un montant total de 375 millions. L'une, de 300 millions, est destinée au marché euro-obligataire traditionnel. L'autre, de 75 millions, qui est dirigée par la Saudi International Bank, sera placée dans le monde arabe. Les deux emprunts sont effectués à des conditions identiques. Leur durée sera de huit ans avec la possibilité pour les porteurs d'en demander le remboursement anticipé après cinq ans. Le taux d'intérêt sera l'ajout au taux du Libor à six mois d'une marge de 0,25 %. Dans les deux cas, la commission bancaire est de l'ordre de 1,125 %. Les premières réactions à l'annonce de ces opérations étaient très favorables.

La fédération de Malaisie qui, ainsi que nous le laissions entendre il y a huit jours, s'est décidée à lancer jeudi une euro-émission à taux d'intérêt variable, a peut-être vu trop grand en annonçant que la transaction totalisera 850 millions de dollars. Bien que sur ce montant seulement 500 millions soient proposés dans l'immédiat, l'ampleur du volume finalement a pris le marché par surprise et a ralenti le placement. Les euro-obligations malaises auront une durée de dix ans, mais pourront, à la demande des porteurs qui en exprimeront le désir, être remboursés par anticipation à la fin de la cinquième et septième année. Le taux d'intérêt sera ajusté chaque semestre en ajoutant 0,25 % au taux du Libor à six mois en vigueur à l'époque. Vendredi, l'euro-emprunt de la Malaisie se traitait sur le marché gris avec une décote de l'ordre de 1,15-1,25. Compte tenu de l'importance de l'émission, ce comportement est honorable même s'il paraît pâlot comparé à la commission de 0,90 % rétribuant l'effort de vente des banques.

Le secteur du marché libellé en deutschemarks continue d'être profondément déprimé par la montée irrésistible tout à la fois de la devise américaine sur les marchés des changes et des rendements sur le papier en dollars. Aussi la Bundesbank a-t-elle sagement décidé de limiter à cinq et à 750 millions le nombre et le montant global des euro-émissions en deutschemarks pendant le mois d'août. En outre, la première ne sera pas lancée avant le 22 de ce mois. Cette modération est la bienvenue. Malheureusement, la qualité des cinq emprunteurs attendus n'est pas au-dessus de tout soupçon. A l'exception de la Banque mondiale, qui viendra lever 300 millions le 23 août, l'Arab Banking Corporation, l'Indonésie, les Postes d'Afrique du Sud et l'Irlande sont tous des débiteurs qui, à des titres divers, ne sont guère susceptibles de soulever l'enthousiasme des euro - investisseurs.

Le problème latino-américain

La restructuration de la dette extérieure de l'Amérique latine n'a pas fini d'avoir un impact fondamental sur l'euromarché. En premier lieu, le rééchelonnement de la dette étrangère du Brésil s'embourbe dans la quasi-impossibilité de ce pays de se remettre financièrement à flot sur une période de temps trop limitée. En outre, même si le problème des dettes du Mexique, de l'Argentine et du Chili évolue plus favorablement, tous devront encore solliciter, sur une grande échelle, les banques commerciales internationales en 1984. On peut, sans grand risque d'erreur, évaluer entre au moins 12 et 13 milliards de dollars, soit à peu près autant qu'en 1983, l'apport supplémentaire d'argent frais que les autorités de Brasilia, de Buenos-Aires, de Mexico et de Santiago demanderont l'an prochain à l'euromarché. Ce montant, plutôt conservateur, est évidemment susceptible d'évoluer en fonction de la situation économique dans le monde et du niveau des taux d'intérêts. Ceux-ci s'avérant semestriellement variables pour environ 75 % de la dette extérieure des quatre pays considérés, cette dernière se renchérit annuellement de près de 2 milliards de dollars toutes les fois que le taux du Libor augmente de 1 %. C'est du reste vraisemblablement la persistance de taux d'intérêts élevés qui a récemment porté le ministre des finances du Mexique à estimer à 4-5 milliards de dollars les besoins de son pays pour 1984.

Malheureusement, les liquidités internationales ne sont plus aussi grandes qu'elles l'étaient il y a un an pour quatre raisons principales. Tout d'abord, les eurodépôts des pays exportateurs de pétrole ont fortement diminué par suite de la baisse de la consommation et du prix du brut, situation que la guerre entre l'Iran et l'Irak n'a fait qu'empirer. Deuxièmement, la crise économique a réduit les disponibilités des entreprises multinationales. Troisièmement, la crise financière en Amérique latine et les rééchelonnements subséquents ont eu pour effet de geler plus de 15 milliards de dollars chez les eurobanques qui avaient prêté dans cette région du monde. Dans le passé, c'est en grande partie le remboursement des prêts qu'elles avaient entièrement consentis qui permettait à ces établissements de consentir de nouveaux crédits. Enfin, les banques, et tout particulièrement les anglo-saxonnes, sont contraintes de limiter leurs prêts par rapport à leurs actifs. Comme ce sont toujours les mêmes débiteurs qui reviennent les solliciter, beaucoup d'entre elles ont atteint leur capacité légale de prêts.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Le dollar flambe

Le moins que l'on puisse dire est que cette première semaine d'août aura été agitée sur les marchés des changes. Qu'on en juge.

Mardi 2 août, au lendemain d'une journée qui a vu le dollar reprendre vigoureusement sa progression et dépasser à Paris la barre symbolique des 8 F, la Bundesbank annonce dans la matinée par un communiqué officiel que la Réserve fédérale des Etats-Unis, la Banque nationale du Japon et l'institut d'émission ouest-allemand ont décidé d'intervenir de façon concertée pour tenter d'enrayer la hausse de la devise américaine.

La Banque nationale suisse et la Banque de France s'associent à une opération qui laisse cependant sceptiques les spécialistes. Ils ont raison. L'accalmie est de courte durée et, dès jeudi, en effet, l'ascension du dollar reprend à New-York et s'accélère à la veille du week-end sur toutes les places financières. Partout, le « billet vert » flambe. Son cours dépasse un moment 8,10 F à Paris avant de revenir en dessous de 8,09 F. Il atteint près de 2,69 deutschemarks à Francfort, son plus haut niveau depuis 1974.

« *Les banques centrales auraient voulu faire la démonstration qu'elles sont dans l'incapacité de contrôler l'évolution du dollar qu'elles n'auraient pas agi autrement* », commentait en fin de semaine un opérateur. Le jugement est sévère, mais il est vrai que l'on est amené à s'interroger sur la stratégie mise en œuvre, pour autant qu'on puisse en juger en ignorant le montant exact des transactions et celui des interventions. Au vu du comportement du marché, il semble que l'on ait « coiffé » le dollar pendant deux jours puis qu'on l'ait peu ou prou laissé tomber. Pourquoi ? S'agissait-il de donner un avertissement ou, pour la Réserve fédérale américaine, d'accomplir un geste de bonne volonté mais sans lendemain à l'égard de ses partenaires du sommet de Williamsburg ? Autant de questions qui restent pour l'heure sans réponse. On peut cependant craindre que l'annonce publique de cette intervention concertée n'ait eu un effet psychologique contraire à celui qui était recherché, et ce d'autant que les mobiles qui poussent à l'achat de dollars demeurent, qu'il s'agisse de l'évolution des taux d'intérêt aux Etats-Unis, dont la hausse attendue est en train de s'amorcer (voir la rubrique « le Marché monétaire et obligataire »), ou de la situation internationale marquée par une aggravation du conflit tchadien, ou encore de la faiblesse du mark allemand.

Confrontés à cette hausse constante de leur devise, les responsables américains paraissent aujourd'hui plus embarrassés que satisfaits, ne serait-ce que dans la mesure où, de l'autre côté de l'Atlantique, des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour s'en plaindre, dans les *milieux industriels, du moins*. M. Paul Volcker, le président de la Réserve fédérale, accusé de tous les maux, a seulement pu rappeler que le seul moyen de casser durablement la hausse des taux (et donc celle du dollar) était de réduire le déficit budgétaire américain. Mais chacun sait que l'on ne s'engagera pas dans cette voie avant les prochaines élections présidentielles. Bref, on tourne en rond et, pendant ce temps, le « billet vert » monte, monte, monte...

Quant au mark allemand, selon M. Emminger, ancien président de la Bundesbank, il est victime du transfert des réserves en marks détenues par les pays pétroliers qui vont se placer sur le dollar, entraînant la permanence d'une situation tendue sur le marché ouest-allemand des capitaux.

Dans cette tourmente, le franc français s'est comporté honorablement, bien qu'il ait quelque peu fléchi en fin de semaine. La livre sterling a baissé. Le yen, à l'inverse, s'est montré résistant.

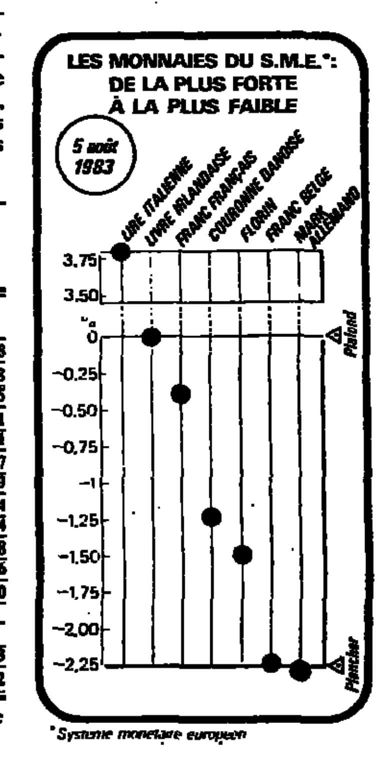
Sur le marché de l'or, le cours de l'once est revenu de 422 à 409,75 dollars d'un vendredi à l'autre.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 1er AU 5 AOUT

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,4820	–	12,3724	46,8617	37,2439	1,8587	33,3222	0,0628
	1,5210	–	12,5707	46,9483	37,8071	1,8892	33,8294	0,0638
Paris	11,9782	8,0825	–	372,29	301,02	15,0232	269,33	5,0785
	12,0995	7,9550	–	373,47	300,75	15,0292	269,11	5,0781
Zurich	3,2174	2,1710	26,8607	–	80,8566	4,0353	72,3425	1,3641
	3,2397	2,1300	26,7759	–	80,5293	4,0241	72,0568	1,3597
Francfort ...	3,9197	2,6850	33,2203	123,67	–	4,9907	89,4701	1,6870
	4,0230	2,6450	33,2502	124,17	–	4,9971	89,4790	1,6884
Bruxelles ...	79,7316	53,80	6,6563	24,7812	20,0372	–	17,9273	3,3804
	80,5065	52,930	6,6537	24,8497	20,0113	–	17,9059	3,3788
Amsterdam ..	4,4474	3,0010	37,1291	138,23	111,76	5,5780	–	1,8856
	4,4960	2,9560	37,1595	138,77	111,75	5,5847	–	1,8870
Milan	2358,60	1591,50	196,90	733,07	592,73	29,5817	530,32	–
	2382,64	1566,50	196,92	735,44	592,24	29,5956	529,93	–
Tokyo	361,75	244,10	30,2014	112,43	90,9124	4,5371	81,3395	0,1533
	367,47	241,60	30,3711	113,42	91,3421	4,5645	81,7320	0,1542

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 5 août, 3,3111 F contre 3,2926 F le vendredi 29 juillet.



*Système monétaire européen

Les matières premières

Nouvelle hausse du zinc et du caoutchouc

L'amorce d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis n'a pas encore exercé de répercussions sensibles sur les marchés commerciaux. Ceux-ci semblent avoir été plus sensibles à l'ascension de certaines monnaies, surtout celle du dollar. Mais il ne semble pas, pour l'instant, que le mouvement de reprise de l'activité économique dans certains pays soit remis en cause.

MÉTAUX. – *Les cours du cuivre se maintiennent à des niveaux élevés au Metal Exchange de Londres. En effet, la grève se poursuit chez plusieurs producteurs américains de métal raffiné. La production chilienne de métal a diminué de 4 % durant le premier semestre. Autre élément statistique favorable : les stocks de cuivre aux Etats-Unis ont diminué de 20 % à fin juin par rapport à ceux du mois précédent.*

Nouvelle progression des cours du zinc à Londres, qui retrouvent ainsi leurs niveaux les plus élevés depuis 1981. Des achats plus importants pour compte américain et chinois sont à l'origine de ce mouvement de hausse.

Avance des cours de l'étain à Londres, en corrélation avec les achats, évalués à 1 000 tonnes, effectués par le directeur du stock régulateur.

Progression des prix du nickel sur le marché de Londres. L'utilisation mondiale de métal devrait croître de 10 % à 15 % cette année par rapport à 1982. Une telle augmentation reste toutefois fonction de l'ampleur de la reprise de l'activité dans les secteurs de la sidérurgie et des biens d'équipement.

CAOUTCHOUC. – *Les cours du naturel ont rejoint leurs niveaux les plus élevés depuis février 1980. Les utilisateurs redoutent des retards dans les expéditions, après les récents événements survenus à Sri Lanka. Mais d'autres facteurs ont aussi contribué à soutenir le marché, augmentation des ventes d'automobiles en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, nouveaux achats envisagés pour le compte de la General Services Administration qui gère les stocks stratégiques aux Etats-Unis. Il faut s'attendre, selon les prévisions du Groupe international d'études du caoutchouc, à une diminution du surplus mondial de production de naturel pour 1983, qui reviendrait à 50 000 tonnes, chiffre en diminution de 25 000 tonnes par rapport à 1982. Quant à la production de synthétique, elle devrait être inférieure de 125 000 tonnes aux besoins de la consommation mondiale. Les stocks mondiaux de naturel sont évalués, en fin d'année, à 1,74 million de tonnes, soit l'équivalent de cinq mois et demi de consommation. Ceux de synthétique reviendraient à 1,73 million de tonnes, soit seulement l'équivalent de deux mois et demi de consommation.*

DENRÉES. – *La hausse ne s'est pas poursuivie sur les cours du sucre, provoquée par l'annonce d'importants achats pour compte soviétique et portugais au Brésil. La production mondiale de la campagne 1982-1983 est estimée à 95 millions de tonnes, soit 4 millions de tonnes de moins qu'en 1982-1983. Quant à la production de betteraves de l'Europe occidentale, elle sera inférieure de 3 millions de tonnes à la précédente, étant estimée par la F.A.O. à 15 millions de tonnes pour la campagne 1983-1984.*

Léger repli des cours du cacao à Londres. Une firme privée britannique évalue à 105 000 tonnes, soit 45 000 tonnes de plus que lors de la dernière estimation de la récolte mondiale de fèves pour la saison 1983-1984. La récolte devrait atteindre 1 507 000 tonnes au lieu de 1 542 000 tonnes. Les broyages n'augmenteraient que de 10 000 tonnes en 1983 à 1 612 000 tonnes.

CÉRÉALES. – *Variations toujours peu importantes sur les cours du blé à Chicago. La récolte australienne est estimée à 17,15 millions de tonnes au lieu de 16,85 millions de tonnes un mois auparavant. Elle est toutefois bien supérieure à celle de 1982-1983 affectée par la sécheresse, car elle n'avait atteint que 8,88 millions de tonnes.*

LES COURS DU 5 août 1983

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 1 118,50 (1 121) ; à trois mois, 1 142 (1 141,50) ; étain comptant, 8 655 (8 561) ; à trois mois, 8 758 (8 625) ; plomb, 269,50 (260) ; zinc, 521 (513,50) ; aluminium, 1 053,50 (1 013) ; nickel, 3 220 (3 148) ; argent (en pence par once troy), 786,50 (799). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 75,60 (77,30) ; argent (en dollars par once), 11,50 (12,23) ; platine (en dollars par once), 442,10 (451,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (71,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (275-285). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 30,51 (30,40).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, octobre, 79,81 (79,45) ; décembre, 79,92 (80,47). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), octobre, 448 (460) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, 385 (400). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, octobre, 45,20 (45,30).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant),812-815 (813-814). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 266,75-267,75 (266,50-267,50).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, septembre, 2 195 (2 273) ; décembre, 2 253 (2 322) ; sucre, septembre, 11,30 (11,50) ; octobre, 11,74 (11,89) ; café, septembre, 125,88 (126,74) ; décembre, 126,22 (126,01). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, octobre, 193 (189,70) ; décembre, 198,50 (194,50) ; café, septembre, 1 702 (1 653) ; novembre, 1 681 (1 635) ; cacao, septembre, 1 591 (1 620) ; décembre, 1 605 (1 646). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, septembre, 1 940 (1 958) ; décembre, 1 970 (1 995) ; café, septembre, 2 026 (1 977) ; novembre, 2 025 (1 978) ; sucre (en francs par tonne), octobre, 2 490 (2 505) ; décembre, 2 600 (2 590) : tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), septembre, 217,20 (198) ; octobre, 218,80 (201). – **Londres** (en livres par tonne), octobre, 172 (159) ; décembre, 177,30 (166,20).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, septembre, 376 1/4 (371 1/4) ; décembre, 393 3/4 (388 1/4) ; maïs, septembre, 342 1/2 (321) ; décembre, 343 1/2 (326).

INDICES. – Moody's, 1 080,10 (1 074,50) ; Reuter, 1 938,10 (1 899,70).

Marché monétaire et obligataire

Le syndrome des taux d'intérêt

Jusqu'à présent, il s'agissait plutôt de symptômes : les taux d'intérêt devraient normalement monter. Dorénavant, les conjoncturistes et les milieux d'affaires américains ont à faire face à une certitude : les taux sont montés. Certes, il ne s'agit pour l'instant que d'une petite banque régionale, la Banktexas Group Inc, qui a annoncé jeudi après-midi qu'elle relevait son « *prime rate* » (taux de base bancaire) de 10 1/2 %, taux communément pratiqué par la quasi- totalité des établissements américains, à 11 %.

Sans doute, cette banque texane ne figure-t-elle pas parmi la poignée d'établissements de second rang qui savent jouer les francs-tireurss de temps en temps en attendant que leurs puissants concurrents de New-York ou de Los Angeles viennent leur emboiter le pas. Mais toujours est-il qu'il s'agit là du premier coup de pouce donné depuis le mois de février à un élément-clé de la politique du crédit aux États-Unis ; le taux de base des banques.

Voilà plusieurs jours que les spécialistes des problèmes monétaires pressentaient que quelque chose de concret allait se passer sur le front des taux d'intérêt. Dès mardi, les signes de tension étaient perceptibles et l'adjudication de 6,5 milliards de dollars de bons du trésor à trois ans qui avait été effectuée ce jour-là, comportait un taux effectif moyen de 11,43 %, très au-dessus des 9,48 % pratiqués à l'occasion de la dernière adjudication de ce type de « *notes* », le 3 mai 1983. Dans la foulée, la Bankers Trust, qui figure parmi les dix premières banques américaines, prenait l'initiative de majorer d'un quart de point son « *broker loan* », portant ainsi à 10 1/4 % cette rémunération perçue sur les avances consenties aux agents de change.

Pour couronner le tout, l'adjudication de papier commercial à 91 jours à laquelle procédait le même jour la Citicorp, s'effectuait avec un taux moyen de 9,914 % (contre 9,537 % la semaine précédente) confirmant, si besoin était, une nette remontée des taux d'intérêt à court terme. Bien obligé d'admettre cette évolution, M. Larry Speakes, le porte-parole adjoint de la Maison Blanche, continuait à affirmer qu'il ne pouvait s'agir que « *d'un mouvement à court terme* ».

Tel n'est pas l'avis de M. Albert Wojnilover, moins connu du grand public que les traditionnels « gourous » tels que MM. Henry Kaufman ou Joe Granville mais d'autant plus apprécié des spécialistes. L'économiste en chef de la First Boston Corp. estimait en effet que les taux des « *federal funds* », l'équivalent de notre loyer de l'argent, pourraient atteindre 10 1/2 % à 11 % d'ici à la fin de l'année (alors qu'ils se situent actuellement aux alentours de 9 3/4 à 9 7/8 %), tandis que le taux d'escompte pourrait grimper à 9 1/2 % (il se maintient à 8 1/2 % depuis décembre 1982).

Vendredi soir, ces propos résonnaient encore aux oreilles des opérateurs et l'annonce d'une augmentation de 1,2 milliard de dollars de la masse monétaire américaine pour la semaine s'achevant le 27 juillet (après une hausse de 1,4 milliard de dollars la semaine précédente) accentuait encore les incertitudes.

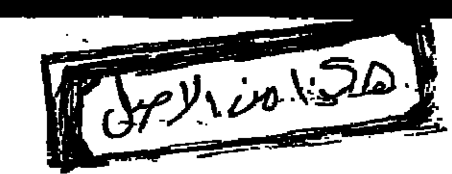
A l'intérieur de l'hexagone où ces péripéties suscitaient l'intérêt que l'on imagine, le ton était à l'hésitation sur le marché monétaire. Tout au long de la semaine, le loyer de l'argent au jour le jour a fluctué entre 12 1/2 et 12 3/4 % mais les professionnels constataient une hausse de 1/8 point sur les échéances à un, trois et six mois tandis que les positions à moyen terme progressaient de 1/4 % en moyenne.

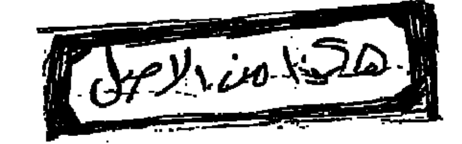
Pour les observateurs, nous ne sommes peut-être pas en présence d'un simple coup d'arrêt à un processus de détente et ce renchérissement du loyer de l'argent entraîne un certain nombre d'interrogations à propos de l'engagement pris par les *pouvoirs publics de faire* en sorte que le taux de base bancaire (actuellement de 12,25 %) puisse être abaissé de un point à la rentrée. « *D'abord, il faut que les taux baissent sur le marché obligataire* », laisse-t-on entendre rue de Rivoli. Qu'à cela ne tienne... Au vu des taux de rendement moyen des emprunts obligataires calculés par le Crédit Lyonnais, les emprunts d'État à plus de sept ans ont supporté l'essentiel de la baisse cette semaine avec un taux de 12,98 % (contre 13,14 % le vendredi précédent). Plus timidement, les émissions du secteur public ont déterminé un taux brut de 14 % (contre 14,11 %) et net de 12,51 % (contre 12,62 %) tandis que les emprunts du secteur privé se négociaient à 14,52 % en taux brut (contre 14,55 % huit jours plus tôt) et à 12,99 % (contre 13,02 %) en net.

« *Si cette orientation se poursuit, l'État pourrait mettre à profit cette détente pour procéder à l'émission d'un emprunt* », déjà ajourné le mois dernier (*le Monde* du 31 juillet), constate un professionnel, estimant que son taux pourrait alors s'établir aux alentours de 13,50 % (le dernier emprunt d'État avait été émis à 14,60 %).

A l'émission, les institutionnels continuent à manifester la même soif d'emprunts. L'on prévoit pour la semaine prochaine un emprunt CAECL de 1,5 milliard de francs, et l'on mentionne, pour la forme, « *un petit emprunt de 150 millions de francs* » pour le compte d'un établissement bancaire. Décidément, le marché obligataire français reste porté par la vague des souscriptions. En prenant en compte ces deux dernières émissions, le volume des emprunts lancés au cours de la première quinzaine d'août aura représenté quelque 6 milliards de francs, soit l'équivalent des émissions comptabilisées pendant la totalité de ce même mois d'août l'année dernière, une période estivale dite calme...

S.M.





Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Au conseil œcuménique

PLUSIEURS ÉGLISES CHRÉTIENNES CONDAMNENT TOTALEMENT LES ARMES NUCLÉAIRES

Vancouver *(A.F.P.)*. – Un projet de document soumis à la 6ème assemblée du conseil œcuménique des Églises (C.O.E.) réuni à Vancouver jusqu'au 10 août qualifie de *« crime envers l'humanité »* la production, le déploiement et l'utilisation des armes nucléaires.

Selon ce projet qui doit être débattu en séance plénière par les représentants des trois cent cinq Églises chrétiennes non catholiques membre du C.O.E., *« le moment est venu pour les Églises d'affirmer nettement que la production et le déploiement des armes nucléaires, au même titre que leur utilisation, sont un crime envers l'humanité et que ces activités doivent être condamnées pour des raisons éthiques et théologiques »*.

Dans le même texte les Églises protestante, anglicane et orthodoxe vont plus loin que cette condamnation en affirmant avoir *« la conviction que les chrétiens doivent témoigner de leur refus de prendre part à tout conflit mettant en jeu un armement de destruction massive ou une force de frappe aveugle »*.

LE DÉBAT P.C.-P.S. SUR LE DÉSARMEMENT

M. Jospin : M. Marchais se trompe

Depuis le 12 juillet, M. Georges Marchais tenait le haut du pavé dans le débat qui oppose socialistes et communistes sur la défense et le désarmement. Ce jour-là, les discussions qu'a eues le secrétaire général du P.C.F. avec M. Youri Andropov, à Moscou, avaient mis en évidence l'accord entre communistes français et communistes soviétiques sur la nécessité de prendre en compte la force nucléaire française lors des négociations soviéto-américaines sur les euromissiles.

Les « rappels à l'ordre » formulés par M. François Mitterrand lors des conseils des ministres des 13 et 20 juillet n'ont guère eu d'effet. M. Marchais a récidivé dans une interview à *Témoignage chrétien* du 1er août. M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., lui répond une semaine plus tard par l'intermédiaire du même hebdomadaire. Il le fait en admettant qu'un débat entre le P.C. et le P.S. sur ce sujet n'a rien d'extraordinaire, ce dont *l'Humanité* du 6 août prend acte. Mais il note que le secrétaire général du parti communiste déforme la réalité lorsqu'il affirme que sa position est en *« parfait accord »* avec l'accord de gouvernement P.C.-P.S. du 21 juin 1981. Les termes de la longue mise au point publiée à l'initiative de M. Jospin sont modérés – M. Marchais *« dit des choses inexactes »* ou *« se trompe »*, il ne ment pas vraiment – mais très clairs sur le fond.

Le premier secrétaire du P.S. paraît penser que les thèses défendues par M. Marchais qui ont toutes les apparences du bon sens risquent d'ébranler une partie de l'opinion publique. Il s'efforce d'éviter que M. Marchais qui monopolise le débat depuis trois semaines sur ce sujet parvienne à accréditer un tant soit peu l'idée que les socialistes, au fond, se situent sans oser le dire sur une ligne proche de la sienne. *« Je lui demande,* dit-il, *de ne pas faire ses Pâques sur le dos des autres. »* Pour leur part, les dirigeants du P.C.F. mesurent le risque qu'ils courent d'apparaître comme partisans d'un affaiblissement des forces nucléaires autonomes de la France. *« Il ne peut s'agir en aucun cas de remettre en cause les moyens de défense du territoire national »*, souligne l'Humanité. – J.-Y. L.

M. Lionel Jospin déclare, dans une interview à *Témoignage chrétien* du 8 août, à propos des prises de position de M. Georges Marchais sur la défense et le désarmement, que le raisonnement du secrétaire général du parti communiste *« ressemble à un sophisme : j'ai le droit de demander la prise en compte de la force de frappe française, puisque je demande que la France soit présente à Genève. Mais comme il est exclu qu'elle le soit – ni l'U.R.S.S., ni les États-Unis, ni d'ailleurs la France ne le souhaitent – Georges Marchais propose en fait que notre force nucléaire soit inscrite dans les livres de comptes américains et en notre absence. Or il est exclu qu'Américains ou Russes décident pour nous. Je demande à Georges Marchais d'y réfléchir. »*

Répondant à l'interview de M. Marchais, publiée par *Témoignage chrétien*, du 1er août, M. Jospin ajoute : *« Je ne suis pas choqué qu'il y ait débat entre les communistes et les socialistes sur des questions aussi vitales (...)*, déclare-t-il. *Je comprends que Georges Marchais et la direction du P.C.F. rencontrent quelques problèmes dans cette phase – que j'espère provisoire – de tension Est-Ouest. Non pas que je suspecte la réalité de leur indépendance, mais parce que je connais leurs convictions communistes. Mais je ne peux pas laisser dire à Georges Marchais des choses inexactes. Je lui demande, amicalement, de ne pas faire ses Pâques sur le dos des autres, c'est-à-dire en l'occurrence, sur le dos du parti socialiste. »*

Le P.S., affirme-t-il, est resté *« pleinement fidèle »* à ses engagements et à l'accord de gouvernement signé avec le P.C.F. le 21 juin 1981. *« Georges Marchais multiplie depuis quelques semaines les déclarations pour dire qu'il faut prendre en compte à Genève, dans la négociation entre les États-Unis et l'U.R.S.S. sur les armes intermédiaires, la force française de dissuasion. C'est son droit de penser cela, même si je m'étonne de cette insistance mise justement sur ce point (...). Georges Marchais n'a pas le droit de croire que cette thèse est conforme à l'accord P.S.-P.C. (...). A aucun moment, le 21 juin, le P.C. ou nous-mêmes n'avons abordé le problème (...). A ce moment-là, la question n'était pas posée (...). C'est seulement à la fin de l'ère Brejnev et surtout depuis l'arrivée au pouvoir de Youri Andropov que les Soviétiques demandent la prise en compte de notre force nucléaire dans le décompte des armes intermédiaires (...). Si cette question avait été abordée le 21 juin, elle n'aurait pu être tranchée que dans le sens des options du président de la République nouvellement élu par les Français. Or François Mitterrand a toujours exclu cette prise en compte. »*

M. Marchais ayant relevé une *« contradiction »* dans le comportement de M. Mitterrand. *« Comment peut-on dire que l'on ne veut pas aller à Genève et, à Williamsburg, affirmer avec nos partenaires de l'alliance atlantique, mais aussi avec le Japon, que la sécurité de nos deux pays est* « indivisible » ? – Le premier secrétaire du P.S. relève que *« l'indivisibilité »* ne concerne pas la force de dissuasion. Il ajoute :

Georges Marchais se trompe quand il déclare que « la France qui est membre de l'alliance devrait engager ses forces en fonction de ces obligations ». Précisément, parce que la force nucléaire française est indépendante, les « obligations » de l'alliance ne nous imposent pas l'engagement de la force nucléaire. D'ailleurs, si c'était le cas, comment imaginer que le P.C.F. ait accepté le maintien de la France dans l'alliance atlantique ? »

Le premier secrétaire du P.S. prend d'autre part position – pour la première fois publiquement dans le débat sur le prélèvement éventuel de 2 % sur l'ensemble des revenus.

« Les Français, dit-il, *doivent contribuer à l'effort nécessaire en fonction croissante de leurs revenus ou de leurs fortunes. N'oublions pas que l'impôt progressif sur le revenu date en France de 1914. Personne ne comprendrait qu'avec les socialistes une telle philosophie de la fiscalité puisse être remise en cause »*.

A SRI-LANKA

La grande détresse des réfugiés Tamouls qui regagnent Jaffna

De notre envoyé spécial

Jaffna.– La barge qui vient de quitter le *Lanka Seedevi*, un vieux cargo réquisitionné par le gouvernement ceylanais, ancré dans le port de Kankesanturai, à l'extrême nord de la péninsule de Jaffna, s'approche lentement du quai. Peu à peu apparaissent les visages des quelques deux cents réfugiés tamouls qui se sont tassés à son bord. Ce n'est pas le *Radeau de la Méduse*, mais le spectacle est pathétique. Radeau de la peur. Radeau de la fuite. Voilà que les chiffres recueillis à Colombo (un millier de tués, 8.000 maisons, 5.000 boutiques détruites, 200.000 réfugiés) s'incarnent dans ces visages hébétés, ces yeux hagards où le cauchemar est toujours présent. Voilà que les récits entendus dans la capitale sortent à présent de la bouche même de ceux qui ont vécu ces moments de panique et d'horreur.

La barge accoste. Un haut-parleur lance des consignes. Des ambulances s'approchent. Un début de cohue est vite contrôlé par les volontaires, les bénévoles, les jeunes scouts qui s'activent, pleins de bonne volonté. On débarque d'abord les brancards. Une adolescente chétive. Un homme au regard vide. Un jeune garçon, la jambe bandée. *« On nous a signalé quatre-vingt-dix blessés parmi les treize cents passagers »*, précise un responsable qui note que sur les sept mille réfugiés débarqués jusqu'à présent, on a recensé cinquante cas graves. Pourquoi leur infliger un voyage de trente-six heures dans des conditions manifestement pénibles ? *« Tout simplement*, nous sera-t-il répondu, *en raison de l'insécurité régnant à Colombo. Vous savez*, ajoute-t-on, *des hôpitaux ont été envahis par des Cinghalais déchaînés, et de nombreux blessés ont été tués. Ici*, constate notre interlocuteur, *ils se sentent au moins en sécurité. »*

La barge se vide lentement. Une vieille femme portant dans ses bras un enfant s'abrite de la canicule sous un parapluie noir. Immobile, un sourire triste, elle attend patiemment son tour. Digne, comme ceux qui l'entourent.

Ils ont tout perdu. Ils arrivent presque sans argent, presque sans bagages. Les plus chanceux ont eu le temps d'emporter une vieille valise. Mais les sacs de plastique, les baluchons et les cartons ficelés à la hâte dominent. Aux pieds d'un jeune homme, un porte-documents avachi, bourré de livres : ses livres de comptabilité, toute sa fortune. Il vivait à Colombo depuis quatre ans. Sa chambre a brûlé. Il rejoint sa famille et n'envisage pas de retourner un jour dans la capitale. *« Pourquoi y retournerais-je »*, interroge-t-il. *« Nous ne pouvons plus vivre là-bas*, confirme un autre. *Les Cinghalais nous l'ont fait comprendre. » « Tout retour est exclu*, renchérit un troisième. *Nous avons trop souffert. Cela ne peut plus durer. A présent, il nous faut trouver une solution »*. Quelle solution ? *« Nous l'avons déjà*, répond-il : *un Etat séparé : l'Eelam. »*

En toute impunité

Panier d'osier à la main, parapluie noir, un vieux fonctionnaire accepte la boisson qu'on lui tend et vide son verre d'une main tremblante. Puis, d'une voix brisée par l'émotion, il insiste sur la méticulosité avec laquelle les biens tamouls ont été saccagés, sur l'efficacité avec laquelle l'opération a été menée. Voilà trente-cinq ans qu'il habitait Colombo et qu'il croyait en son pays.

Aujourd'hui, c'est un homme abattu, qui pleure sa dignité perdue. Et qui laisse exploser sa rancœur à l'égard d'un gouvernement qui s'est discrédité à jamais à ses yeux en ne protégeant pas une minorité agressée. *« Les incendiaires*, accuse-t-il, *n'ont trouvé devant eux aucun policier, aucun soldat. Ils ont agi en toute impunité. »* A son avis, *« une calamité de cette ampleur n'a pu avoir lieu sans la connivence du gouvernement »*.

Aujourd'hui, la plupart de ceux qui débarquent rejoindront leurs familles après un *« bon repas »* qui leur sera donné dans un camp de transit installé dans un collège local. Mais qu'adviendra-t-il des autres ? des déracinés ? des quinze mille à vingt mille réfugiés que l'on attend dans les prochains jours et qui n'ont ici aucun ami, aucun parent, susceptibles de les accueillir ? Déjà on évoque la mise en place de camps « semi-permanents », la possibilité de les répartir par groupes de trois cents dans les institutions scolaires locales. On s'occupera d'eux pendant environ un mois, le temps de mettre en place un programme de réinstallation. Les moyens financiers sont limités *(« Nous n'avons rien reçu du gouvernement pour le moment »)*, mais les bonnes volontés sont innombrables.

Un fonds spécial a été créé pour recueillir les contributions : le Fonds pour les réfugiés 1983. Le millésime exprime à lui seul le destin tragique de cette communauté victime des mêmes explosions de violence en 1958, en 1977 et en 1981. A chaque fois, un fonds avait été mis en place. La routine en quelque sorte. L'exode devenu habitude. Comme une succession de vagues qui, régulièrement, repoussent vers le Nord une communauté qui s'y réfugie, s'y retranche, s'y barricade. Comme une cassure illustrée aujourd'hui par la décision du gouvernement de stopper la liaison ferroviaire entre Colombo et Jaffna après qu'un train a été incendié, début juillet, dans le Nord. Désormais, la ligne s'arrête à 200 kilomètres au sud de Jaffna.

Une armée « d'occupation »

Ce qui frappe ici peut-être plus encore que le drame humain, c'est l'étrange impression de se trouver déjà dans un autre pays. Quelle n'est pas la surprise de se trouver accueilli par des fonctionnaires, des responsables locaux qui, surmontant rapidement leur prévention première, évoquent le comportement *« inqualifiable »* d'une armée dont on conte les exactions. D'une armée que chacun s'accorde ici à qualifier *« d'occupation »*. Ainsi se bouscule-t-on pour vous raconter tel ou tel incident, pour décrire les représailles aveugles et meurtrières auxquelles se seraient livrés les soldats après l'embuscade dans laquelle treize d'entre eux ont trouvé la mort. Une cinquantaine de personnes, dit-on, auraient été abattues de sang-froid à l'intérieur même de leurs maisons. Un avocat glisse furtivement dans votre poche les photos qui ont été prises des cadavres de certaines victimes.

Sur les routes désertes de la péninsule, ces routes-couloirs bordées de palissades en palmes séchées, on croise un camion militaire rempli de soldats, fusils pointés dans toutes les directions. *« Lorsqu'on aperçoit un véhicule militaire*, nous confie notre guide, *on se cache aussitôt. »*

« Avec l'indépendance, remarque le magistrat assis à ses côtés, *nous n'avons fait que changer de maîtres. Après les Anglais, les Cinghalais. » « Aujourd'hui*, constate M. Amirthalingam, le chef de l'opposition, secrétaire général du Front uni de libération tamoule, rencontré près de Jaffna, *ils veulent nous imposer une capitulation sans conditions. Mais nous continuerons de résister. Nous ne pouvons plus vivre avec ces gens-là. Nous voulons notre liberté. C'est une question de survie. »*

PATRICK FRANCÈS.

● *Le premier ministre indien*, Mme Indira Gandhi, a affirmé, vendredi 5 août, que l'Inde avait un rôle particulier à jouer dans le rétablissement de l'ordre a Sri-Lanka, et a révélé que le président de Sri-Lanka, M. Jayewardene, allait envoyer un émissaire personnel à New-Delhi, d'ici une semaine. Mme Gandhi, qui s'adressait au Parlement, a déclaré qu'elle avait eu un entretien téléphonique avec M. Jayewardene, vendredi, et qu'elle l'avait mis en garde contre toute intervention d'*« éléments étrangers »*, à part l'Inde, dans la situation de Sri-Lanka. *« Tout événement à Sri-Lanka affectera l'Inde. L'Inde ne peut être considérée comme un autre pays, puisque l'Inde et Sri-Lanka sont deux pays qui sont directement concernés »*, a ajouté Mme Ganddhi. – *(A.P.)*

A TF 1

MM. Jean Lanzi, Alain Denvers et Jean-Pierre Berthet dirigeront l'information

M. Hervé Bourges, nouveau P.-D.G. de TF 1, a confirmé, vendredi 5 août, M. Jean Lanzi comme directeur délégué à l'information de la chaîne. M. Lanzi avait été nommé à ce poste le 1er juillet par le précédent président, M. Michel May, avant sa démission, après que ce dernier eut écarté M. Jean-Pierre Guérin. M. Alain Denvers, qui était auparavant responsable des magazines, devient rédacteur en chef adjoint au directeur de l'information. M. Jean-Pierre Berthet, présentateur du journal de 20 heures, est nommé rédacteur en chef chargé des éditions quotidiennes du journal. M. François Janin, enfin, est confirmé à son poste de rédacteur en chef chargé des sports, et M. Claude Lagaillarde à celui de rédacteur en chef technique.

Commentant ces nominations, M. Alain Denvers a estimé que la nouvelle équipe qui va diriger l'information à TF 1 est *« homogène, ce qui n'était pas le cas auparavant »*. La fin de l'« ère Guérin » est en effet la victoire d'un clan sur un autre dans une rédaction qui se déchire depuis de longs mois. MM. Denvers et Janin peuvent, en effet, être considérés comme deux des chefs de file des journalistes de la chaîne les plus « à gauche » ; leur opposition au clan adverse et à l'ancien directeur de l'information était connue.

M. Bourges a, d'autre part, précisé que M. Jean Lallier restait à la direction des programmes ; il a annoncé la mise en place d'un « comité des programmes » et la création d'une commission chargée de définir l'*« image de marque »* nouvelle de TF 1, *« chaîne populaire »*. La réorganisation de la rédaction, a déclaré M. Bourges, se fera en septembre dans un esprit *« de conciliation et de concertation »* ; la formule des couples de présentateurs, déjà en sommeil cet été, sera abandonnée à la rentrée.

Le président de TF1 a, en outre, indiqué que M. Jean-Pierre Guérin, qui a exprimé le désir de ne pas être exilé dans un « placard », quittera vraisemblablement la chaîne *« dans des conditions honorables.*

[Né en 1946, fils du député socialiste du Nord Albert Denvers, M. Alain Denvers est diplômé de l'école supérieure de journalisme de Lille. Il entre au service politique de *Paris-jour* en 1970, puis à celui de R.T.L. en 1971. Après un passage à France-Inter, il devient grand reporter à TF 1 en 1975. Il avait été nommé, en octobre 1981, rédacteur en chef adjoint à TF 1, puis en octobre 1982, rédacteur en chef des magazines de cette chaîne.]

[Né en 1944, M. Jean-Pierre Berthet après des études de sciences, est entré en 1965 à Europe 1, comme reporter, puis animateur des journaux du matin. Il intègre l'O.R.T.F. en 1970, comme reporter puis présentateur des journaux télévisés. De 1974 à 1981, il est chroniqueur judiciaire, avant de redevenir présentateur du journal de 20 heures à partir d'octobre 1981.]

AU LARGE DE L'IRAK ET DE L'IRAN

La marée noire du Golfe est une catastrophe majeure

estime M. Red Adair

De notre correspondante

New-York. – M. Red Adair, le spécialiste américain de la lutte contre les éruptions de puits de pétrole, revient d'une semaine d'inspection, dans le Golfe, de ce qu'il a appelé *« la plus grande et la plus grave catastrophe »*, à laquelle il ait jamais assité.

M. Adair estime que plus de 10 000 barils (15 000 tonnes environ) de « brut » s'échappent actuellement chaque jour de huit puits en irruption et que la nappe s'étend en plaques épaisses, des puits iraniens de Nowruz et Ardeshir, à l'extrême nord du golfe, jusqu'au rives du Qatar.

M. Adair, qui a entrepris son voyage sur la demande de plusieurs sociétés pétrolières opérant dans la région, a annoncé qu'il était chargé, par dix-neuf d'entre elles, de coordonner la lutte contre cette catastrophe majeure. Il craint, cependant, qu'aucune mesure sérieuse ne puisse être prise avant que les éruptions des puits soient maîtrisées, ce que la poursuite des hostilités entre l'Irak et l'Iran rend pour l'instant impossible, les deux pays en guerre interdisant toute approche de leurs zones frontalières par air ou par mer.

Les efforts de M. Adair se concentreront cependant sur la protection des côtes du Koweit, des Émirats arabes unis, d'Arabie Saoudite et du Qatar, ces deux derniers étant les plus menacés. Des nappes de pétrole touchent déjà les plages de tous ces Etats qui sont parsemées de poissons morts, et pourraient menacer les usines de dessalement de l'eau de mer.

N. B.

[Les déclarations de M. Adair concordent avec ce qu'a observé d'avion, il y a une quinzaine de jours, un expert français, mais en partie seulement. Selon cet expert, il y a effectivement deux champs voisins – Nowruz et Ardeshir – touchés et le débit quotidien actuel semble supérieur à dix mille barils. Mais il ne faut pas oublier que, dans cette région très chaude, les parties les plus légères du « brut » s'évaporent très vite : au moins 45 % du pétrole qui se répand sur la mer se volatisent dans les vingt-quatre heures.

En revanche, toujours selon cet expert, il n'y a pas de nappes importantes qui arrivent sur les côtes de l'Arabie Saoudite ou des Emirats. Seule l'arrivée de quelques petites nappes a été notée sur ces côtes. Et, en l'état actuel des choses, les usines de dessalement des Etats arabes du Golfe n'ont pas été atteintes et ces installations, les plus vulnérables, semblent ne pas être menacées, au moins à courte échéance.

En fait, on ne sait pas ce que devient tout le pétrole qui s'échappe depuis plus de six mois des champs endommagés. Certes, il y a des boules, grosses comme des balles de ping-pong, faites des éléments lourds restant après l'évaporation des fractions légères, flottant « entre deux eaux ». Mais ces boules ne sont pas assez abondantes, et de loin, pour que l'on comprenne où passe le pétrole qui sort des puits en éruption.

Quant aux dégâts sur le milieu vivant, personne n'est en mesure de l'estimer sérieusement. – Y. R.]

● *M. Pierre Mauroy a déjeuné vendredi 5 août* au restaurant *« Jo Goldenberg »*, rue des Rosiers, à Paris, un an après l'attentat antisémite qui avait fait le 9 août 1982 six morts et vingt-deux blessés.

« Un an après la tragédie, je suis revenu sur ces lieux pour honorer les victimes de cette tuerie, saluer la communauté juive, saluer la vie qui a repris ses droits, qui continue plus forte qu'avant », a déclaré M. Mauroy à l'issue du déjeuner de caractère privé qui a réuni le premier ministre et ses proches collaborateurs avec le patron du restaurant.

M. Goldenberg s'est félicité de *« la considération témoignée à la communauté juive et aux familles des victimes »*. Un rassemblement est prévu rue des Rosiers, mardi, jour anniversaire de l'attentat, à l'initiative des principales organisations juives.

● *A la suite d'un différend avec Rudolf Noureev*, Roland Petit renonce aux quatre ballets qu'il devait monter la saison prochaine à l'Opéra de Paris (trois reprises et une création). Ce ne sont pas les seuls projets qui vont faire défaut au nouveau responsable de la danse au Palais Garnier : sa version du *Lac des cygnes*, qui devait être présentée au Palais des sports de Bercy, est supprimée, pour raisons financières.

Au large de l'Afrique du Sud

UN PÉTROLIER ESPAGNOL SE BRISE EN DEUX

Le pétrolier espagnol *Castillo de Bellver*, qui avait pris feu dans la nuit de vendredi à samedi à 90 km au large des côtes sud-ouest du Cap (Afrique du Sud), s'est brisé en deux samedi 6 août en milieu de matinée. Les autorités maritimes sud-africaines ont précisé que les risques de marée noire étaient *« énormes »* d'autant que le vent dirige les nappes de pétrole sur le littoral. Selon la radio maritime du Cap, le *Castillo de Bellver*, en provenance du Golfe, se dirigeait vers l'Espagne avec une cargaison de plus de 200000 tonnes de pétrole brut.

● *Le P.S.U. appelle ses militants et sympathisants « à participer massivement »* au rassemblement du Larzac pour le gel des armements nucléaires, prévu samedi 6 et dimanche 7 août.

Le numéro du « Monde », daté 6 août 1983 a été tiré à 445 817 exemplaires

A B C D F G H